

Séance officielle du 19 janvier 2021

RAPPORT AU CONSEIL TERRITORIAL

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE – PLAN D’ACTION 2021-2025

Le Schéma de Développement Stratégique, un projet de territoire en constante adaptation :

Entériné en décembre 2009 par le Conseil Territorial, à l’unanimité, le Schéma de Développement Stratégique (SDS) 2010-2030 visait à répondre aux défis uniques auxquels est confronté l’Archipel. Il a défini le socle de la politique de développement économique de la Collectivité territoriale dans une perspective de long terme, avec un premier plan d’action quinquennal, et une démarche participative novatrice.

Dans le prolongement de la dynamique enclenchée en 2009, une nouvelle démarche participative coordonnée par la SODEPAR a été redéployée dès 2014 pour décliner un programme opérationnel sur la période 2015-2020. Cela s’est traduit par un plan quinquennal de 28 actions opérationnelles, déployées à près de 90%. Le succès de sa mise en œuvre et les progrès en matière de tourisme (environ +20% en moyenne lissée) et d’énergie, priorités identifiées dans les axes 2 et 4 du SDS révisé, conduisent à poursuivre ces efforts.

Comme en 2014-2015, la Collectivité Territoriale a bénéficié d’une assistance technique financée par l’Union européenne. Cette mission d’appui a eu pour objectif d’assister la Collectivité Territoriale dans l’actualisation du SDS 2010-2030 et l’élaboration d’un nouveau plan d’action sur la période 2021-2025.

Les orientations du SDS 2021-2025 synonymes d’ouverture vers l’extérieur :

L’actualisation du SDS engagée au mois de septembre 2019 sous la coordination d’Archipel Développement s’est poursuivie jusqu’en décembre 2020, la crise sanitaire de la Covid19 ayant ralenti les travaux d’élaboration du schéma. Les premières rencontres, temps d’échanges et d’analyse, ont permis de préciser et de fixer une ambition pour l’Archipel, un cap stratégique émanant des élus du Conseil Territorial afin de conduire le développement du territoire. L’enjeu central de ce SDS 2021-2025 est de remettre en croissance vertueuse le couple démographie et modèle économique de territoire. Pour atteindre cet objectif, le SDS s’appuie sur trois finalités stratégiques principales, elles-mêmes déclinées en 8 axes stratégiques :

Finalité stratégique 1 : Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l’économie marchande

- Engager de nouveaux modes de financement et d’accompagnement des projets d’entreprises
- Maintenir et renforcer le développement du tourisme durable
- Structurer et développer une filière aquacole, agricole et agro-alimentaire

Finalité stratégique 2 : Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble

- Soutenir le développement de services de proximité et d'espaces de vie partagés
- Soutenir des initiatives génératrices de cohésion sociale

Finalité stratégique 3 : Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil

- Faire de l'énergie un levier de la transition vers un habitat vert
- Engager une stratégie emplois et compétences
- Planter et accueillir des entreprises extérieures

Chacune de ces finalités se relie à travers deux enjeux transverses retenus comme fil rouge de toutes les initiatives portées et soutenues par le schéma : la **jeunesse** ou comment à travers le SDS, la jeunesse de Saint-Pierre-et-Miquelon est reconnue, valorisée et accompagnée dans la construction de son devenir ; et le **développement durable**, ou comment faire de l'Archipel un territoire durable engagé (du développement des énergies renouvelables à la gestion raisonnée des ressources).

Les 8 axes stratégiques ont fait l'objet de nombreuses réunions dans la même logique participative qui caractérise depuis ses débuts la construction du SDS. Il en résulte 18 fiches-actions opérationnelles qui vont permettre la mise en scène du SDS sur sa programmation 2021-2025.

Une nouvelle dynamique dans la mise en œuvre du SDS 2021-2025 :

Les élus du Conseil Territorial ont souhaité impulser une nouvelle dynamique dans le déploiement du SDS en le rendant plus « palpable », incarné et ancré dans le concret. Il est construit sur plus de liens, de synergie et d'interdépendances entre les actions et les projets. Une communication dédiée permettra une meilleure appropriation et une plus grande ouverture à la participation de la population, notamment pour son suivi et l'évaluation de ses impacts. En résumé, un SDS innovant dans sa conception pour passer d'une politique de moyens à une politique de résultats.

Comme pour la précédente programmation, le Comité de suivi du SDS a été associé au processus d'élaboration à plusieurs reprises sur la période 2019-2020. Une version quasi finalisée a été approuvée à une large majorité lors du Comité de suivi du 18 septembre 2018, seul l'Etat s'étant abstenu sur sa validation.

La dernière mission des experts missionnés par la Commission européenne qui s'est déroulée courant novembre 2020 a permis de finaliser le plan d'action sous sa forme actuelle. Un atelier de travail sur la future gouvernance du SDS a mis en exergue la transversalité qui caractérise cette nouvelle mouture rendue nécessaire notamment par la présence de chefs de projets extérieurs à la Collectivité Territoriale. Cette ouverture illustre la volonté du Conseil Territorial de faire du SDS un projet de territoire dont le portage est partagé avec les principaux acteurs du développement économique.

La programmation de l'IVCDI territorial confirme le tourisme durable comme secteur de concentration :

Comme ce fut le cas pour le 11^{ème} FED (enveloppe indicative de 26,35 millions d'euros), un seul secteur de concentration a été retenu par le Président du Conseil Territorial (ordonnateur territorial du FED). Au regard des résultats probants obtenus sur le secteur du tourisme durable pendant la période 2015-2020 (plus 20% de fréquentation touristique), le choix a été fait de poursuivre les efforts sur ce secteur prioritaire de diversification économique.

L'archipel a été à nouveau cité en exemple par la Commission européenne concernant sa maîtrise des procédures FED. En veut pour preuve la dernière tranche du 11^{ème} FED réceptionnée fin 2019 confirmant la capacité de la Collectivité Territoriale à répondre aux exigences de la Commission sur l'atteinte des objectifs initialement fixés.

Concernant l'IVCDI, la crise sanitaire a engendré des retards dans le processus d'adoption du budget européen, la mobilisation de la première tranche n'étant attendue qu'en 2022 sur une enveloppe qui s'annonce similaire à celle du 11^{ème} FED. Une évolution notable sur cette nouvelle programmation renvoie à l'annualisation du FED, ce qui a eu pour conséquence une vigilance accrue des équipes d'Archipel Développement et de la Collectivité Territoriale sur le séquençage du déploiement des 18 fiches-actions de manière à limiter au maximum le risque de pertes budgétaires.

Des indicateurs seront définis en matière de rotations maritimes, de passagers transportés, et de développement touristique. Les retombées économiques attendues bénéficieront au secteur hôtellerie/restauration, et plus largement au commerce, mais également au secteur du BTP en quête de relais de croissance (construction et rénovation de chambres d'hôtels, infrastructures portuaires etc.). Ce secteur revêt également de multiples intérêts pour la population en matière de culture, de loisirs et d'amélioration de l'accessibilité par voie maritime. Le vote du plan d'action 2021-2025 par le Conseil Territorial constitue une décision clé pour finaliser la programmation de l'IVCDI.

Le plan d'action 2021-2025 du SDS vous a été remis accompagné de son annexe contenant les 18 fiches actions opérationnelles. La plupart des fiches contiennent des budgets qui constituent des enveloppes indicatives ; les engagements financiers feront l'objet de décisions ultérieures des différents financeurs.

Il convient de procéder à l'approbation du plan 2021-2025 pour clôturer la phase d'actualisation du Schéma de Développement, donner une nouvelle impulsion à sa mise en œuvre et programmer les fonds européens de l'IVCDI.

Tel est l'objet de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président,

Bernard BRIAND

Séance officielle du 19 janvier 2021

DÉLIBÉRATION N°14/2021

PLAN D' ACTIONS 2021-2025 DU SCHEMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

- VU** la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le diagnostic du Schéma de Développement Stratégique 2010-2020 et la stratégie 2021-2025 ;
- VU** le projet de plan d'action 2021-2025 du Schéma de Développement Stratégique ;
- VU** les avis successifs du comité de suivi du SDS, du CDECT et du DOCUP ;
- SUR** le rapport du Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
A ADOPTÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT :**

ARTICLE 1 : Le plan d'actions 2021-2025 du Schéma de Développement Stratégique, annexé à la présente délibération, est approuvé.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat et à la commission européenne; elle sera également publiée au journal officiel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Adopté

16 voix pour
00 voix contre
02 abstentions
Conseillers élus : 19
Conseillers présents : 17
Conseillers votants : 18

Transmis au Représentant de l'État

Le 22/01/2021

Publié le 22/01/2021

ACTE EXÉCUTOIRE

Le Président,

Bernard BRIAND

PROCÉDURES DE RECOURS

Si vous estimez que la présente délibération est contestable, vous pouvez former :

- soit un **recours gracieux** devant Monsieur le Président du Conseil Territorial – Hôtel du Territoire, Place Monseigneur MAURER, BP 4208, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON ;
- soit un **recours contentieux** devant le Tribunal administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon – Préfecture, Place du Lieutenant-Colonel PIGEAUD, BP 4200, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON.

Le **recours contentieux** doit être introduit dans les deux mois suivant la notification de la décision de refus (refus initial ou refus consécutif au rejet explicite du recours gracieux) ou dans les deux mois suivant la date à laquelle le refus implicite de l'administration est constitué (*)

(*) Suite à un recours gracieux, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet implicite.



FWC Services for the Implementation of External Aid 2018

**Assistance Technique à la Révision du
Schéma de Développement Stratégique
2010-2030 de Saint-Pierre-et-Miquelon**

Projet No. 2019/407292/1

Plan d'Action 2021-2025

Novembre 2020



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Un projet exécuté par
DT Global IDEV Europe SL



Schéma de Développement Stratégique Saint-Pierre-et-Miquelon

Plan d'Action 2021-2025

Projet No. 2019/407292/1

Par

M. Baylac, M. Chénier et M. Amiri

Presenté par

DT Global IDEV Europe SL (Espagne)



TABLE DES MATIÈRES

1. FINALITE STRATEGIQUE 1 : Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande	4
Fiche-action 1.1 : Développer un service d'informations économiques consolidées.....	5
Fiche-action 1.2 : Améliorer l'accès aux financements et mettre en place un fonds d'investissement local	9
Fiche-action 1.3 : Développer un espace de co-working	13
Fiche-action 1.4 : Réhabiliter et valoriser le patrimoine maritime	17
Fiche-action 1.5 : D Développer de nouveaux produits touristiques.....	22
Fiche-action 1.6 : Compléter l'offre d'hébergement touristique.....	26
Fiche-action 1.7 : S'engager dans une démarche de Tourisme Durable.....	31
Fiche-action 1.8 : Développer et valoriser l'offre de produits à destination du marché local	35
Fiche-action 1.9 : Mettre en place une dynamique de Fab Lab agricole aquacole agroalimentaire	39
2. FINALITE STRATEGIQUE 2 : Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un nouveau du Bien vivre ensemble	44
Fiche-action 2.10 : Appuyer et développer les usages numériques facilitateurs du quotidien.....	45
Fiche-action 2.11 : Créer des lieux de vie et espaces de rencontre.....	49
Fiche-action 2.12 : Développer des projets d'insertion sociale et d'adaptation au marché du travail	53
3. FINALITE STRATEGIQUE 3 : Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil	57
Fiche-action 3.13 : Développer une offre de logements dans une logique de parcours résidentiel	58
Fiche-action 3.14 : Engager un plan de réduction de l'empreinte carbone à partir de l'habitat	62
Fiche-action 3.15: Mettre en place une GPEC territoriale	67
Fiche-action 3.16 : Accompagner les parcours de formation des jeunes	72
Fiche-action 3.17 : Promouvoir l'implantation d'entreprises	77
Fiche-action 3.18 : Accompagner le développement économique en mode FIER SPM	82
4. EVALUATION DES IMPACTS : Les objectifs de développement durable du Schéma de Développement Stratégique	87

FINALITE STRATEGIQUE 1

**Favoriser et soutenir la diversification et le développement
de l'économie marchande**

FINALITE STRATEGIQUE 1

Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande

Axe	Engager de nouveaux modes de financement et d'accompagnement des projets d'entreprises	
	FICHE-ACTION 1.1	Développer un service d'informations économiques consolidées

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Eclairer, à partir de données statistiques tangibles, la construction des orientations en matière de politiques publiques et les décisions d'investissement des entrepreneurs
Rappel du contexte	<p>A Saint-Pierre-et-Miquelon, l'Etat est l'opérateur premier en charge de la compétence statistique (l'INSEE pour le recensement de la population et la Préfecture pour les autres statistiques, à travers ses services locaux et les relais ministériels en Métropole).</p> <p>L'état des lieux des données disponibles réalisé en 2018 dans le cadre de l'étude statistique des prix visant à construire la référence du PIB par habitant corrigée du pouvoir d'achat de l'Archipel (étude ECORYS-PFM, novembre 2018) fait ressortir que les ressources premières de recueil et d'analyse de l'information insulaire émanent principalement directement des services préfectoraux, de l'IEDOM (Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer), de l'Observatoire de l'Outre-Mer et, de façon complémentaire de la CACIMA (Chambre d'Agriculture de Commerce d'Industrie de Métiers et de l'Artisanat).</p> <p>L'IEDOM publie un rapport annuel qui présente les données majeures du territoire en termes de :</p> <p>Panorama de l'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon (population, PIB, valeur ajoutée, pouvoir d'achat, emploi et chômage, revenus et salaires, prix, commerce extérieur, politiques et finances publiques) Résultats des secteurs d'activités Evolution monétaire et financière</p> <p>Le tableau de bord de la CACIMA agrège un ensemble de données de Pôle Emploi, de l'IEDOM, de la Caisse de prévoyance Sociale (CPS), de la Collectivité Territoriale, des mairies de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade, des services de l'Etat. Il fournit également des données complètes, non présentes ailleurs, telle que la démographie des entreprises, extraite des données du Centre de Formalités des Entreprises (création et radiation, par activité, artisanat, répartition des entreprises et valeur ajoutée par secteur, le commerce extérieur par produit et les échanges avec le Canada). Il contient également une enquête de conjoncture réalisée auprès de 130 chefs d'entreprise des quatre grands secteurs d'activité (commerce, hôtellerie café restauration, bâtiment travaux publics et services), par un sondage en ligne ou par téléphone.</p> <p>En revanche, s'agissant des données des services de l'Etat, les données du commerce extérieur de biens et les droits de port ne sont pas accessibles sur le site des Douanes (la source d'informations primaires). Dans la rubrique consacrée à la Police de l'Air et des Frontières (PAF), le nombre de passagers, de croisiéristes et de visiteurs étrangers, n'apparaît pas non plus. Si dans l'ensemble, les données brutes fournies sont assez riches</p>

	<p>d'informations, bon nombre d'entre-elles souffrent d'un manque patent de données d'enquêtes du fait de l'inexistence d'un réel appareil statistique local.</p> <p>En outre, l'accès à ces données n'est pas centralisé sur le site de la Préfecture et les mises à jour demeurent irrégulières.</p> <p>Enfin, de nombreux services et directions, comme la Direction de la Cohésion Sociale, du Travail, de l'Emploi et de la Population (DCSTEP), les services de Douanes et de la PAF, gagneraient à mettre à la disposition du public les données relatives à leur champ de compétences.</p> <p>A cet état de constat de parcellisation et d'incomplétude des données-repères précises et actualisées du contexte territorial, s'ajoutent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La contrainte juridique qui obère l'accès aux sources importantes de l'URSSAF et de la Direction des Services Fiscaux, qui nécessite des dérogations spécifiques et ne procède que pour un accès restreint ● L'absence d'uniformisation et de mutualisation des données ● Le manque d'outils statistiques pour traiter les petits nombres ● La culture du « secret statistique » entretenue en raison de l'étroitesse du territoire <p>Cette fragilité du système actuel en termes de recueil, de partage et d'analyse des données-clés du contexte et des réalités de l'Archipel est aujourd'hui un frein majeur pour le territoire et les acteurs parties prenantes pour leur engagement, leur positionnement opérationnel, voire leurs investissements sur les finalités du nouveau Schéma de Développement Stratégique que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande ● Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble ● Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil
<p>Description de l'action</p>	<p>Afin de générer les conditions de réussite maximale pour une mise en mouvement de toutes les forces vives de l'Archipel dans le cadre du Schéma de Développement Stratégique, il est programmé que le territoire se dote des moyens efficaces en recueil, traitement, analyse, partage et communication des données et statistiques ; données nécessaires à toute réflexion de projet et prise de décision publique ou privée.</p> <p>L'action s'articulera autour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Du recrutement d'un.e chargé.e de mission statisticien et analyste économique (recrutement précédé en amont d'une phase de construction de la « stratégie » statistique territoriale et d'une première mise en expérimentation afin de préparer l'installation pérenne de la démarche) ● De la mise en place progressive d'une cellule statistique territoriale (groupe-support inter organismes et administrations mutualisant leurs ressources et moyens) ● De la détermination d'une stratégie de communication-diffusion des données et de leur mise à disposition via des supports web <p>Action-pivot de nombreuses fiches-actions du Schéma de Développement Stratégique 2021-2025, cet engagement se traduira notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le recensement de l'ensemble des indicateurs de suivi statistique existants à Saint-Pierre-et-Miquelon, et, leur mise à jour continue ● La construction d'indicateurs d'impacts spécifiques au regard de la stratégie du territoire ● La réalisation d'enquêtes venant, soit compléter les données brutes existantes, soit répondre à des attentes d'ordre micro-économique ciblées, ou bien encore appuyer le déploiement de programmes d'intérêt général (la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences par exemple) ● La production et la diffusion de notes d'information stratégiques à destination des pilotes des actions du Schéma de Développement Stratégique en appui de la mise en place des projets et des initiatives

	De manière systématique, sera vérifié le caractère mutualisable des données conditionnées par une réglementation spécifique. A ce titre notamment, sera établie une charte territoriale conditionnant l'accès et le partage des données et informations entre les acteurs du développement de l'Archipel.
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> ● Objectivation et ciblage stratégique renforcés des décisions de l'action publique ● Amélioration du suivi-évaluation de l'action publique ● Sécurisation des démarches-projets ● Incitation renforcée aux investissements privés ● Développement des dynamiques de mutualisation et de partenariat inter-opérateurs et administrations de l'Archipel ● Renforcement du dialogue territorial ● Professionnalisation accrue des acteurs du développement territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon ● Valorisation des impacts du Schéma de Développement Stratégique de Saint-Pierre-et-Miquelon

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL		
	Personne référente - Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Marine Laffont	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Chef de projet	Marine Laffont	
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Etat, INSEE Collectivité Territoriale, IEDOM, Services fiscaux, CACIMA, CPS, Douanes, Archipel Développement	
Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Qualifier le service de données statistiques, son périmètre et les utilisateurs finaux visés ● Constituer et réunir un groupe de travail partenarial ● Identifier l'ensemble des données nécessaires souhaitées ● Recenser les données existantes exploitables et les données manquantes ● Définir un processus d'exploitation des données existantes ● Engager la collecte des données manquantes ● Expérimenter le service d'exploitation et d'analyse des données-cibles ● Procéder au recrutement du chargé de mission ● Mettre en place une cellule statistique territoriale ● Développer un système d'information et de partage des données cibles 	

CONNEXIONS SCHÉMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX ET LIENS INTER FICHES-ACTION

Programmes et schémas territoriaux

Contrat de Développement et de Transformation de Saint-Pierre-et-Miquelon 2019-2022

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

[Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande](#)

FA 1.2 - Améliorer l'accès aux financements et mettre en place un fonds d'investissement local

FA 1.6 - Compléter l'offre d'hébergement touristique

FA 1.8 - Développer et valoriser l'offre de produits à destination du marché local

FA 1.9 - Mettre en place une dynamique Fab Lab agricole aquacole agroalimentaire

[Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble](#)

[Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil](#)

FA 3.13 - Développer une offre de logements dans une logique de parcours résidentiel

FA 3.15 - Mettre en place une GPEC territoriale

FA 3.17 - Promouvoir l'implantation d'entreprises

FA 3.18 – Accompagner le développement économique en mode FIER SPM

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Nombre trimestriel de requêtes émanant des utilisateurs finaux**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	k€	k€	k€	k€	k€	k€
<i>Exploitation des données statistiques</i>	-	83	110	110	110	
TOTAL DE L'ACTION	-	83	110	110	110	413

FINALITE STRATEGIQUE 1

Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande

Axe	Engager de nouveaux modes de financement et d'accompagnement des projets d'entreprises	
	FICHE-ACTION 1.2	Améliorer l'accès aux financements et mettre en place un fonds d'investissement local

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Doter les entrepreneurs des outils financiers permettant d'accompagner la création et le développement des entreprises
Contexte	<p>Aujourd'hui encore, l'économie de l'Archipel reste insuffisamment pourvue de facteurs de croissance endogène et souffre d'une relative faiblesse de l'investissement privé.</p> <p>En 2018, la baisse de l'investissement des entreprises s'affirme même plus nettement, avec un encours de crédits en tassement (+1,0 %) et un rythme de croissance le plus faible observé depuis 2013 (<i>source : Rapport d'activités de Saint-Pierre-et-Miquelon 2018 - IEDOM</i>).</p> <p>Certes, la configuration économique de l'Archipel, l'étroitesse de son marché intérieur, la difficulté d'engager une démarche prospective stratégique de la sphère privée sont des facteurs de fragilité évidente.</p> <p>Mais, ils sont d'autant plus pénalisants que l'accès au financement reste difficile pour les acteurs et entrepreneurs du territoire.</p> <p>L'activité bancaire et financière de Saint-Pierre-et-Miquelon se caractérise par la concentration des acteurs, à travers cinq établissements de crédit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une banque commerciale (la Banque Postale) • Deux banques coopératives (Caisse d'Épargne Provinces-Alpes-Corse et Caisse d'Épargne Île-de-France) • Deux sociétés de financement (la Coopérative Immobilière des Îles Saint-Pierre-et-Miquelon, CISPM, et l'Agence Française de Développement, AFD, société de financement depuis le 30 juin 2017) <p>Mais globalement, les opérateurs bancaires restent peu engagés sur une démarche d'accompagnement et de soutien à l'initiative privée locale. En 2018, pour la première fois depuis 2010, les financements accordés aux entreprises s'inscrivent en baisse (-1,8 %) pour s'établir à 47,7 millions d'euros, alors qu'ils affichaient une croissance supérieure à 6 % depuis 3 ans.</p> <p>Se confirme ainsi peu à peu, depuis 2015, un changement contraint de la structure du financement de l'économie ; à savoir, le renforcement de la part des financements accordés par des établissements hors-place (13,8 % du total, en progression de +66,5 %).</p>

	<p>Pourtant, paradoxalement, l'Archipel est aussi un territoire marqué par une épargne des particuliers abondante (près de 136 millions d'euros, entre les placements liquides ou à court terme et l'épargne à long terme).</p> <p>De son côté, la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon n'a eu de cesse de se porter en soutien et en accompagnement direct du développement économique, et ce notamment à travers son Code Local des Investissements (arrivé à son terme le 31 décembre 2018). Mis en place pour stimuler l'économie et promouvoir la diversification des activités afin de pallier aux difficultés rencontrées dans des secteurs considérés comme prioritaires pour le développement économique et social, il portait son intervention sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création d'entreprises nouvelles • La reprise d'activités en difficultés • Des primes d'équipement • Des dispositions particulières en faveur des entreprises agricoles et aquacoles <p>Du point de vue partagé de l'ensemble des acteurs et parties prenantes qui ont alimenté les réflexions des ateliers participatifs du Schéma de Développement Stratégique 2021-2025, le système et les dispositifs de soutien au développement économique pourraient être améliorés et repensés autour par exemple des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une information moins diffuse et plus accessible sur les dispositifs existants et mobilisables • Une meilleure mutualisation entre les acteurs intervenant dans le parcours de la création d'entreprise • Le développement d'outils complémentaires au modèle des subventions, tels que des avances remboursables ou des prêts participatifs (dispositif de financement qui préserve l'autonomie financière et la capacité d'endettement de l'entreprise sans que l'intervention d'un tiers prêteur ne modifie la répartition du capital ; assimilé à des fonds propres, le prêt participatif est une créance de dernier rang avant l'actionnaire) • Le développement du crowdfunding • Le recours renforcé à des fonds de garantie • Le soutien aux démarches d'innovation • Le financement des projets d'Economie Sociale et Solidaire (ESS)
<p>Description de l'action</p>	<p>L'ambition de l'engagement de nouveaux modes de financement et d'accompagnement des projets d'entreprises est de soutenir et de suivre plus efficacement les différentes phases de vie et de projet des entreprises de l'Archipel</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'émergence <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>La faisabilité</i> (l'identification et la levée des verrous techniques ou des incertitudes technologiques et scientifiques, l'étude de marché, l'étude marketing, l'étude juridique, etc.) ○ <i>La recherche-développement</i> (la mise au point du produit/service avec lequel attaquer le marché) • L'amorçage <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>La mise en marché</i> (l'attaque du marché, la mise en œuvre de la stratégie commerciale) • L'accélération et/ou le changement d'échelle <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Le développement commercial, la croissance</i> (sur la base des premiers retours marché, l'amplification de la stratégie commerciale, voire la croissance et le financement du Besoin en Fonds de Roulement) <p>Dans cette optique, est visée la mise en place d'un fonds d'investissement local permettant le déploiement d'une gamme territoriale complète de solutions de financement de l'économie marchande sur Saint-Pierre-et-Miquelon.</p> <p>L'engagement et la prise de participation de ce fonds seront reliés aux orientations et priorités définies par le Schéma de Développement Stratégique et pourront être conditionnés par des attendus tels que :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • L'impact des projets en termes de créations de richesse et d'emplois • L'orientation RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des entreprises sollicitantes • La dimension développement durable des projets soutenus
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement et augmentation de l'emploi privé • Augmentation du nombre de projets d'entreprises • Création d'un schéma vertueux de valeur ajoutée territoriale • Reconnaissance et valorisation des démarches et initiatives entrepreneuriales • Développement de la culture d'entreprendre sur l'Archipel • Sécurisation des conditions de réussite des projets • Développement de réflexes et de pratiques-réseau efficaces entre les différentes structures parties prenantes du développement économique

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL

	Personne référente - Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Marine Laffont	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Chef de projet	Rudy L'Espagnol Avec équipe d'appui en phase préparatoire regroupant des compétences et expertises complémentaires : juridiques (Nicolas Cordier), fiscales (Yvan Gindre), et analyse stratégique (Arnaud Poirier)	Archipel Développement
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Ensemble des pôles de la, Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, Services fiscaux, entreprises, fonds d'investissements régionaux, France Active, ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), Agence Française de Développement (AFD), investisseurs locaux	
Phases de travail	Phases-projet <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents types de fonds d'investissements et modèles juridiques associés existants • Définir les besoins et le ciblage du fonds d'investissement local • Arrêter et valider le type de fonds d'investissement, sa structuration, son mode de fonctionnement et ses modalités d'intervention • Préparer et lancer une consultation pour la sélection d'un prestataire gestionnaire du fonds • Organiser la pré-constitution du fonds sur l'Archipel et son expérimentation sur deux années • En fonction de son évaluation, apporter les ajustements nécessaires et engager le fonds dans un mode de fonctionnement pérenne 	

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande

FA 1.1 - Développer un service d'informations économiques consolidées

FA 1.6 - Compléter l'offre d'hébergement touristique

FA 1.8 - Développer et valoriser l'offre de produits à destination du marché local

FA 1.9 - Mettre en place une dynamique Fab Lab agricole aquacole agroalimentaire

Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble

Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil

FA 3.13 - Développer une offre de logements dans une logique de parcours résidentiel

FA 3.17 - Promouvoir l'implantation d'entreprises

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Nombre d'entreprises financées**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	k€	k€	k€	k€	k€	k€
<i>Modélisation et préfiguration du fonds</i>	10	-	-	-	-	10
<i>Installation et constitution du fonds sur l'archipel</i>	50	-	-	-	-	50
<i>Promotion du fonds sur l'archipel</i>	15	-	-	-	-	15
<i>Démarrage et expérimentation du fonds</i>	-	75	75	-	-	150
<i>Amorçage du fonds</i>	-	500	500	500	500	2000
TOTAL DE L'ACTION	75	575	575	500	500	2225

FINALITE STRATEGIQUE 1

Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande

Axe	Engager de nouveaux modes de financement et d'accompagnement des projets d'entreprises	
	FICHE-ACTION 1.3	Développer un espace de co-working

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Soutenir les projets des créateurs d'entreprise et/ou les jeunes entreprises en phase d'amorçage
Rappel du contexte	<p>L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon compte, en 2018, 639 entreprises, dont 214 entreprises artisanales (soit respectivement 31% et 20,9% de plus qu'en 2008). Plus de 90% d'entre elles sont dans une configuration de TPE (Très Petites Entreprises) ; c'est-à-dire, des entreprises employant moins de 10 salariés et réalisant moins de 2M€ de chiffre d'affaires.</p> <p>Sur cette même année de référence 2018, 55 entreprises ont cessé leurs activités et 69 nouvelles ont été créées.</p> <p>Malgré ce différentiel positif et une augmentation réelle du nombre d'acteurs entrepreneurs depuis une dizaine d'années, la création d'entreprises reste fragile et peu en projection pour les habitants, les jeunes notamment.</p> <p>A ceci, plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La difficile évaluation des opportunités liées au marché local • Le manque de valorisation de la démarche d'entrepreneuriat • La sur-attractivité des carrières dans l'administration publique, premier secteur de projection professionnelle pour un grand nombre d'habitants du territoire • Une faiblesse des compétences et d'une certaine manière de la culture d'entreprendre au sein de la population • L'isolement et la solitude des porteurs de projets de création • La cherté de l'immobilier d'entreprise <p>Également, tant l'émergence d'idées et de projets que la création d'entreprises en elle-même se trouveraient stimulées par la possibilité d'une mise en lien direct entre créateurs, via un espace collaboratif partagé favorisant l'entraide et les échanges de pair à pair. Espace, quel qu'en soit la forme et la nature, absent à ce jour sur l'Archipel.</p>
Description de l'action	<p>L'action prévoit l'aménagement et l'ouverture d'un espace co-working, à Saint-Pierre.</p> <p>A la fois espace de travail et communauté, la dynamique de ce lieu-repère pour le territoire vise les liens et les échanges entre ses différents utilisateurs, créateurs d'entreprises en tout premier lieu. Cette approche de nature communautaire met l'humain au centre de la démarche.</p>

Ambitionnant la mise en autonomie progressive et la collaboration des créateurs d'entreprise et porteurs de projets, cet espace doit être configuré afin de pouvoir leur apporter différents types de réponses ou de solutions :

- Mobiliser un réseau de pair
- Apprendre à entreprendre
- Développer des compétences et des savoirs-faires
- Appréhender une vision pluridisciplinaire de l'entreprise, de sa gestion et de son développement
- Favoriser l'innovation et la créativité
- Partager les difficultés et les étapes
- Affirmer, « couvrir » et professionnaliser son projet
- Développer son rythme, sa motivation et son engagement dans le projet
- Exposer son projet dans un marché-test
- Intégrer, comprendre son marché et adapter son projet
- Co-crée le projet avec le réseau des co-workers
- Trouver des premiers utilisateurs
- Disposer d'un espace de travail à moindre coût
- Obtenir des ressources par le réseau

Lieu de rencontre privilégié pour le réseau des accompagnateurs à la création d'entreprises, cet espace permettra en outre d'offrir un accès premier aux institutions aux porteurs de projets.

Encourageant l'échange et l'ouverture, symbole concret de l'économie collaborative, il peut être pour le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon un laboratoire in vivo de nouveaux modes d'entrepreneuriat. Deux mots clefs doivent guider son offre de services et sa dynamique d'accueil :

- Coopération
- Créativité

Lieu parallèlement accessible :

- Aux jeunes et étudiants de Saint-Pierre-et-Miquelon (ayant besoin de parfaire leurs travaux universitaires, une fois de retour sur l'Archipel pour des périodes estivales, et souhaitant trouver le calme et l'espace qui pourraient leur permettre de se concentrer exclusivement sur leurs objectifs)
- Ainsi qu'aux différents acteurs pouvant temporairement être présents sur l'Archipel, experts, professions libérales, consultants en mission souhaitant travailler dans un espace professionnel avec mise à disposition de tout l'équipement nécessaire pour réaliser leurs assistances ou interventions. Ce lieu leur permettant de « sortir de leur hôtel », de se mêler à d'autres personnes, discuter, échanger, et trouver un espace confortable, ouvert sur des amplitudes larges

Potentiellement, mobilisable pour réaliser des actions de formation, cet espace de co-working pourrait être reconnu et agréé comme lieu de passage d'examens via visioconférence.

Cet espace aura pour vocation de permettre à chacun des co-workers de s'enrichir de l'expertise, du réseau et des expériences de tout autre utilisateur de l'espace.

Ce projet est programmé en lien et en complémentarité de l'ouverture d'une résidence co-living sur le territoire (initiative inscrite dans la Fiche-Action « Compléter l'offre d'hébergement touristique, et, réfléchi conjointement avec les enjeux de la Fiche-Action « Développer une offre de logements dans une logique de parcours résidentiel »).

La mise en opération de ce projet multimodal (aménagement et animation) est prévue dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt.

Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement et valorisation des démarches entrepreneuriales • Mise en synergie et en réseau des créateurs d'entreprises • Renforcement des opportunités de correspondance entre les projets de création et les enjeux et axes de développement prioritaires du Schéma de Développement Stratégique • Multiplication du nombre de projets et de leur robustesse • Développement d'un vivier de TPE innovantes • Amélioration des conditions d'accueil et de travail des professionnels et/ou experts en mission temporaire sur l'Archipel • Renforcement de l'offre de services et d'espaces accessibles aux étudiants de Saint-Pierre-et-Miquelon (en cours ou fin de formation, lors de leur retour sur l'Archipel) facilitant leurs travaux d'études ou recherches d'emploi
-------------------------	---

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL		
	Personne référente – Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Marine Laffont	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Chef de projet	Marine Laffont	
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	<p>Archipel Développement / Partenaire mobilisé en appui de la réflexion-projet, pour la diffusion et la communication de l'initiative et l'accompagnement des porteurs de projets</p> <p>Tous partenaires s'inscrivant dans le cadre de la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt</p>	
Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer précisément et formaliser les éléments constitutifs du projet au regard du besoin du territoire et de la stratégie globale du SDS; à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ○ Public-cible (en fonction d'une orientation espace co-working thématique ou généraliste) ○ Type de services (dont équipements) et/ou de prestations associées ; dans les services, peuvent être prévus par exemple, l'accès à internet, mise à disposition d'imprimantes, cafétéria, service de réception courrier, possibilité domiciliation des entreprises, salle de réunion, salle de détente... ○ Modalités de fonctionnement de l'espace ○ Dynamique attendue d'animation, de conseil et d'accompagnement ○ Modèle économique souhaité de l'espace co-working • Élaborer un Appel à Manifestation d'Intérêt, et déterminer des critères complémentaires d'analyse des propositions autour de trois déterminants essentiels : accessibilité, originalité, éco-responsabilité du projet • Conventionner et accompagner le porteur de projet dans le lancement du projet 	

	<ul style="list-style-type: none"> En parallèle, mettre en place un plan de communication promotionnelle et appuyer la mobilisation et la création d'une communauté de co-workers dynamique
--	--

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique
<p>Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande</p> <p>Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble</p> <p>FA 2.10 - Appuyer et développer les usages numériques facilitateurs du quotidien FA 2.11 - Créer des lieux de vie et espaces de rencontre FA 2.12 - Développer des projets d'insertion sociale et d'adaptation au marché du travail</p> <p>Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil</p> <p>FA 3.16 - Accompagner les parcours de formation des jeunes FA 3.18 – Accompagner le développement économique en mode FIER SPM</p>

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : Nombre de jours d'utilisation par les entrepreneurs/Nombre d'entrepreneurs utilisateurs (<i>Indicateur de performance de l'espace co-working</i>)
--

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>
<i>Engagement des travaux et de l'aménagement</i>	475	475	-	-	-	950
<i>Soutien au fonctionnement</i>	-	15	30	30	30	105
TOTAL DE L'ACTION	475	490	30	30	30	1055

FINALITE STRATEGIQUE 1

Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande

Axe	Maintenir et renforcer le développement du tourisme durable	
	FICHE-ACTION 1.4	Réhabiliter et valoriser le patrimoine maritime

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Faire de l'histoire et du patrimoine maritime, bâti et immatériel, une source de valeur territoriale
Rappel du contexte	<p>Tout au long de son histoire, l'Archipel a été marqué par une relation d'interdépendance tant économique que culturelle à la pêche, notamment la pêche à la morue, et aux activités portuaires et services d'avitaillement induits.</p> <p>Le moratoire de 1992, au-delà de ses impacts en termes de déprise majeure, a marqué la fin d'un modèle économique et social, portant atteinte à l'identité même du territoire.</p> <p>Avec l'engagement des ateliers participatifs augurant le lancement de ce nouveau volet du Schéma de Développement Stratégique de Saint-Pierre-et-Miquelon, alors que, pendant des années, le territoire avait peine à faire acte de résilience, allant jusqu'à faire disparaître des débats la question de la pêche ou des opportunités liées à l'économie bleue, la valorisation du passé maritime et de la spécificité insulaire sont redevenus des sujets positifs de mobilisation et de projection.</p> <p>Et ce, d'autant plus que la réhabilitation et la préservation du patrimoine culturel, historique et naturel constituent un élément de motivation et d'affirmation de l'identité tant pour les habitants de l'Archipel que pour ses visiteurs.</p> <p>Dans cette conjoncture, Il est souhaité ne pas restreindre la protection du patrimoine à la seule préservation-restauration du patrimoine bâti et de son environnement immédiat mais de l'étendre à son lien caractéristique avec le littoral qui, témoigne d'un passé dont il convient de garder et de valoriser la mémoire.</p> <p>Peu de lieux historiques en lien avec l'histoire du développement de l'Archipel sont actuellement mis en valeur tant sur Saint-Pierre que sur Miquelon. Pour autant des éléments importants existent et pourraient être revalorisés ; à commencer par deux types de construction spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ancien bâtiment frigorifique de la SPEC situé face au quai en eaux profondes de Saint-Pierre. Faisant référence à un pan de l'histoire de l'Archipel qui a marqué la population, la SPEC (Société de Pêche et de Congélation, exploite les lieux de 1952 à 1974 pour la « Grande pêche ». Par la suite, le bâtiment n'a pas été réellement entretenu, devenant au fur et à mesure une friche, voire, en son état actuel, une pollution visuelle alors qu'il est le premier élément de vue et de découverte du territoire pour les croisiéristes. Propriété de l'Etat, il sert aujourd'hui d'espace de stockage de matériels pour une dizaine de structures associatives. Pour autant, « une

	<p><i>étude complète de la DRAC Bretagne (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et une étude de l'inspecteur des ICPE (Installations Classées Pour l'Environnement) permettent de conclure à une activité possible en son sein »</i> (in Mission d'accompagnement du développement de l'économie maritime à Saint-Pierre-et-Miquelon - Rapport d'étape n°010872-01 de Mars 2017 - Antoine Pichon / Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable). Malheureusement, des événements récents dramatiques en novembre 2020 rendent ce lieu peu propice à une projection de quelque forme d'aménagement et d'exploitation que ce soit. D'autres lieux, toujours en lien avec le littoral de Saint-Pierre, pourront être identifiés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Salines. Actuellement au nombre d'une quarantaine, ces équipements témoignent directement du passé maritime des habitants de l'Archipel. Ces bâtiments sont d'intérêt patrimonial, tant de par leurs fonctions originales (abris de sel, de poissons salés et de matériel de pêche) que par leur construction et leur disposition. Ces petites cabanes colorées situées sur le littoral, globalement en bon état, sont aujourd'hui utilisées pour protéger l'équipement des pêcheurs artisans. Propriétés de l'État, et dont les occupations sont gérées par la Collectivité Territoriale depuis de nombreuses années, elles sont louées à des familles qui les occupent depuis parfois plusieurs générations.
<p>Description de l'action</p>	<p>L'engagement d'une stratégie progressive de réhabilitation et de valorisation du patrimoine maritime de l'Archipel repose sur trois dynamiques d'initiatives.</p> <p>Projet de création d'un Centre d'Interprétation Maritime, permettant à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'un centre d'interprétation de la biodiversité marine, en complément de la Maison de la Nature et de l'Environnement de Miquelon • L'ouverture d'un espace vivant retraçant l'histoire de la « Grande pêche », de la « Petite Pêche », mais aussi des naufrages. <p>Dans chacune de ces deux orientations, l'objectif est de permettre aux insulaires de renouer avec leur passé commun récent et leur environnement, et, aux touristes de découvrir tant l'histoire de l'Archipel que le milieu naturel de Saint-Pierre-et-Miquelon.</p> <p>Projet Salines Le projet vise à revisiter le concept unique des salines pour en aménager l'intérieur en une ou plusieurs unités comme un lieu d'interprétation et d'accueil touristique, espace de restauration face au littoral, boutiques éphémères, espaces de rencontres et d'échanges associatifs, supports d'activités culturelles ou sportives.</p> <p>Leur mise en exploitation relèvera d'une procédure d'appel à projets.</p> <p>Pour leur attribution, les critères d'éligibilité cibleront des porteurs de projets, associations ou entreprises, proposant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une activité saisonnière de restauration ou de café-bar • La mise en vente de produits locaux (agroalimentaire ou artisanat) • Une activité culturelle (musique, peinture, expositions...) <p>Une priorité supplémentaire pourra être donnée aux projets valorisant une « touche française » se rapportant à une spécificité de l'Archipel, intégrant le bilinguisme (carte, explications, services...) ; caractéristiques en lien avec la marque « Saint-Pierre-et-Miquelon des îles d'exception ».</p> <p>En fonction de leur destination d'usages, ces salines peuvent être mises en location saisonnière, ou directement gérées et/ou prêtées par la Collectivité Territoriale.</p> <p>Au démarrage, en expérimentation, le modèle locatif est privilégié. La durée du bail de location est envisagée de mai à octobre, et, la re-conductibilité serait priorisée selon les taux d'ouverture (nombre de jours) et d'occupation proposés durant la saison 2020. L'expérimentation-test 2020 s'est réalisée avec l'attribution de deux salines : l'une à vocation artistique : musique, vente d'artisanat, bar et créations artistiques (peintures, shooting photos,</p>

	<p>...). L'autre a été attribuée afin d'y créer un restaurant proposant des produits de la mer dès 2021.</p> <p>Les salines existantes pouvant être complexes à récupérer (celles-ci étant considérées par les occupants locataires comme un bien familial légué d'une génération à l'autre), et seulement peu d'entre elles étant actuellement libres, il est programmé la restauration/construction de nouvelles unités (artisans ou associations locales en lien avec des projets, ateliers ou chantiers d'insertion) à positionner en différents points stratégiques le long du chemin du littoral. La construction et l'aménagement de quatre salines est prévue (en plus de la libération de quatre salines existantes).</p> <p>Afin de permettre une pleine appropriation de ces espaces de valorisation de l'identité de l'Archipel, d'en assurer la liaison et la mise en découverte du front de mer, il est prévu en appui un programme d'aménagement du front de mer. Touristes comme Saint-Pierrais pouvant ainsi pleinement et librement partir à la découverte ou à la reconquête du premier caractère de l'Archipel, son lien intrinsèque et constant à l'océan.</p>
<p>Impacts attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance et valorisation de l'histoire récente des grandes pêches et de la dimension maritime de Saint-Pierre-et-Miquelon • Réappropriation collective du littoral • Amélioration de l'image véhiculée lors de l'accueil des croisiéristes et visiteurs • Développement de nouvelles formes d'exploitation du bâti maritime • Renforcement de l'attractivité touristique de l'Archipel • Valorisation de la biodiversité marine exceptionnelle

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL		
	Personne référente – Fonction	Structure
<p>Pilotage</p>		
<p>Directeur d'axe</p> <hr/> <p>Chef de projet</p>	<p>Malika Halili</p> <p>Projet Centre d'Interprétation Maritime et Aménagement du front de mer Malika Halili</p> <p>Avec <u>groupe-projet</u> en phase préparatoire : Lauriane Detcheverry (Musée L'Arche), Christine Capandéguy (Ecole de Voile Saint-Pierre), Rudy L'Espagnol (Archipel Développement), Béatrice Lescoulet (Collectivité Territoriale), Sylvie Allen-Mahé (Collectivité Territoriale)</p> <p>Projet Salines Emmanuel Luberry</p>	<p>Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon</p> <p>Direction du Tourisme - Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon</p>

Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Préfecture et services de l'Etat Affaires Maritimes Pôles Développement Durable et Développement du Tourisme de la Collectivité Territoriale Mairie de Saint-Pierre CACIMA Acteurs privés porteurs de projets d'exploitation Musée de l'Arche Association les Zigotos Associations culturelles
Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Projet Centre d'Interprétation Maritime (CIM) <ul style="list-style-type: none"> ● Définir en groupe-projet les constituants et finalités du projet de CIM ● Engager une mission d'expertise muséographique en appui des travaux du groupe-projet ● Formaliser le scénario-projet et la feuille de route d'engagement ● Organiser un concours architectural ● Engager les travaux d'aménagement et d'équipement de l'espace ● Initier un plan de communication-marketing du CIM ○ Projet Salines <ul style="list-style-type: none"> ● Sur la base de l'expérimentation menée en 2020, ● Mettre en exploitation 5 salines existantes ● Commanditer la construction de 4 nouvelles salines ● Appuyer l'aménagement et l'équipement des salines au regard des projets d'exploitation et d'utilisation retenus ○ Aménagement du front de mer <ul style="list-style-type: none"> ● Elaborer au regard de l'implantation des deux dynamiques précédentes et de la finalisation de travaux actuellement en cours (Quai des Ferries...), un plan-programme d'aménagement du front de mer dans une logique de parcours du littoral

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Programmes et schémas territoriaux

Schéma Directeur Interface ville-port
Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme (STAU)
Plan Marketing 2016-2023
Schéma de développement aquacole et halieutique

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

[Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande](#)

FA 1.5 - Développer de nouveaux produits touristiques
FA 1.7 – S'engager dans une démarche de Tourisme Durable

[Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble](#)

FA 2.11 - Créer des lieux de vie et espaces de rencontre
FA 2.12 - Développer des projets d'insertion sociale et d'adaptation au marché du travail

[Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil](#)

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Nombre de visiteurs des espaces aménagés**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	k€	k€	k€	k€	k€	k€
<i>CIM - Mission d'expert muséographique</i>	100	-	-	-	-	100
<i>CIM - Concours architectural</i>	-	100	-	-	-	100
<i>CIM - Recrutement d'un chargé de mission</i>	-	-	50	50	50	150
<i>CIM - Construction, 700 m2</i>	-	-	-	1500	3500	5000
<i>CIM - Scénographie</i>	-	-	-	-	2500	2500
<i>CIM - Architecture, suivi de projet const.</i>	-	-	-	250	250	500
<i>SALINES - Exploitation de 5 salines existantes + Équipement de 4 salines neuves</i>	30	120	120	-	-	270
<i>SALINES - Construction de 4 nouvelles salines</i>	120	120	-	-	-	240
<i>AMÉNAGEMENT FRONT DE MER</i>	-	-	-	1500	1500	3000
TOTAL DE L'ACTION	250	340	170	3300	7800	11860

FINALITE STRATEGIQUE 1

Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande

Axe	Maintenir et renforcer le développement du tourisme durable	
	FICHE-ACTION 1.5	Développer de nouveaux produits touristiques

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Augmenter la fréquentation touristique en ailes de saison
Rappel du contexte	<p>Déjà central dans les axes d'intervention du Schéma de Développement Stratégique 2015-2020, avec plus de 26 millions d'euros alloués via le 11ème FED, le tourisme durable se structure progressivement en une nouvelle filière économique, avec pour ambition affichée un doublement de la fréquentation touristique à l'horizon 2030 et de sa part dans le PIB de l'Archipel.</p> <p>La création de la marque territoriale (« <i>Saint-Pierre-et-Miquelon, des îles d'exception</i> ») et l'élaboration d'une stratégie de marketing territorial 2016-2023 ont confirmé la vocation et l'ambition de ce secteur comme un nouveau moteur de développement et un vecteur de l'identité de Saint-Pierre-et-Miquelon.</p> <p>Quatre axes structurants ont guidé l'engagement de ce plan de développement stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter et valoriser les offres existantes en fonction de cibles prioritaires • Repenser l'accueil touristique sur l'Archipel • Accompagner le parcours du visiteur avant et après sa visite • Optimiser l'organisation des moyens d'appui à la filière pour conduire les mutations et les projets prioritaires du secteur <p>Parallèlement, d'importantes réalisations et concrétisations ont été menées à travers le renforcement et la mise à niveau des équipements du territoire (desserte territoriale maritime et aérienne, mise en place de bus touristiques, infrastructures d'hébergement et d'accueil, adaptation et développement de commerces, Maison de la Nature et de l'Environnement...).</p> <p>De nombreuses initiatives déclinables en produits touristiques ont été développées, autour de l'histoire de la prohibition ou de l'architecture et du patrimoine par exemple.</p> <p>Cependant, la plupart des activités majeures maintenant proposées sont limitées à la saison estivale (de la mi-juin à la mi-août) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Fête de la musique • La course des 25 km de Miquelon • La Route Halifax Saint-Pierre (rendez-vous nautique bisannuelle) • Le Festival Les Transboréales • Le Festival Dunefest • Le Festival des produits de la mer • La Fête basque

	<p>Ces éléments sont autant de supports à de possibles produits touristiques aisément transposables ou déclinables sous l'angle d'une offre nouvelle en matière de tourisme durable, notamment dans une logique de relation à la Mer ou aux particularités intrinsèques de l'Archipel, de son histoire en passant par sa géographie.</p> <p>L'ensemble de cette réflexion doit être menée en intégrant que l'une des « cibles touristiques », mais aussi l'un des acteurs producteurs de l'offre, est la population locale elle-même.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>L'action vise à concevoir et développer une offre plurielle de produits touristiques valorisant les ressources et spécificités naturelles et culturelles de l'Archipel, en misant sur une approche résolument engagée en matière de développement durable.</p> <p>Deux logiques de création de produits seront à travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une dynamique de produits centrée sur l'organisation et la valorisation d'événementiels - Une offre basée sur l'assemblage d'éléments patrimoniaux, historiques et identitaires de l'Archipel <p>Dans les deux cas de figure, une attention particulière sera portée à l'utilisation et la valorisation d'équipement ou de lieux inutilisés ou sous-exploités pour abriter les projets à vocation touristique.</p> <p>Lors des ateliers des ateliers participatifs de co-production et de concertation du Schéma de Développement Stratégique 2021-2025, plusieurs pistes de travail thématiques ont été avancées, autour notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De la gastronomie et des productions locales, en développant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un festival culinaire en mai ou en octobre sur Miquelon, mettant en valeur les produits et savoirs faire locaux (Bière la Miquale avec la Brasserie de l'Anse, restauration avec l'établissement Mayounaise, etc.) ○ Un festival culinaire sur la dernière semaine de septembre, sur l'Île aux Marins, en partenariat avec Legendary Coasts of Eastern Newfoundland, à la suite et en collaboration avec le « Roots, Rants and Roars Festival » (restauration de spécialités locales en extérieur et animations musicales) • De l'histoire de l'Archipel, de la culture et des arts vivants <ul style="list-style-type: none"> ○ La Prohibition à Saint-Pierre, l'Acadie à Miquelon, en renforçant le potentiel et la mise en valeur des ressources muséographiques à travers un espace dédié à l'histoire et à la mémoire ○ La Grande Pêche <p>Afin d'ancrer ces dynamiques de création de produits dans des démarches environnementales, il est envisagé de développer, à travers soit des labels soit d'autres supports, des pratiques ou des modalités pour garantir, prouver et améliorer en continu l'empreinte écologique des activités.</p> <p>Enfin, seront maintenues et amplifiées les actions de professionnalisation des acteurs et des opérateurs de l'Archipel.</p>

Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Prolongation de la saison touristique et la durée de séjour des visiteurs • Diversification positive de l'offre touristique • Renforcement de l'attractivité et de l'image de l'Archipel • Mobilisation de nouveaux porteurs de projets • Développement du lien et des complémentarités entre les acteurs de la sphère touristique et le tissu associatif de l'Archipel • Augmentation de l'offre d'activités pour les insulaires • Renforcement au sein de la population locale du sentiment d'appartenance à un territoire dynamique et d'exception • Valorisation des productions agroalimentaires locales et opportunités de nouveaux débouchés pour ces dernières
-------------------------	---

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL

	Personne référente - Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Malika Halili	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Chef de projet	Chloé Walsh	Direction du Tourisme - Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Pôle Développement Durable de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, CACIMA, Musée de l'Arche, Vita'ville, Miquelon culture patrimoine, Musée Héritage, associations locales, professionnels du secteur touristique	
Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engager et soutenir la création de deux festivals, en ailes de saison, sur Miquelon en mai ou juin, et, sur Saint-Pierre, en septembre • Compléter l'offre de produits existants par une dimension expérientielle • Renforcer et faire évoluer le produit « Prohibition », notamment en intégrant des ressources et supports interactifs dans les musées partie prenantes • Mettre en place un produit « l'Acadie à Miquelon », valorisant l'histoire acadienne et des Micmacs, s'appuyant sur la création d'un espace muséographique 	

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Programmes et schémas territoriaux

Plan Marketing 2016-2023
Accord de partenariat avec Legendary Coasts of Eastern Newfoundland

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

[Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande](#)

FA 1.4 - Réhabiliter et valoriser le patrimoine maritime
FA 1.6 - Compléter l'offre d'hébergement touristique
FA 1.7 – S'engager dans une démarche de Tourisme Durable
FA 1.8 - Développer et valoriser l'offre de produits à destination du marché local

[Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble](#)

FA 2.10 - Appuyer et développer les usages numériques facilitateurs du quotidien

[Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil](#)

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Fréquentation touristique mensuelle et annuelle**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	k€	k€	k€	k€	k€	k€
<i>Création de deux festivals, en ailes de saison :</i>						
<i>1 - Producteurs locaux (Miquelon)</i>	-	50	30	30	30	140
<i>2- Acteurs locaux (Ile aux Marins)</i>	-	50	30	30	30	140
<i>Mise en place d'un produit "Prohibition"</i>	-	-	100	-	-	100
<i>Soutien aux acteurs touristiques, pour expérimenter les ailes de saison</i>	20	20	20	20	20	100
<i>Mise en place d'un produit "l'Acadie à Miquelon"</i>	-	-	-	-	2000	2000
TOTAL DE L'ACTION	20	120	180	80	2080	2480

FINALITE STRATEGIQUE 1

Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande

Axe	Maintenir et renforcer le développement du tourisme durable	
	FICHE-ACTION 1.6	Compléter l'offre d'hébergement touristique

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Augmenter l'offre en hébergements pour tout type de public
Rappel du contexte	<p>« <i>Le tourisme est un secteur de croissance, le plus souvent, opportun et prometteur pour le développement et le dynamisme économique des petits États insulaires. Dans les très petites îles, il offre l'une des rares opportunités accessibles de diversification économique, ce notamment du fait de ses nombreux liens et interactions positives avec plusieurs autres secteurs de l'économie (construction, marchand, services, énergie). En intégrant correctement cette interdépendance et en stimulant des effets leviers propices dans les stratégies territoriales de développement, il peut contribuer à la progression de toutes les activités qui lui sont liées, marquant ainsi son rôle premier de moteur de développement.</i> » (In Schéma de Développement Stratégique de Saint-Pierre-et-Miquelon : Plan 2015-2020)</p> <p>C'est à partir de cette analyse, au regard des potentialités de l'Archipel, que la Collectivité Territoriale, a positionné le tourisme comme pierre principale de sa stratégie de développement, faisant de ce dernier, depuis l'engagement du 11^{ème} FED, un axe de concentration de son schéma.</p> <p>Ainsi, la Collectivité Territoriale a pu conduire et soutenir des initiatives et des investissements permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● De déployer une stratégie offensive de coordination des acteurs, d'ingénierie et de marketing touristiques ● D'accompagner la mise en marché d'une première gamme de produits sur les créneaux nature ; architecture/patrimoine ; histoire/prohibition ● De valoriser et développer des équipements et événements sportifs et culturels ● De renforcer la desserte maritime de Miquelon et de Terre Neuve, et, d'assurer la desserte de l'île Aux Marins ● De développer les capacités d'hébergement haut de gamme <p>Sur ce seul dernier point, nous pouvons notamment faire mention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● De l'ouverture de l'hôtel Jacques Cartier ● De la mise en travaux du complexe touristique Les Terrasses du Port (projet d'appart-hôtel 4 étoiles de 16 chambres, jumelé avec des espaces spa, fitness, bien-être, restauration et salle de conférence ; ouverture programmée en 2021) <p>De manière globale, la capacité d'hébergements touristiques du territoire est passée de 114 chambres en 2015 à 129 en 2018, avec la quasi totalité du parc modernisée.</p>

	<p>L'offre d'hébergement atteint toutefois ses limites notamment durant la saison estivale, période de pic d'activité touristique, et lors de manifestations majeures (séminaires, salons, événements sportifs, culturels, etc.), amenant certains événements importants à ne pouvoir se tenir sur l'Archipel en raison d'une capacité d'accueil trop limitée.</p> <p>Cette tension sur l'offre est complexe à gérer dans la mesure où les taux de remplissage des structures hôtelières peuvent atteindre des niveaux bas hors saison, configuration freinant potentiellement l'émergence de nouvelles structures de ce type.</p> <p>Pour autant des solutions sont envisageables, dans une approche d'offre en hébergement multimodal et pluri-publics, sur le segment de l'entrée de gamme et de moyenne gamme.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Les enjeux retenus pour une mise en action différenciée sur la question de l'hébergement touristique sont donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● D'augmenter globalement la capacité d'accueil de l'Archipel en développant des solutions autres que la réponse hôtelière classique ● De répondre à la demande d'hébergements occasionnels lors d'événements sportifs ou culturels <p>Mais aussi,</p> <ul style="list-style-type: none"> ● De générer un potentiel de logements pouvant aussi en parallèle répondre à l'accueil des stagiaires et utilisateurs du Francoforum. <i>Institut français d'études linguistiques, le Francoforum est un lieu clé du tourisme culturel de l'Archipel à destination du marché canadien. Il accueille différents types de publics ; des scolaires pour une durée moyenne 3 jours, des étudiants universitaires, dans le cadre notamment d'un partenariat avec l'Université Memorial de Terre-Neuve (stages de 4 à 13 semaines) ou encore des professionnels pour des stages à thème ou des stages pédagogiques en langue française</i> ● D'apporter une réponse d'hébergement temporaire pour des jeunes qui reviennent sur l'Archipel, des travailleurs saisonniers ou des experts en mission de relative longue durée sur le territoire ● De proposer des opportunités d'hébergement week-end ou vacances pour la population locale sur chacun des espaces de vie de l'Archipel, Saint-Pierre et Miquelon <p>Dans cette optique, plusieurs projets-phares sont visés, avec pour certains une orientation autour du concept d'hybridation.</p> <p>Maître mot du renouveau de l'hébergement touristique, l'hybridation vise le développement de solutions d'hébergement alliant les codes de l'hôtellerie, de l'auberge de jeunesse, de la résidence de tourisme ou de la chambre d'hôtes. Les différents types d'hébergement touristique, disparaissent ainsi progressivement pour laisser place à autant de modèles que de besoins-clients.</p> <p>De même, on assiste également à l'hybridation du concept même de logement, avec le développement de l'accueil touristique chez l'habitant, mais aussi celui des immeubles ou logements partagés (co-living), des lieux qui, pour certains, accueillent déjà des touristes à la semaine, voire à la nuitée.</p> <p>Ainsi cette approche différenciée de la question de l'hébergement et du logement permet de tirer un trait d'union entre cette fiche-action et la fiche « Développer une offre de logements dans une logique de parcours résidentiel » pour envisager une solution mixte en réponse à des enjeux complémentaires. Le tout en correspondance avec la fiche-action portant l'ouverture d'un espace de co-working sur le territoire.</p> <p>En l'occurrence, sur l'entrée de l'hébergement touristique sont programmées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'ouverture sur Saint-Pierre d'un « espace de co-living » (sur des modèles innovants pouvant se rapprocher par exemple des structures d'open house et de co-habitat telles que https://www.joandjoe.com/fr/ ou https://www.cohabs.com/) ● La création d'un hébergement de groupes à destination de publics jeunes ou publics cibles (hébergement dédié pour des groupes scolaires ou sportifs permettant de

	<p>garantir des espaces différenciés adultes/mineurs, hommes/femmes tout en respectant des contraintes d'ordre sanitaire strictes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'adaptation et/ou l'aménagement sur Miquelon d'espaces organisés de campings durables ou éco-campings ● L'expérimentation de résidences alternatives sur le modèle de tiny houses maritimes comme par exemple, https://handcraftedmovement.com/
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement de l'attractivité de l'Archipel ● Augmentation de l'offre d'hébergements disponible toute l'année ● Etirement de la saison de fréquentation touristique ● Accueil d'une clientèle de touristes différents ● Evolution des représentations et de la vision du tourisme et du touriste ● Renforcement des dynamiques d'innovation territoriale ● Développement des mises en projet et des initiatives locales

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL

	Personne référente - Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Malika Halili	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Chef de projet	Projets Hébergement Jeunesse, Sport & culture, et, Résidence co-living Jérôme Cecchetti	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
	Projets Hébergements Légers de Loisirs, et, Eco-camping nature Malika Halili En lien avec Vicky Cornier	Direction du Tourisme Pôle Développement Durable - Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Francoforum, associations culturelles et sportives, services de l'État, mairies de Saint-Pierre et de Miquelon, Archipel Développement, Pôle Développement Durable Collectivité Territoriale	
Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Se mettre en curiosité apprenante de projets de même nature développés ailleurs ● Finaliser la formalisation des projets : <ul style="list-style-type: none"> ○ Public-cibles ○ Hypothèses d'implantation ○ Choix du modèle de gestion des équipements ○ Type de services associés et modalités de fonctionnement 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Designer des scénarios de configuration et de fonctionnement des espaces et des lieux visés (en intégrant trois critères essentiels : accessibilité, originalité, éco-responsabilité) • Organiser et accompagner la création et le lancement : D'une résidence co-living dans le centre historique de Saint-Pierre D'un lieu d'hébergement groupes jeunes / sports et culture sur Saint-Pierre D'un espace de 15 habitations légères de loisirs d'esprit maritime sur Miquelon D'un Eco-Camping de 50 emplacements sur Miquelon
--	--

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Programmes et schémas territoriaux

Plan Marketing 2016-2023

Diagnostic et Baromètre Jeunesse Saint-Pierre-et-Miquelon (2019/2020) et Programme Territorial Jeunesse
Etude sur l'implantation d'une auberge de jeunesse réalisée dans le cadre du plan d'action Schéma de Développement Stratégique 2015-2020

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

[Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande](#)

FA 1.1 - Développer un service d'informations économiques consolidées

FA 1.2 - Améliorer l'accès aux financements et mettre en place un fonds d'investissement local

FA 1.5 - Développer de nouveaux produits touristiques

[Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble](#)

[Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil](#)

FA 3.13 - Développer une offre de logements dans une logique de parcours résidentiel

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Taux d'occupation des hébergements touristiques**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	k€	k€	k€	k€	k€	k€
<i>Benchmarking des solutions liées au tourisme local et extérieur</i>	20	-	-	-	-	20
<i>Espace co-living touristique</i>	400	400	-	-	-	800
<i>Hébergement groupes jeunes / sports-cultures</i>	-	-	-	150	1350	1500
<i>Hébergement temporaire en nature</i>	80	-	-	-	-	80
<i>Projet 1 : Projet privé - Sur Miquelon-Langlade (15 unités HLL)</i>	-	-	1000	-	-	1000
<i>Projet 2 : Projet public - Sur Mirande (camping nature et caravanning, 60 emplacements)</i>	-	1000	1000	-	-	2000
TOTAL DE L'ACTION	500	1400	2000	150	1350	5400

FINALITE STRATEGIQUE 1

Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande

Axe	Maintenir et renforcer le développement du tourisme durable	
	FICHE-ACTION 1.7	S'engager dans une démarche de Tourisme Durable

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Accompagner les acteurs du tourisme vers des pratiques responsables, respectueuses de l'environnement et des populations, s'inscrivant dans une pleine démarche de Tourisme Durable
Rappel du contexte	<p>L'un des principes premiers du tourisme durable est de permettre une ouverture et une accessibilité responsables du milieu et des ressources naturelles, et d'en faire un support de découverte à destination tant des touristes que des populations locales tout en préservant l'intégrité.</p> <p>Cette forme de tourisme et de mise en scène d'activités se démarque par quatre éléments majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sa durabilité • Son respect pour l'environnement et les écosystèmes • Sa visée pédagogique et éducative • Son bénéfice socioéconomique et sociétal <p>Une telle logique et dynamique d'offre touristique profite en outre du fait que de plus en plus de voyageurs recherchent des expériences exaltantes, respectueuses de la nature qui les entoure, voire même participent à sa protection, sa revitalisation et sa valorisation.</p> <p>A ce titre l'écosystème naturel, environnemental et géo-climatique de Saint-Pierre-et-Miquelon est une valeur essentielle du territoire et de son identité intrinsèque.</p> <p>Espace de biodiversité riche et spécifique par excellence, l'Archipel dispose :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'une faune d'une grande richesse (phoques, baleines à bosses, rorquals et dauphins, macareux moines, pétrels et petits pingouins, eiders à duvet, harfang des neiges, lièvres arctiques...) • D'habitats présentant une flore typique (forêt boréale, tourbières, pelouse subarctique, cordons dunaires, lagune...) <p>Différentes actions ont été initiées sur l'Archipel ces dernières années visant spécifiquement la mise en valeur et la restauration d'espaces naturels et, de manière associée, la sensibilisation de la population locale et de toutes les parties prenantes du territoire. Citons par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13 sentiers pédestres inscrits dans l'outil de gestion de la Collectivité Territoriale : le Plan Territorial des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PTIPR) • La création d'outils de communication pour la pratique de la balade ou randonnée pédestre avec : L'édition d'un Guide de balades Nature à Saint-Pierre-et-Miquelon, la

	<p>mise en place de panneaux d'entrée de sentier signalant et rendant accessibles les itinéraires inscrits au PTIPR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le développement de l'offre de produits écotouristiques tels que les balades et randonnées guidées en nature • L'ouverture de la Maison de la Nature et de l'Environnement à Miquelon et la mise en œuvre de son projet de structure fondé sur le développement de l'Education à l'environnement (voir le Projet Educatif de la MNE) et de l'Ecotourisme • Des actions citoyennes de ramassage collectif des déchets provenant de la mer • Des opérations accompagnant l'élimination d'espèces exotiques envahissantes notamment le Sénéçon jacobée • La mise en œuvre d'un Plan de gestion pour la restauration et la valorisation de la Vallée du milieu à Saint-Pierre (élaboration de ce Plan de gestion issu du Schéma de Développement Stratégique 2015-2020) <p>Aujourd'hui, sur ce volet, l'enjeu est d'engager une stratégie de développement qui peut conjuguer préservation et valorisation des ressources naturelles pour conduire l'Archipel vers un autre modèle économique et social.</p> <p>Une approche qui de fait place le développement durable comme pilier de l'identité du territoire et enjeu transverse d'un Schéma de Développement Stratégique et qui veut mettre en avant en matière de tourisme durable quatre engagements-clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter • Préserver • Restaurer • Valoriser
<p>Description de l'action</p>	<p>Pour ce faire, deux actions principales sont visées.</p> <p>Organiser une offre pour un tourisme responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'image de l'Archipel en tant que destination pour un Tourisme Durable • Permettre aux professionnels du tourisme de s'intégrer dans une démarche de tourisme responsable partageant les valeurs durables, éthiques, équitables • Accompagner les professionnels dans une démarche de développement durable pour questionner leurs pratiques et leur donner les connaissances nécessaires • Promouvoir les acteurs engagés dans cette démarche en labélisant les produits touristiques en adéquation avec un ensemble de principes qui fondent le tourisme responsable <p>Créer une « Charte Tourisme durable »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer la Charte et les critères d'accréditation (par exemple, la nature des matériaux et techniques de restauration ou d'aménagement des lieux accueillant du public, la préférence donnée aux produits d'importation à faible empreinte carbone, le modèle énergétique des espaces et lieux d'accueil, l'engagement dans l'économie circulaire et les circuits courts, les actions sur le traitement des déchets mais aussi la réduction du nombre de déchets à la source...) • Établir un plan de communication pour encourager l'adhésion des commerces, acteurs socio-économiques et associatifs de l'Archipel à la Charte
<p>Impacts attendus</p>	<p>Amélioration de l'image perçue par les habitants et par les visiteurs Renforcement de l'attractivité touristique et du rayonnement de l'Archipel en tant que territoire responsable et de haute qualité durable Valorisation du sentiment d'appartenance positive au territoire Encouragement et développement d'initiatives et de nouveaux réflexes en termes de mobilité active et écologique</p>

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL

	Personne référente – Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Malika Halili	Direction du Tourisme - Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Chef de projet	Sylvie Allen-Mahé	Pôle Développement Durable - Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Pôles Développement Durable et Direction du Tourisme de la Collectivité Territoriale Mairies Services de l'Etat CACIMA Acteurs de la marque de territoire « Saint-Pierre-et-Miquelon, Des Îles d'Exception » Tout acteur ou structure volontaire pour s'engager dans une dynamique de tourisme durable	
Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation de l'offre de tourisme durable <ul style="list-style-type: none"> ● Réaliser un état des lieux des impacts et risques de la fréquentation et des activités touristiques sur le milieu naturel ● Informer et former les acteurs du tourisme sur le Tourisme-Durable, renforcer leurs connaissances, et, les accompagner dans l'appropriation de compétences appliquées ● Accompagner et soutenir les adaptations des structures ou des pratiques des acteurs touristiques ● Assurer une promotion spécifique des acteurs engagés en Tourisme Durable ○ Création d'une charte Tourisme Durable <ul style="list-style-type: none"> ● Déterminer en concertation le contenu de la charte et favoriser le maximum d'adhésions ● Sensibiliser et promouvoir la démarche de la charte ● Faire vivre la charte et en maintenir le niveau d'exigence ● Mettre en place un guide de connaissance et de pratiques facilitant l'intégration en continu de tout acteur volontaire dans la démarche de Tourisme Durable 	

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Programmes et schémas territoriaux

Plan de Développement de l'Agriculture Durable (PDAD)
 Contrat de Développement et de Transformation de Saint-Pierre-et-Miquelon 2019-2022
 Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme (STAU)
 Plan Marketing 2016-2023

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande

FA 1.4 - Réhabiliter et valoriser le patrimoine maritime

FA 1.5 - Développer de nouveaux produits touristiques

FA 1.9 - Mettre en place une dynamique Fab Lab agricole aquacole agroalimentaire

Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble

FA 2.12 - Développer des projets d'insertion sociale et d'adaptation au marché du travail

Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil

FA 3.14 – Engager un plan de réduction de l'empreinte carbone à partir de l'habitat

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Nombre de signataires de la charte Tourisme Durable**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>
<i>Offre pour un tourisme durable</i>	100	-	-	-	-	100
<i>Adaptations des structures ou des pratiques des acteurs touristiques</i>	-	100	100	100	100	400
<i>Promotion spécifique des acteurs engagés en TD</i>	-	10	10	10	10	40
<i>Maintien de la charte Tourisme-durable</i>	-	-	5	5	5	15
TOTAL DE L'ACTION	100	110	115	115	115	555

FINALITE STRATEGIQUE 1

Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande

Axe	Structurer et développer une filière aquacole, agricole et agro-alimentaire	
	FICHE-ACTION 1.8	Développer et valoriser l'offre de produits à destination du marché local

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Créer de la valeur ajoutée locale à partir des ressources de l'Archipel
Rappel du contexte	<p>Malgré la taille réduite de l'Archipel et les contraintes de production inhérentes à sa géographie et à son climat, le territoire a à sa portée de nombreuses opportunités dans le développement des secteurs agricole et aquacole et d'une filière agro-alimentaire, à destination première du marché local. Aujourd'hui, le taux de dépendance alimentaire de Saint-Pierre-et-Miquelon est environ de plus de 95%.</p> <p>Dans cette logique, fin 2018, a été adopté un Plan de Développement de l'Agriculture Durable (PDAD) visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la part de l'agriculture dans l'économie de l'Archipel • Améliorer la couverture des besoins en produits agricoles par des produits locaux • Diminuer les importations, et, donc, agir positivement sur le bilan carbone • Et aussi, renforcer le rôle de l'agriculture dans l'aménagement du territoire, la conservation de la biodiversité et l'entretien des paysages <p>Plus globalement, l'ambition du PDAD est de renforcer les exploitations existantes (modernisation et augmentation de la valeur ajoutée), d'installer de nouveaux exploitants, de répondre à la demande alimentaire et de faire de l'agriculture de Saint-Pierre-et-Miquelon une agriculture moderne et performante sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux.</p> <p>Le développement de ce secteur et son extension possible sur certains segments de produits semi-transformés et/ou élaborés a par ailleurs des incidences connexes non négligeables en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nutrition et capital santé • Gestion raisonnée et durable des importations et des déchets • Image du territoire et lien avec une stratégie de marketing touristique axée entre autres sur la gastronomie et les produits français <p>Les possibilités agricoles sont diverses (productions maraichères, ovines et avicoles), ce d'autant plus qu'aujourd'hui, par exemple, les techniques sous serre classique ou en version hydroponie permettent d'une certaine manière de s'affranchir de problématiques climatiques.</p> <p>Également, en matière aquacole, plusieurs espèces de poissons et fruits de mer pourraient être exploitées plus qu'elles ne le sont actuellement à des fins de valorisation locale (par exemple : crabes, homards, flétans, moules...).</p>

	<p>Enfin, l'expérience récente réussie d'une brasserie artisanale sur Miquelon ouvre la voie sur un travail d'analyse et de prospective à approfondir sur les opportunités agroalimentaires qu'offre le territoire. L'enjeu étant d'articuler les initiatives locales dans une logique associant ressources locales, proximité et diversité des productions.</p> <p>L'étroitesse du territoire rendant la logique de filières plus complexe, c'est à partir de cette dynamique d'interactions positives et de cette mise en cohérence des initiatives que peut se construire une chaîne de valeur territoriale.</p> <p>Avec une approche ciblée en termes de circuit court et de valeur ajoutée durable, le secteur primaire peut s'affirmer comme un élément majeur d'une stratégie plus globale d'innovation et d'identité locale responsable.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>L'engagement d'un soutien et d'un accompagnement renforcés au développement et à la valorisation d'une offre des secteurs aquacole, agricole et agro-alimentaire à destination du marché local devra en point de départ déterminer tant les cibles que les objectifs visés par chacune des filières.</p> <p>Pour ce faire, un travail de recensement précis et d'analyse de l'existant et du potentiel (volets offre et demande) devra être conduit.</p> <p>Sur cette base, seront arrêtés le scénario stratégique d'appui sectoriel et le programme d'accompagnement correspondant.</p> <p>Ce dernier pourra s'appuyer et s'inspirer du modèle déjà en place de soutien à l'agriculture, reliant, à travers le PDAD, la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, la Chambre d'Agriculture, de Commerce, d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat (CACIMA) et les services de l'Etat, Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer (DTAM).</p> <p>Le soutien, en complément des dispositifs existants et en rénovation, devra pouvoir être déployé sur différents volets des démarches-projets ; par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'installation et à la création • Investissements de développement et/ou de modernisation • Conception et élaboration de produits • Etudes organoleptiques • Stratégie marketing <p>Dans cette approche, trois éléments devront guider la structuration et l'orientation du processus de soutien aux filières et aux porteurs de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La dimension de durabilité appliquée des projets • Le caractère non générateur de concurrence excessive au regard du marché local (sans pour autant bien sûr imposer d'entrave au marché) • La dynamique d'économie circulaire intégrée à la démarche projet <p>De facto, cela se traduira par l'élaboration et la formalisation d'une procédure de type « go-no go » et de règles claires quant à l'attribution des aides et des ressources mobilisables en termes d'accompagnement.</p> <p>Enfin, sera défini et mis en œuvre un plan de communication et de valorisation de la stratégie sectorielle globale et des démarches-projets à destination :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des entrepreneurs et porteurs de projets • Des organismes et structures parties prenantes de la dynamique de développement territorial (ensemble des services de l'Etat et des pôles de la Collectivité Territoriale, Pôle Emploi, établissements scolaires et de formation, acteurs touristiques...) • De l'ensemble de la population de l'Archipel sur la sensibilisation à l'alimentation durable et aux dynamiques de circuits courts (en poursuite des actions menées par la Caisse Prévoyance Santé et la DTAM, notamment, dans le cadre du Programme National Nutrition Santé)

	Et ce pour engager un cercle vertueux autour du triptyque sensibilisation - adhésion - mobilisation.
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement du territoire sur un premier palier de relative auto-suffisance alimentaire • Réduction des importations de produit consommé sur l'Archipel • Valorisation des métiers agricoles et assimilés • Développement de l'emploi local • Amélioration globale de la qualité alimentaire locale • Renforcement de la dynamique transverse de développement durable • Affirmation de nouvelles filières économiques génératrices de valeur ajoutée • Augmentation des exportations

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL		
	Personne référente - Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Vicky Cormier	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Chef de projet	Carole Coquio	Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer (DTAM)
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Pôle Développement Economique de la Collectivité Territoriale, CACIMA, service de l'État, DTAM, Pôle emploi, Education nationale et organismes de formation, producteurs et artisans locaux, professionnels des métiers de bouche, acteurs touristiques, porteurs de projets et créateurs d'entreprises	
Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualiser un état des lieux des productions agricoles locales actuelles (connaissance de l'offre et du contexte, recensement des projets émergents à 2/3 ans • Mener une enquête sur les attentes des consommateurs en matière de produits alimentaires locaux • Fixer les productions cibles à renforcer et à développer • Déterminer les critères d'attribution de subvention ou d'accompagnement complémentaires aux dispositifs existants • Rédiger une procédure d'intervention à réactualiser annuellement, ainsi qu'un règlement d'attribution d'aides • Organiser le lancement annuel d'appels à projets permettant soit l'installation de nouveaux exploitants agricoles soit la diversification d'activités d'exploitations existantes • Assurer la communication et la diffusion des nouveaux dispositifs de soutien à la filière • Assurer l'accompagnement et la mobilisation des porteurs de projets • Organiser la mise en place d'un plan alimentaire territorial (PAT) 	

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Programmes et schémas territoriaux

Plan de Développement de l'Agriculture Durable (PDAD)
Volet halieutique du PTADAP
Schéma Territorial de Développement de l'Aquaculture Maritime (ne cours d'élaboration)
Contrat de Développement et de Transformation de Saint-Pierre-et-Miquelon 2019-2022
Schéma territorial d'Aménagement et d'Urbanisme (STAU)

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande

FA 1.1 - Développer un service d'informations économiques consolidées
FA 1.2 - Améliorer l'accès aux financements et mettre en place un fonds d'investissement local
FA 1.5 - Développer de nouveaux produits touristiques
FA 1.9 - Mettre en place une dynamique Fab Lab agricole aquacole agroalimentaire

Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble

FA 2.10 - Appuyer et développer les usages numériques facilitateurs du quotidien

Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil

FA 3.17 - Promouvoir l'implantation d'entreprises

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Part de marché des productions locales (%)**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	k€	k€	k€	k€	k€	k€
<i>Procédure d'intervention et règlement d'attribution des aides</i>	50	-	-	-	-	50
<i>Appel à projet annuel</i>	-	325	325	325	325	1300
<i>Prospection de porteurs de projets</i>	-	12	12	12	12	48
<i>Mise en place d'un plan alimentaire territorial (PAT)</i>	-	10	15	15	15	55
TOTAL DE L'ACTION	50	347	352	352	352	1453

FINALITE STRATEGIQUE 1

Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande

Axe	Structurer et développer une filière aquacole, agricole et agro-alimentaire	
	FICHE-ACTION 1.9	Mettre en place une dynamique de Fab Lab agricole aquacole agroalimentaire

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Favoriser l'innovation, permettre l'expérimentation et soutenir le développement de nouveaux produits
Rappel du contexte	<p>Le Schéma de Développement Stratégique 2015-2020 amorçait l'engagement d'une démarche nouvelle et volontaire d'innovation, avec un préalable fixé qui était de renforcer la capacité du territoire et des acteurs parties prenantes de développer en continu une posture active ouverte, curieuse et observatrice.</p> <p>La dynamique de veille créative induite de ce challenge territorial génère informations et analyses permettant aux décideurs et forces créatrices du territoire d'agir sur leur environnement, de réagir activement, d'anticiper les changements et d'innover. De forme singulière, ce processus de veille se positionne et se calibre entre veille concurrentielle et veille prospective.</p> <p>Afin d'irriguer le territoire en énergies nouvelles et d'accentuer les processus d'émergence de projets et de mise en initiative, cette stratégie de veille a été engagée au fil du temps par différents groupes d'acteurs thématiques, notamment sur les enjeux de l'agriculture et du développement durable.</p> <p>Lors des discussions ouvertes dans le cadre des ateliers participatifs d'élaboration de ce nouveau volet du Schéma de Développement Stratégique, les réflexions ont convergé vers la proposition d'implanter le concept de Fab Lab (<i>contraction de Fabrication Laboratory</i>) sur l'Archipel.</p> <p>Espace-support propice pour « doper l'inventivité », la dynamique des Fab Labs permet de passer de l'idée à l'objet, du prototype à la petite série par une approche de collaboration à travers le partage du savoir et des données. Ils favorisent l'évolution et l'acquisition de connaissances et de compétences. Ils représentent de puissants outils d'inclusion sociale, de valorisation de la science, d'appropriation de la technologie et du partage des savoirs entre les communautés et les générations.</p> <p>Cet esprit d'innovation pratique et de collaboration appliquée des Fab Labs doit pouvoir inspirer la mise en place d'espaces permettant le déploiement de nouvelles entreprises et activités, le soutien à l'entrepreneuriat, la conception, l'expérimentation et le lancement de nouveaux produits.</p> <p>Le ciblage de la démarche Fab Lab de Saint-Pierre-et-Miquelon vise la valorisation des ressources premières de l'Archipel ; à savoir, l'environnement marin et l'aquaculture d'une part, le potentiel agricole d'autre part.</p>

	<p>Cette démarche est en lien direct avec le Plan de Développement Agricole Durable (PDAD) et plus globalement, le processus d'aménagement du territoire.</p> <p>Citons pour rappel deux enjeux mis en évidence dans le PDAD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le besoin de la mise en place d'espaces dédiés, d'accompagnement et de soutien technique en appui des nouveaux exploitants agricoles (espaces de type incubateur ou ferme-relais permettant un premier démarrage d'activité) • L'opportunité de créer une ferme technico-pédagogique permettant l'amélioration de la visibilité des métiers de l'agriculture auprès des jeunes, le développement de pratiques agricoles innovantes sur les aspects agronomiques et énergétiques, à même de répondre aux objectifs de production, la formation continue des exploitants agricoles, l'accueil de visites de partenaires extérieurs à l'Archipel et l'accueil de bénévoles souhaitant participer aux activités de la ferme <p>Cette dynamique de Fab Lab agricole, aquacole et agro-alimentaire marque pleinement l'ambition de Saint-Pierre-et-Miquelon d'évoluer vers un nouveau modèle d'équilibre territorial durable, générateur de développement économique à impacts positifs.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>La Collectivité Territoriale entend déployer des espaces « incubateurs » d'expérimentations et d'initiatives locales dans une logique d'open innovation de type Fab Lab.</p> <p>Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De deux à trois espaces-relais agricoles, en soutien à la primo-installation et au développement de nouvelles productions agricoles (possiblement, sur Saint-Pierre, des serres aujourd'hui non utilisées, anciennement exploitation Marie-Luce et serres de l'Association de Formation Continue ; une ferme-relais sur Miquelon) Parallèlement à ces unités, sont aussi prévus en accompagnement de la dynamique, notamment au regard des enjeux de modification progressive du schéma d'alimentation et de consommation local, de réinvestir sur Saint-Pierre des espaces urbains pour les transformer ou y installer des jardins ou carrés potagers partagés • D'un espace d'incubation de projets aquacoles et produits de la mer • D'un incubateur de transformation agro-alimentaire <p>En fonction des spécificités intrinsèques et des potentialités de chacun des points de l'Archipel, l'ambition est de répartir de façon équilibrée ces unités entre Saint-Pierre et Miquelon, en privilégiant la reprise, la rénovation et l'aménagement d'espaces inoccupés ou non adaptés (par exemple, bâtiment de la quarantaine à Miquelon).</p> <p>Le dispositif d'espaces-test agricole et aquacole permettra, dans une logique de collaboration apprenante et d'économie de partage, de tester grandeur nature la faisabilité des projets d'installation ou de lancement de nouvelles productions.</p> <p>Quatre niveaux d'offre de services et modalités d'accompagnement seront mis en scène :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement « Pour découvrir et partager » (logique d'animation et de sensibilisation large à partir d'outils-supports de type jardins ou carrés potagers biologiques partagés) • L'accompagnement « Pour se tester » (logique de couveuse pour des personnes en phase amont de la conception ou création de projet) • L'accompagnement « Pour se créer » (logique d'incubateur pour les primo-créeurs) • L'accompagnement « Pour grandir » ou « Pour se développer » (logique d'accélérateur pour les entreprises ou structures déjà existantes) <p>Afin de soutenir l'implantation des espaces incubateurs de type Fab Lab, le territoire devra d'une part conforter et soutenir le processus de mutualisation de moyens entre les différents organismes parties prenantes, et, d'autre part renforcer à terme son potentiel de compétences</p>

	<p>mobilisables et disponibles en expertise et développement projets agricoles, aquacoles et agro-alimentaires via le recrutement d'un chargé de mission dédié.</p> <p>Ce pôle d'appui spécialisé de soutien à l'innovation aura pour tâche de diriger et d'animer les espaces de développement. Il devra accompagner les entrepreneurs et porteurs de projets locaux, pour qu'à terme, ceux-ci soient en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● De structurer et réaliser des projets pilotes ● D'établir la portée, les contraintes et limites de leurs projets ● De planifier et organiser une campagne d'essais ou d'expérimentation ● De formuler des conclusions valides, présenter et interpréter les résultats quantitatifs à partir des essais effectués ● De documenter la portée des contraintes réglementaires de leurs projets ● D'évaluer les compétences à acquérir ou renforcer pour une pleine maîtrise du développement de leurs productions et de leurs projets <p>Enfin, cette mise en action sera aussi l'occasion pour l'Archipel de se relier à des réseaux de recherche-action et de prospective engagés sur les nouvelles dynamiques agricoles, tels que par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● En France : Réseau National des Espaces-Test Agricoles (https://reneta.fr/) Réseau Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle (http://www.afaup.org/) ● Au Québec : Réseau Equiterre (https://equiterre.org/) Laboratoire d'Agriculture Urbaine (http://www.au-lab.ca/)
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement des projets d'installation en agriculture et en aquaculture ● Renforcement de la fiabilité et des chances de réussite des démarches-projets ou stratégies-produits ● Diversification des activités économiques génératrices de valeur sur le territoire ● Opportunités de nouvelles vocations pour les jeunes du territoire ● Aménagement responsable et concerté des espaces naturels et agricoles ● Valorisation des ressources locales ● Développement des circuits courts ● Renforcement de l'attractivité et de l'image positive et novatrice de l'Archipel

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL		
	Personne référente - Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Vicky Cormier	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Chef de projet	Cassandre Bourgeois	Chambre d'Agriculture, de Commerce, d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat (CACIMA)

Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Pôle Développement Economique de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, Mairies de Saint-Pierre et de Miquelon, CACIMA, services de l'État, DTAM, professionnels des filières, organismes de formation
Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Finaliser l'analyse sur le contenu et les missions du FAB LAB Identifier et cartographier l'ensemble des sites et espaces fonciers pouvant être affectés aux usages et initiatives visés par la fiche-action Dresser un tableau des avantages comparatifs et contraintes en fonction des activités pouvant y être affectées Etablir des scénarios d'implantation des espaces Fab Lab permettant de doter le territoire de deux fermes relais , d' une serre relais , d' une halle technologique et d' une ferme halieutique Formaliser le processus d'accompagnement des porteurs de projets Aménager et organiser les espaces composant le Fab Lab agricole, aquacole et agro-alimentaire de Saint-Pierre-et-Miquelon Engager l'accompagnement des porteurs de projet

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Programmes et schémas territoriaux

Plan de Développement de l'Agriculture Durable (PDAD)
Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme (STAU)

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

[Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande](#)

FA 1.1 - Développer un service d'informations économiques consolidées
FA 1.2 - Améliorer l'accès aux financements et mettre en place un fonds d'investissement local
FA 1.7 - Protéger, restaurer et valoriser les espaces naturels et la biodiversité
FA 1.8 – S'engager dans une démarche de Tourisme Durable

[Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble](#)

FA 2.12 - Développer des projets d'insertion sociale et d'adaptation au marché du travail

[Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil](#)

FA 3.17 - Promouvoir l'implantation d'entreprises
FA 3.18 - Accompagner le développement économique en mode FIER SPM

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Nombre de projets lancés**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	k€	k€	k€	k€	k€	k€
<i>Préparation des implantations et des installations</i>	150	350	-	-	-	500
<i>Deux fermes relais (Miquelon), Une serre relais (St-Pierre), Une halle technologique (Miquelon, bâtiment de la quarantaine)</i>	-	60	1060	3060	3060	7240
<i>Équipements spécialisés</i>	-	-	100	450	450	1000
TOTAL DE L'ACTION	150	410	1160	3510	3510	8740

FINALITE STRATEGIQUE 2

**Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour
un renouveau du Bien vivre ensemble**

FINALITE STRATEGIQUE 2

**Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un
renouveau du Bien vivre ensemble**

Axe	Soutenir le développement de services de proximité et d'espaces de vie partagés	
	FICHE-ACTION 2.10	Appuyer et développer les usages numériques facilitateurs du quotidien

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Faire du numérique une ressource du développement territorial
Rappel du contexte	<p>Les opportunités liées au numérique ne sont plus à démontrer aujourd'hui, tant en matière de compétitivité des entreprises, de marketing et d'attractivité territoriale, de services directs à la population que de levier pour la construction d'une stratégie d'aménagement du territoire différenciée et spécifique.</p> <p>Les premières réflexions thématiques qui ont accompagné le lancement du Schéma de Développement Stratégique ont mis en avant une certaine ambition d'évoluer en tant que « smart island » (un archipel intelligent, équitable et durable), en visant, pour cela, la création et le développement d'une filière économique du numérique, sur le modèle des résultats produits par la filière touristique.</p> <p>Ce d'autant plus que précédemment, afin de répondre aux enjeux du désenclavement numérique et de l'ouverture du territoire au très haut débit, la Collectivité Territoriale a pris en charge l'installation d'un câble numérique sous-marin dans la péninsule de Burin, permettant de relier la province de Terre-Neuve Labrador à Saint-Pierre-et-Miquelon.</p> <p>Pour autant, l'analyse du contexte territorial amène à nuancer l'ambition première affichée.</p> <p>En effet, la réalité des usages numériques quotidiens sur Saint-Pierre-et-Miquelon laisse apparaître un besoin premier prioritaire de stratégie globale d'imprégnation et de vulgarisation du numérique au quotidien.</p> <p>Si quelques acteurs et initiatives valorisent le numérique comme support de leur développement ou de leurs projets, force est de constater par ailleurs un certain nombre de manques ou de fragilités territoriales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peu de sites internet, tant du côté des entreprises que des acteurs de la vie locale (associations sportives, culturelles) ou organismes publics • Une offre de services numériques très faible • Un usage parfois inapproprié des réseaux sociaux (Facebook principalement) pour la diffusion et la communication d'informations • Des retards dans la mise en œuvre du plan Administration publique 2022 • Des démarches d'open quasiment inexistantes • Au regard du vieillissement de la population notamment, un risque de fracture numérique et ses impacts en termes de fragilisation du corpus social

<p>Description de l'action</p>	<p>Pour répondre de l'objectif de faire du numérique une pleine ressource du développement de l'Archipel, est établie une feuille de route stratégique d'imprégnation du numérique mettant en scène la Collectivité Territoriale comme acteur pionnier et démonstratif.</p> <p>Cette démarche s'inscrit résolument pour la Collectivité Territoriale dans une stratégie et une ambition de « contagion par l'action ».</p> <p>Les champs d'application de cette démarche se concentrent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Collectivité Territoriale connectée <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer des outils internes comme des outils de partage, de communication et d'échanges entre les élus et les agents des collectivités (#Cloud ; #Modernisation) ○ Renforcer la mise en accès libre de données et répondre de l'enjeu de l'open data (#Données ouvertes ; #Accès public) ○ Proposer de nouveaux services dématérialisés (#Action publique) ○ Faciliter l'accès aux services de proximité et aux activités culturelles, sportives et associatives (#Inscription en ligne) ○ Aménager et/ou gérer des espaces d'innovation (#Lieux d'innovation ; #Expérimentation) ○ Engager le territoire dans une démarche de sobriété numérique, de numérique responsable (#Environnement ; #Empreinte numérique) • Un Archipel numériquement inclusif <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner tous les citoyens du territoire aux usages du numérique (#Fracture numérique ; #Inclusion numérique pour tous) ○ Favoriser la participation citoyenne (#Production participative ; #Externalisation) ○ Faire évoluer le rapport de l'individu à son environnement (#Rôle social ; #Espace public ; #Vivre ensemble ; #Sociabilité numérique) <p>Cette mise en mouvement de la Collectivité sur un renforcement de ses pratiques et la construction d'une valeur ajoutée numérique territoriale sera parallèlement l'occasion d'apporter soutien, conseils et appui à tout opérateur ou structure (associative ou touristique notamment) souhaitant engager une stratégie de « revamping » (refonte) de son offre de services numériques.</p>
<p>Impacts attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'offre de services numériques territoriale • Evolution des pratiques professionnelles et citoyennes, individuelles et collectives • Accélération du développement des entreprises et des projets de création d'activités • Renforcement de la visibilité territoriale • Consolidation du plan de marketing et d'attractivité territoriale • Engagement de l'Archipel dans une stratégie de territoire numérique responsable

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL		
	Personne référente - Fonction	Structure
<p>Pilotage</p>		
<p>Directeur d'axe</p>	<p>Julie Cox</p>	<p>Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon</p>
<p>Chef de projet</p>	<p>Mathieu Delamaire</p>	<p>Direction du Tourisme - Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon</p>

Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Les services de la Collectivité Territoriale (Pôle Développement Attractif, Pôle Développement Solidaire, Pôle Développement Durable, Pôle Développement Economique, Ressources Humaines, Cabinet, Administration Générale...), Archipel Développement, mairies de Saint-Pierre et de Miquelon Langlade, structures associatives
Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer et auditer l'ensemble des des pôles de la Collectivité Territoriale pour identifier des projets numériques potentiels dans leur fonctionnement quotidien usuel • Finaliser le projet de logiciel de billetterie et de vente en ligne du Pôle Développement Attractif • En assurer la valorisation pour un faire projet-repère de sensibilisation et de démonstration de l'engagement de la stratégie « Collectivité Territoriale connectée » • Engager un programme annuel d'opérations innovantes et de développement de projets numériques au sein de chaque pôle de la Collectivité Territoriale • Mettre en place des actions continue de formation et d'adaptation des compétences • Soutenir l'engagement de projets numériques des Mairies et des acteurs associatifs

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Programmes et schémas territoriaux

Travaux menés dans le cadre de la réflexion d'un Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) Action Publique 2022 (Programme national pour accélérer la transformation publique et transformer l'Administration en trois points : améliorer la qualité des services publics, offrir un environnement de travail modernisé aux fonctionnaires et maîtriser les dépenses publiques en optimisant les moyens)

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

[Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande](#)

FA 1.3 - Développer un espace de co-working

FA 1.5 - Développer de nouveaux produits touristiques

FA 1.8 - Développer et valoriser l'offre de produits à destination du marché local

[Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble](#)

FA 2.12 - Développer des projets d'insertion sociale et d'adaptation au marché du travail

[Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil](#)

FA 3.16 - Accompagner les parcours de formation des jeunes

FA 3.18 - Accompagner le développement économique en mode FIER SPM

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Nombre de nouveaux services et usages numériques développés par la Collectivité Territoriale**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>
<i>Logiciel de billetterie et vente en ligne</i>	55	-	-	-	-	55
<i>Développement de projet numérique annuel CT</i>	-	90	90	90	90	360
TOTAL DE L'ACTION	55	90	90	90	90	415

FINALITE STRATEGIQUE 2

**Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un
renouveau du Bien vivre ensemble**

Axe	Soutenir des initiatives génératrices de cohésion sociale	
	FICHE-ACTION 2.11	Créer des lieux de vie et espaces de rencontre

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Favoriser l'intégration de tous les jeunes de l'Archipel dans une dynamique sociale, solidaire et intergénérationnelle positive
Rappel du contexte	<p>Les discussions et séquences de concertation sur le nouveau Schéma de Développement Stratégique ont souligné une perception partagée que la société semble évoluer vers des comportements de plus en plus individualistes.</p> <p>Alors que le modèle de vie et de posture relationnelle naturelle de l'Archipel s'accordait originellement autour des concepts de solidarité, du vivre ensemble et de partage, Saint-Pierre-et-Miquelon n'échappe pas à cette tendance d'égoïsme et d'effritement du lien social.</p> <p>Pour la jeunesse et la génération des jeunes adultes, une part causale importante de ce changement de mode de vie par rapport aux générations précédentes semble pouvoir être reliée au phénomène des « écrans ».</p> <p>En une décennie, les appareils et ressources numériques ont changé le rapport à l'espace, au temps et aux autres. Il y a en conséquence, moins de solidarité familiale et intergénérationnelle, plus d'isolement relationnel et social.</p> <p>Parallèlement, selon plusieurs études menées au Canada, aux États-Unis et en France, chez les tout-petits comme chez les adolescents, une surexposition aux écrans est également génératrice de problématiques spécifiques (par exemple, difficultés d'acquisition du langage, troubles du sommeil, risques d'obésité, voire fragilisation du développement cognitif).</p> <p>Fin 2019, la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon a conduit un diagnostic territorial enfance-jeunesse. Ce diagnostic, dont la cible publique définie était les 9/30 ans, a permis de finaliser un état des lieux complet de la situation et des réalités de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire.</p> <p>Dans ce cadre, a également été produit un baromètre de la jeunesse afin de recueillir directement l'avis des jeunes et de dresser à partir de là un panorama de la jeunesse et de ses préoccupations.</p> <p>Parmi les éléments majeurs marquant la difficulté de la jeunesse sur le territoire, trois items dominant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les rumeurs et le manque d'anonymat • Le coût de la vie • Une forme d'isolement

	<p>Autant d'éléments qui signent le revers de l'insularité.</p> <p>Au-delà de ces ressentis, se pose, en parallèle, de manière plus globale, et ce malgré la mise en place d'instances telle que par exemple, le Conseil Territorial de la Jeunesse, la place laissée aux jeunes dans la société.</p> <p>En termes de piste de réponses, le diagnostic jeunesse porte en propositions les pistes suivantes à co-construire avec les jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création d'un espace jeunesse à Saint-Pierre • La proposition d'une offre de loisirs généraliste pour les 9/17 ans • Un espace pour les adolescents (13/17 ans) à revisiter en profondeur (objectifs, lieu, modalités de gestion) avec une mission d'écoute et d'accompagnement à repenser <p>Autre point soulevé au cours des travaux de concertation : le besoin territorial de disposer d'un lieu de rencontre familial, intergénérationnel, solidaire, régénérant la possibilité de créer des liens et des échanges.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Sur un principe similaire à des dynamiques correspondant à celles des tiers-lieux, l'Archipel souhaite doter le territoire d'un ensemble de points de rencontres et de vie locale.</p> <p>Solutions hybrides entre espace personnel et espace ouvert, ceux-ci seront pensés afin de réunir un certain nombre de conditions permettant les rencontres informelles et favorisant la créativité des interactions sociales, notamment à travers l'ouverture, la flexibilité, la viabilité, la convivialité et l'accessibilité.</p> <p>Comme l'analyse Ray Oldenburg, sociologue américain, au sein de ces espaces : <i>« Les amis occasionnels, les habitants d'un quartier, les professionnels d'un secteur, peuvent s'y retrouver et en faire le noyau de leur communauté. Les rencontres informelles et familiales dans ces lieux n'ont pas à être planifiées entre les individus qui s'y croisent et s'y retrouvent. Ce sont des lieux dits « de passage » qui attribuent un sens nouveau à l'espace et à la culture à travers les communautés qui se forment et se rassemblent, des réseaux qui se tissent et grandissent autour des usages que l'on en fait. »</i></p> <p>Est ainsi prévue la création de deux espaces spécifiques dans le cadre du Schéma de Développement Stratégique 2021-2025.</p> <p>Création d'un lieu pour les jeunes à Saint-Pierre (de type Maison des jeunes) Co-animé par un collectif d'associations et services partenaires locaux, accessible été comme hiver, ce lieu, co-élaboré avec les jeunes eux-mêmes proposera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des espaces dédiés pour les jeunes (9/12), les adolescents (13/15) et les pré-adultes (16/18) • Un minimum d'animations et d'activités permettant une présence adulte et professionnelle discrète mais « guidante » • Des équipements sportifs (de type skateboards, paniers de basket modulables par exemple) ou culturels (percussions et instruments de musique, peinture pour street art...), pour des prêts de court terme, sur place et gratuit • Un accès libre sans inscription nécessaire • Un espace d'écoute, d'information, de conseil, d'orientation voire d'accompagnement en termes d'orientation et de construction du projet professionnel (combinant les services d'une Mission Locale et d'un Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes) <p>Cet espace pourrait trouver par la suite une déclinaison adaptée sur Miquelon, en prenant appui sur l'actuel foyer des adolescents de la Maison des Loisirs.</p> <p>Création d'un lieu pour les adultes et les familles à Saint-Pierre Espace de lien social et de solidarité positive, ce lieu se caractérise par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un espace de rencontre convivial • Un espace parents-enfants, pour ouvrir les discussions et accompagner la parentalité • Un espace informatique en libre-service (avec la présence certains jours d'un jeune animateur pour aider et conseiller)

	<ul style="list-style-type: none"> • Une bourse aux services pour favoriser l'entraide • Un lieu d'exposition et de création artistique • Des salles pouvant être louées ou mises à disposition d'entreprises individuelles ou d'associations pour des ateliers, mini-conférences ou autres <p>Ce lieu de vie communautaire sera situé en centre-ville, ouvert à tous, accessible aussi aux personnes de passage sur le territoire et aux touristes.</p> <p>L'animation et la gestion du lieu pouvant être organisées à partir d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) et/ou une Entreprise Adaptée (entreprise permettant à des personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi dans des conditions adaptées à leurs capacités et les accompagnant dans leur projet professionnel).</p>
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Epanouissement de la jeunesse • Renforcement du potentiel d'engagement des jeunes • Evolution positive des représentations sur la jeunesse • Liens intergénérationnels plus forts entre les habitants de l'Archipel • Développement de la créativité et de l'innovation sociale • Renforcement de l'attractivité de l'Archipel

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL

	Personne référente - Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Sonia Borotra	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Chefs de projet	<p>Projet Espace Adultes et Familles Célia Verdier</p> <p>Projet Maison des jeunes Vicky Girardin</p>	<p>Pôle Développement Solidaire - Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon</p> <p>Directrice Générale des Services - Mairie de Saint-Pierre</p>
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Mairies, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS), structures de la Collectivité Territoriale à Saint-Pierre et à Miquelon, Services de l'État, DCSTEP, associations diverses, Pôle Emploi, associations, structures d'appui et d'accompagnement à la jeunesse, autres acteurs éducatifs et sociaux	
Phases de travail	<p>Phases-projet - conjointes pour les deux projets Maisons des jeunes et Espace Adultes et Familles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des jeunes pour co-construire leur projet (10-18 ans) au fil de l'eau, et, parallèlement, des familles pour l'espace Adultes et Familles • Détailler et spécifier l'ensemble des besoins • Identifier les lieux ou bâtiments existants cibles • Déterminer et formaliser les modes de fonctionnement et la gestion des lieux et des activités • Réaliser les travaux, agencer et équiper les espaces 	

	<ul style="list-style-type: none"> Engager la dynamique d'accueil des publics et les services d'animation
--	--

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION
Programmes et schémas territoriaux
Diagnostic et Baromètre Jeunesse Saint-Pierre-et-Miquelon (2019-2020) et Programme Territorial Jeunesse Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme (STAU)
Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique
<p>Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande</p> <p>FA 1.3 - Développer un espace de co-working FA 1.4 - Réhabiliter et valoriser le patrimoine maritime</p> <p>Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble</p> <p>FA 2.12 - Développer des projets d'insertion sociale et d'adaptation au marché du travail</p> <p>Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil</p>

EVALUATION DE L'IMPACT
Indicateur d'évaluation : Fréquentation mensuelle des lieux

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT						
	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	k€	k€	k€	k€	k€	k€
Mission de Maîtrise d'Ouvrage Délégué (MOD)	60	240	-	-	-	300
Travaux et aménagements	-	-	1500	1500	-	3000
Exploitation de la MDJ	-	-	-	-	250	250
Exploitation de l'espace communautaire multi-publics	-	-	-	-	80	80
TOTAL DE L'ACTION	60	240	1500	1500	330	3630

FINALITE STRATEGIQUE 2

**Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un
renouveau du Bien vivre ensemble**

Axe	Soutenir des initiatives génératrices de cohésion sociale	
	FICHE-ACTION 2.12	Développer des projets d'insertion sociale et d'adaptation au marché du travail

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Renforcer l'employabilité et l'acquisition-adaptation de compétences professionnelles de tous les jeunes
Rappel du contexte	<p>L'arrêt brutal de la pêche industrielle à la morue, il y a 25 ans, a profondément bouleversé la situation et la configuration de l'emploi, amenant l'Archipel à évoluer vers une économie de services (86,7 % de l'emploi total en 2015).</p> <p>Tout au long de ces dernières années, le marché du travail de l'archipel reste bien orienté.</p> <p>En 2018, « l'indicateur de chômage s'établit à 4,9 % en moyenne annuelle, en légère hausse par rapport à 2017 (+0,1 point). Le nombre de moyen de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie A (sans aucune activité) s'élève à 157 en 2018, en hausse de 2,5 % par rapport à 2017. Il s'agit majoritairement d'hommes (63,6 %) et de personnes âgées de 25 à 49 ans (60,9 %). »</p> <p>Pour l'ensemble des catégories (personnes sans activité ou avec activité partielle), « le nombre de demandeurs s'élève à 264 au 31 décembre 2018 en baisse de 12,9 % par rapport à l'année précédente. Ce sont principalement des chômeurs inscrits depuis moins de 3 mois (48,9 %). Le chômage de longue durée (demandeurs inscrits depuis un an ou plus) s'inscrit en baisse en 2018 (-7,1 %) et représente 24,6 % des DEFM » (Rapport d'activité 2018 de Saint-Pierre-et-Miquelon / IEDOM).</p> <p>Ce taux de chômage bas de 4,9% (pour 8,5% en moyenne nationale en métropole en octobre 2019) ne doit pas pour autant occulter de réelles fragilités du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'existence sur le territoire de groupes de personnes de plus en plus isolées et éloignées du marché du travail, en grande difficulté pour reprendre part à une vie active • Des personnes en fragilité, cumulant des problématiques personnelles plurielles et complexes • Des dispositifs d'appui à l'insertion, la reconversion et à l'évolution professionnelle peu investis et/ou mal adaptés • Une vision et une interprétation de l'emploi sur l'Archipel dominées par le « mirage » du secteur public (pour illustration, en 2018, sur 10 Parcours Emplois Compétences contractualisés, 2 seulement l'ont été dans le secteur marchand) • Des jeunes en panne de lecture des possibilités d'emploi du territoire, sans réel projet positif et mobilisateur de devenir <p>En outre, à l'issue des épreuves de baccalauréat, si une majorité de jeunes (60% des 18-21 ans), enclenche un parcours de formation diplômant en métropole ou au Canada, tous ne</p>

	<p>suivent pas ce cheminement ; et les réponses d'accompagnement adapté dans la construction de qualifications et d'acquisition d'expériences sont pour partie inexistantes sur le territoire.</p> <p>De même, tous les projets d'études engagés par les jeunes ne sont pas systématiquement menés avec réussite à leur terme ; l'absence d'accompagnement local à l'insertion sociale se traduisant alors par une situation de « double échec ».</p> <p>Pourtant, les dynamiques associées au projet de territoire peuvent être génératrices d'un nouveau champ de possibles pour tout(e) Saint-Pierrais(e) et Miquelonnais(e).</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>La mise en projet du Schéma de Développement Stratégique vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le soutien et l'appui au développement de secteurs économiques (tourisme, filières agricole, aquacole et agroalimentaire) • Le ciblage de nouveaux métiers ou de nouvelles compétences (sur les thématiques du numérique ou du bâti et des énergies durables par exemple) • La restauration ou la valorisation du patrimoine de l'Archipel (construction et aménagement de salines par exemple) • L'ouverture de nouveaux lieux au sein desquels des talents ou des aptitudes peuvent être valorisés (espace de co-working, maison des associations, espace jeunesse ou lieu de rencontres intergénérationnel et solidaire...) <p>Autant de supports d'application permettant d'initier de manière ciblée des projets d'insertion sociale et/ou des actions d'appui et d'adaptation au marché du travail pour tout jeune du territoire. Ceux-ci pourront se traduire sous forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'ateliers chantiers d'insertion ou de chantier-école • De stages découverte de métiers • De dispositifs ciblés de formation professionnelle continue • Du lancement d'une entreprise adaptée • Et/ou de plateforme jeunes à l'élaboration et l'accompagnement de projet socio-professionnels <p>Chacune des actions à initier aura pour cible et objectif prioritaires la (re)mobilisation et la valorisation des jeunes et des personnes en situation de handicap dans une dynamique de parcours.</p> <p>La mise en scène de ces initiatives doit par ailleurs permettre de profiler un service ou une entité dédiée à cet enjeu de l'accompagnement des publics jeunes, combinant à la fois les missions et compétences d'une Mission Locale et d'un service territorial de l'orientation.</p> <p>Cette fiche-action sera menée en parallèle de la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territoriale, et de l'accompagnement des parcours de formation des jeunes, contribuant ainsi à la mise en œuvre d'une politique d'insertion et d'employabilité tout au long de la vie.</p>
<p>Impacts attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des opportunités d'emploi local • Amélioration du repérage, de la visibilité et de l'analyse des opportunités métiers sur le territoire • Adaptation et promotion des compétences locales en correspondance avec les enjeux du Schéma de Développement Stratégique • Soutien des dynamiques de cohésion sociale • Facilitation du retour des jeunes sur le territoire et leur intégration • Renforcement de la dimension de durabilité du projet de territoire

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL

	Personne référente - Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Sonia Borotra	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Chef de projet	Jérôme Cecchetti	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	État, Collectivité Territoriale, Pôle emploi, organismes de formation, Caisse de Prévoyance Sociale, associations locales, structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)	
Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventorier et cibler les Fiches-Actions propices à la mise en place d'actions d'insertion • Caractériser et identifier les publics cibles • Cibler des types de dispositifs de formation ou d'accompagnement mobilisables • Modéliser des dispositifs accompagnement jeunesse SDS adaptés • Lancer annuellement des informations collectives publiques sur les dispositifs et actions d'accompagnement à venir • Engager et piloter annuellement des prestations d'accompagnement des publics-cibles 	

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Programmes et schémas territoriaux

Contrat de développement et de Transformation de Saint-Pierre-et-Miquelon 2019-2022
Diagnostic et Baromètre Jeunesse Saint-Pierre-et-Miquelon (2019/2020) et Programme Territorial Jeunesse

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande

- FA 1.3 - Développer un espace de co-working
- FA 1.4 - Réhabiliter et valoriser le patrimoine maritime
- FA 1.7 – S'engager dans une démarche de Tourisme Durable
- FA 1.8 - Développer et valoriser l'offre de produits à destination du marché local
- FA 1.9 - Mettre en place une dynamique Fab Lab agricole aquacole agroalimentaire

Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble

- FA 2.10 - Appuyer et développer les usages numériques facilitateurs du quotidien
- FA 2.11 - Créer des lieux de vie et espaces de rencontre

Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil

- FA 3.15 - Mettre en place une GPEC territoriale
- FA 3.16 - Accompagner les parcours de formation des jeunes

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Nombre de jeunes accompagnés dans la construction de projet socio-professionnel**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>
<i>Expertise des types de dispositifs mobilisables - Modélisation des dispositifs jeunesse SDS</i>	30	-	-	-	-	30
<i>Prestation pour la mise en place les dispositifs annuels</i>	-	55	55	55	55	220
TOTAL DE L'ACTION	30	55	55	55	55	250

FINALITE STRATEGIQUE 3

Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil

FINALITE STRATEGIQUE 3

Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil

Axe	Faire de l'énergie un levier de la transition vers un habitat durable	
	FICHE-ACTION 3.13	Développer une offre de logements dans une logique de parcours résidentiel

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Répondre à la demande de logement de tous les habitants de l'Archipel en fonction de leurs besoins et à toutes les étapes de leur vie
Rappel du contexte	<p>Originellement, majoritairement, les habitants de l'Archipel sont propriétaires de leurs résidences principales (à plus de 80% sur Saint-Pierre et Miquelon).</p> <p>Cette prédominance de l'accès à la propriété est l'expression culturelle d'une réalité insulaire et climatique dure et parfois pesante, qui s'est jusqu'à présent traduite par une logique d'acquisition ou de construction de maisons individuelles souvent de grandes dimensions (pour rappel, en 2007, il est enregistré qu'environ 85% des logements principaux sont des maisons de 4 pièces ou plus).</p> <p>Aujourd'hui, le territoire doit faire face aux enjeux d'une nouvelle réalité sociodémographique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Départ des jeunes du territoire • Evolution de la cellule familiale (décohabitation et desserrement des ménages) • Vieillesse de la population • Gérontocroissance <p>Des évolutions qui conduisent nécessairement à une lecture différente et à une autre approche de la question des modes de vie et de l'habitat.</p> <p>Sur l'ensemble de l'Archipel, un nombre relativement conséquent de logements (plus de 150), notamment dans le centre de Saint-Pierre, est apprécié comme étant des logements vacants ; alors que, paradoxalement, le marché immobilier apparait tendu.</p> <p>En effet, de par les mouvements et rotations des fonctionnaires d'Etat sur le territoire, du fait de l'indexation des rémunérations outre-mer, Saint-Pierre-et-Miquelon a tendance à connaître une spéculation foncière et immobilière haussière.</p> <p>Également, tous types de logements confondus, l'offre locative reste nettement insuffisante (y compris les logements spécialisés, comme par exemple, hors maisons de retraite ou établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, les logements individuels ou semi-collectifs avec services ; les logements temporaires pour personnes de passage ou professionnels en mission de moyenne durée sur l'Archipel ; ou les logements dédiés à l'habitat jeunes pour lesquels l'achat d'une résidence n'est pas nécessairement le premier investissement projeté ou réalisable).</p> <p>Autant de facteurs qui conduisent au besoin d'une stratégie et d'une politique de l'habitat globale, engagée et coordonnée. Et ce dans une logique de parcours résidentiel ; c'est-à-dire,</p>

	<p>en développant une offre qui correspond à l'évolution dans le temps des besoins en termes de logements pour tout habitant.</p> <p>En l'absence de réponse à cet enjeu premier de la mobilité résidentielle territoriale, Saint-Pierre-et-Miquelon ne saura être en capacité, d'une part, de maintenir une même population sur l'Archipel, et, d'autre part, de relever le défi de l'accueil de nouveaux arrivants et donc de la croissance démographique.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Acte premier et préalable indispensable à la mise en place d'une politique d'augmentation de l'offre de logements en parcours résidentiel, la détermination d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).</p> <p>A partir d'un diagnostic social et économique de la situation existante, le PLH devra définir les objectifs à atteindre, notamment l'offre nouvelle de logements et de places d'hébergement en assurant une répartition équilibrée et diversifiée sur les deux communes de Saint-Pierre et Miquelon. Il précisera notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un programme d'actions en vue de l'amélioration et de la réhabilitation du parc existant, qu'il soit public ou privé • Les actions et opérations de requalification des deux centres-villes • Le nombre et les types de logements à réaliser • Les moyens, notamment fonciers, à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs et principes fixés • L'échéancier prévisionnel de réalisation de logements et du lancement d'opérations • Les orientations relatives à l'application des dispositions urbanistiques mais aussi aux règles et aux orientations en termes de transition écologique <p>A partir du PLH, sera élaboré un Code de la construction et de l'habitat.</p> <p>Aussi, le PLH pourra permettre de préfigurer et de caractériser la mise en place d'un bailleur social pour l'Archipel.</p> <p>En termes de pistes de projets proposées et mises en débat lors des ateliers participatifs de co-production et de concertation du Schéma de Développement Stratégique 2021-2025, citons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'expérimentation d'appartements de co-living • L'expérimentation de transformation/rénovation de maisons bi-génération • Un projet d'habitat mixte en centre-ville de Saint-Pierre <p>L'ensemble des solutions envisagées sera impérativement à rapprocher et à mettre en concordance des réflexions et des projets qui visent à compléter l'offre d'hébergements touristiques dans une approche multi-publics.</p> <p>L'engagement du PLH pourra in fine s'accompagner de la mise en place d'un observatoire de l'habitat chargé de centraliser l'ensemble des données concernant l'habitat (propriétés, locatifs, besoins existants, besoins à venir, ...), d'entreprendre des enquêtes complémentaires et de servir de liens entre les acteurs et l'ensemble des parties prenantes.</p>
<p>Impacts attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Remobilisation de la réserve foncière des dents creuses et des logements vacants • Limitation de l'artificialisation des sols par la construction de lotissements • Augmentation du nombre de logements sur l'Archipel • Renforcement de la dynamique de revalorisation du patrimoine • Développement de nouvelles réponses en termes d'habitat durable • Amélioration de la qualité urbaine et des services offerts aux habitants

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL

	Personne référente - Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Florence Briand	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Chef de projet	Florence Briand	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Mairies, ensemble des partenaires publics et acteurs sociaux, entreprises du bâtiment et acteurs privés investisseurs individuels	
Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer cahier des charges Prestation Programme Local de l'Habitat • Lancer la phase de l'élaboration du PLH (6 à 8 mois) • Fixer et hiérarchiser des objectifs de logements par types de publics-cibles • Mettre en validation puis engager une politique globale de l'habitat sur l'ensemble de l'Archipel • Parallèlement, initier et soutenir des opérations démonstratives : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une structure d'habitat adapté inclusif pour personnes adultes en situation de handicap ou personnes en perte progressive d'autonomie (centre-ville de Saint-Pierre) ○ Une résidence de logement collectif avec des appartements de type T1/T2 et services associés (nouveau quartier des Graves sur la commune de Saint-Pierre) ○ La transformation de logement existants en habitats multigénérationnels (sur Saint-Pierre et sur Miquelon), pouvant également répondre aux besoins en hébergement d'urgence et hébergement social temporaire 	

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Programmes et schémas territoriaux

Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme (STAU)
Contrat de développement et de Transformation de Saint-Pierre-et-Miquelon 2019-2022
Diagnostic et Baromètre Jeunesse Saint-Pierre-et-Miquelon (2019-2020) et Programme Territorial Jeunesse
Diagnostic logement ESPELIA (2018)

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande

FA 1.1 - Développer un service d'informations économiques consolidées

FA 1.2 - Améliorer l'accès aux financements et mettre en place un fonds d'investissement local

FA 1.6 - Compléter l'offre d'hébergement touristique

Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble

Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil

FA 3.17 - Promouvoir l'implantation d'entreprises

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Nombres par type de logements créés**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>
<i>PLH sur la base du STAU (priorité : logement social et jeunesse)</i>	80	-	-	-	-	80
<i>Habitat inclusif adapté, centre de SP</i>	-	4000	-	-	-	4000
<i>Q des Graves - Logement collectif / mixte (R+2) 330 m2/niveau x 3 étages.</i>	-	-	3000	-	-	3000
<i>Transformation de logement existants</i>	-	300	300	-	-	600
TOTAL DE L'ACTION	80	4300	3300	-	-	7680

FINALITE STRATEGIQUE 3

Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil

Axe	Faire de l'énergie un levier de la transition vers un habitat durable	
	FICHE-ACTION 3.14	Engager un plan de réduction de l'empreinte carbone à partir de l'habitat

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Réduire la consommation d'énergie et l'empreinte carbone par habitant
Rappel du contexte	<p>L'Archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon a engagé en 2018 l'élaboration d'un document cadre, le contrat de Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE).</p> <p>Elément fondateur de la transition énergétique, la PPE « <i>constitue un document unique en matière de stratégie énergétique pour Saint-Pierre-et-Miquelon. Elle précise les objectifs de politique énergétique, identifie les enjeux et les risques dans ce domaine, et oriente les travaux des acteurs publics</i> ».</p> <p>L'ambition est de permettre au territoire de passer d'une production énergétique exclusivement carbonée à une production plus diversifiée par introduction d'énergies renouvelables.</p> <p>L'amélioration de l'efficacité énergétique de la production et la maîtrise de la consommation énergétique dans l'habitat sont à ce titre des enjeux majeurs de l'Archipel.</p> <p>Dans ce cadre, en plus de la mise en place d'un réseau de chaleur reliant les principaux bâtiments publics de Saint-Pierre, une des actions premières de la Collectivité Territoriale et de ses partenaires a été la constitution d'un Point Info Énergie (PIE).</p> <p>Le PIE met à la disposition du public des informations et des conseils de qualité gratuits sur la maîtrise de la consommation d'énergie, les supports financiers et techniques disponibles pour le développement de rénovations ou de constructions efficaces en matière énergétique.</p> <p>Également, le PIE apporte son appui pour l'engagement de pratiques opportunes en matière d'éco-responsabilité citoyenne et territoriale.</p> <p>Menée entre juin 2018 et janvier 2019, une étude de faisabilité a permis de matérialiser la phase de cadrage du PIE. L'étude a fait état de l'avancement des réflexions menées et proposait différents modes de fonctionnement possibles. L'étude a présenté les scénarii pour la concrétisation de ce nouvel outil territorial au service de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie des ménages.</p> <p>Le PIE a été inauguré à l'automne 2019 et a dès lors commencé à susciter de nombreuses prises de renseignements et contacts avec des propriétaires de l'Archipel. Compte-tenu des signaux positifs du lancement du PIE, et ce malgré la vacance temporaire du chargé de mission depuis le premier trimestre 2020, il a été décidé lors des travaux de l'élaboration du</p>

	<p>Schéma de Développement Stratégique 2021-2025, de poursuivre ses missions et de renforcer ses moyens d'intervention.</p> <p>Également, au cours de ces rencontres de concertation, les parties prenantes ont mentionné l'importance pour les insulaires de s'engager collectivement de manière beaucoup plus marquée en visant à moyen terme l'atteinte des objectifs de réduction d'émission de Gaz à Effet de Serre de l'Union Européenne.</p> <p>Rappelons qu'en la matière, l'Archipel présente un potentiel éolien et marée motrice intéressant, un potentiel à étudier finement pour être à terme exploité.</p> <p>Autant de raisons de faire du développement des énergies renouvelables et d'une gestion raisonnée et responsable de l'énergie (plus spécifiquement via l'amélioration énergétique du bâti du territoire) des enjeux de premier rang.</p> <p>Ainsi, dans cette nouvelle programmation du Schéma de Développement Stratégique, la question de l'énergie durable est positionnée comme un enjeu transverse du projet de territoire, et ce avec une finalité directe : réduire directement l'empreinte carbone de l'Archipel.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>L'action vise tout d'abord à poursuivre et renforcer le programme d'aide à la rénovation énergétique en reprenant les éléments porteurs du Point Info Énergie déjà mis en place lors du précédent Schéma de Développement Stratégique, et à le renforcer pour en faire un réel levier de la transition énergétique, notamment sur le tissu urbain existant.</p> <p>Deuxième volet de cette action, le lancement des études et des premières expérimentations qui permettront à terme de développer et d'exploiter les ressources énergétiques renouvelables naturelles de l'Archipel.</p> <p>La poursuite des missions du Point Info Énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mettre à disposition des ressources d'expertise et conseils neutres sur l'ensemble des secteurs énergétiques, et formuler des préconisations techniques ● Permettre la réalisation de diagnostics thermiques individuels pour le secteur résidentiel notamment ● Réunir et diffuser de manière permanente l'ensemble des informations en lien avec la thématique (sous forme de notes ou brochures informatives et via un site web dédié) ● Promouvoir et informer sur le dispositif d'aides à l'habitat existantes (dispositif d'aides à revisiter et réorienter de manière spécifique sur l'efficacité énergétique et la réduction des consommations énergétiques) ● Organiser des actions de sensibilisation et de démonstration pour les particuliers et les entreprises <p>A partir de la détermination du Programme Local de l'Habitat (PLH) initié dans la fiche-action « Développer une offre de logements dans une logique de parcours résidentiel » et du Code de la construction et de l'habitat, sera établie une réglementation thermique, cadre de référence pour les interventions du PIE.</p> <p>Deux engagements spécifiques seront priorisés dans les interventions du PIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le volet « efficacité énergétique » de l'habitat individuel <p>L'objectif de cet axe est d'encourager les particuliers à investir dans des travaux de rénovation énergétique par le biais d'un système d'aides facilitant l'investissement dans des matériaux et matériels performants, conformément aux objectifs de développement durable du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) adopté par délibération n°291/2017 du 6 octobre 2017.</p> <p>Par exemple, à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'aide à l'isolation, action déjà initiée depuis 2019 ○ L'aide à l'installation de VMC ○ L'aide au remplacement des menuiseries ● Le volet « réhabilitation du centre-ville »

	<p>L'objectif de l'aide à la réhabilitation du centre-ville est d'encourager les habitants de Saint-Pierre et de Miquelon à réinvestir le centre historique de la ville et le bourg-centre, afin de limiter le développement des lotissements nouveaux en périphérie urbaine, sur-consommateurs d'espaces naturels et coûteux en termes d'aménagement public de par les obligations de réseaux et voiries diverses.</p> <p>L'élaboration d'un plan global de réduction de l'empreinte carbone de l'Archipel</p> <p>En parallèle, en déclinaison de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), il est envisagé la détermination d'un plan d'ensemble de réduction de l'empreinte carbone du territoire, qui vise à modifier progressivement le socle d'alimentation énergétique de Saint-Pierre-et-Miquelon.</p> <p>Le premier acte repose en amont sur le lancement d'études de préféabilité technique visant à soutenir un schéma directeur des moyens de production et de stockage d'électricité à partir de sources renouvelables sur l'Archipel, et leur intégration au système de production, de transport et de distribution actuel.</p> <p>Un projet étant déjà en cours d'élaboration sur le volet éolien, les études à mener pour évaluer le potentiel en énergie renouvelable de l'Archipel se porteront sur les opportunités en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Géothermie (sur Miquelon principalement) • Energie marée motrice <p>Ces études viseront à déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La quantification du potentiel énergétique <ul style="list-style-type: none"> ○ Identification de la technologie à utiliser ○ Étude de sites potentiels et de la topographie ○ Évaluation de la puissance en fonction des solutions potentielles • Les schémas d'hybridation avec la centrale au fioul de Saint-Pierre <ul style="list-style-type: none"> ○ Étude d'intégration sur le réseau électrique existant ○ Études d'interconnexion du réseau et capacité du réseau à absorber l'énergie (intermittente pour les solutions solaire PV, éolien ou marée motrice) • L'évaluation des impacts environnementaux et sociaux de la solution <ul style="list-style-type: none"> ○ Calcul de la réduction de l'empreinte carbone annuelle • L'analyse financière et économique de la solution <ul style="list-style-type: none"> ○ Estimation réaliste des coûts de la (ou des) solution(s) <p>Ce faisant, l'Archipel sera en pleine connaissance de son potentiel naturel, des conditions d'exploitation possibles correspondantes, pour déterminer par la suite une stratégie volontaire de développement et de valorisation des énergies renouvelables.</p>
<p>Impacts attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'empreinte énergétique du territoire • Contrôler et réduction des dépenses énergétiques liées au logement • Généralisation du principe d'un bâti local responsable • Réduction des importations des énergies fossiles • Développement de nouvelles opportunités de secteurs d'activités et d'emplois • Sensibilisation renforcée de l'ensemble de la population à des pratiques appliquées de développement durable • Valorisation de l'image de l'Archipel

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL

	Personne référente - Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Florence Briand	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Chef de projet	Florence Briand	
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Ensemble des Pôles de la Collectivité Territoriale, Préfecture et services de l'Etat, Mairies, EDF, acteurs du logement et de l'habitat, Archipel Aménagement, CACIMA, entreprises	
Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi et les services du Point Info Énergie (réalisation de diagnostics thermiques, recommandation d'artisans labellisés, proposition d'exemples de financement, simulations de crédits et d'économies réalisées, information générale sur l'efficacité énergétique, réalisation d'expositions, conférences et ateliers ponctuels autour de l'efficacité énergétique...), et, en parallèle, renforcer l'animation du Programme Local de l'Habitat Engager le travail de refonte des aides à l'habitat avec un focus social et urbanistique Lancer un programme spécifique incitatif d'aides à la rénovation thermique de l'habitat ancien dans les centres-villes de Saint Pierre et de Miquelon Identifier et qualifier le potentiel des énergies renouvelables de l'Archipel (biométhanisation, hydroélectricité, solaire, géothermie, hydrolien, éolien) 	

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Programmes et schémas territoriaux

Projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (en voie de finalisation)
Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme (STAU)
Contrat de développement et de Transformation de Saint-Pierre-et-Miquelon 2019-2022

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

[Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande](#)

[Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un nouveau du Bien vivre ensemble](#)

[Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil](#)

FA 3.13 - Développer une offre de logements dans une logique de parcours résidentiel

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Consommation énergétique annuelle par habitant** (kWh/habitant/année)

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>
<i>Animation PIE + PLH</i>	55	55	55	55	55	275
<i>Programme de rénovation de l'habitat existant centre-ville de SP</i>	0	2000	1750	1250	0	5000
<i>Identifier le potentiel des ER de l'archipel</i>	150	150	0	0	0	300
TOTAL DE L'ACTION	155	2205	1805	1305	55	5575

FINALITE STRATEGIQUE 3

Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil

Axe	Engager une stratégie emplois et compétences	
	FICHE-ACTION 3.15	Mettre en place une GPEC territoriale

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Anticiper et accompagner les besoins d'évolution et la gestion des emplois et des compétences des entreprises
Rappel du contexte	<p>Les séquences de concertation participative initiées dans le cadre de la détermination du nouveau Schéma de Développement Stratégique 2021-2025 ont clairement identifié le manque et le besoin de données sur la situation et l'évolution des emplois et des compétences requises dans les différentes entreprises de l'Archipel.</p> <p>Peu d'informations et de projections existent ; et, quand c'est le cas, elles ne sont pas nécessairement partagées et, de fait, pas valorisées par les parties prenantes, entreprises, réseaux professionnels, chambre consulaire, organismes de l'emploi ou de la formation, et jeunes ou salariés en projets de formation ou de reconversion.</p> <p>Il est par ailleurs difficile pour une entreprise de bien cerner le bassin des compétences présentes, mobilisables ou projetables sur l'Archipel, que les gens soient ou non déjà en situation salariée. Difficile donc, pour elles d'évaluer le potentiel d'opportunités en ressources humaines locales et de construire des scénarios de développement les y intégrant.</p> <p>De manière réciproque, il est pratiquement impossible pour une personne d'identifier, sur le territoire, les compétences et métiers en demande actuellement, ou d'anticiper des besoins futurs. Ceci est particulièrement exact et lourd de conséquences pour les étudiants qui mettent alors en scène des projets et parcours de formation en grande partie déconnectés des réalités et des possibilités du territoire, sauf à se projeter, comme nombre de saint-pierrais et miquelonnais dans la fonction publique.</p> <p>Au regard de l'orientation stratégique et des finalités visées par le nouveau schéma de développement de l'Archipel, cette fragilité structurelle du territoire doit être mise en résolution au plus tôt. S'y atteler commence par l'engagement d'un projet majeur : la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et de Compétences Territoriale.</p> <p>Celle-ci doit permettre <i>« d'appréhender collectivement les questions d'emploi et de compétences et de construire des solutions transversales répondant simultanément aux enjeux de tous les acteurs concernés : les entreprises, les territoires et les populations »</i>. (Guide d'action pour une GPEC Territoriale : Comprendre, agri, évaluer - Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi – Mai 2020).</p> <p>La Gestion Prévisionnelle des Emplois et de Compétences Territoriale répond à des objectifs différenciés en fonction des groupes d'acteurs impliqués :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les entreprises et les branches professionnelles, il s'agit d'identifier les écarts entre les ressources disponibles sur un territoire et les besoins en ressources humaines à venir au regard des évolutions économiques et de leurs stratégies de développement # enjeu de compétitivité • Pour le territoire, elle vise à anticiper les mutations économiques et sociales et les évolutions de l'emploi sur un espace déterminé et au regard des réactions des entreprises # enjeu d'anticipation • Concernant les individus, elle permet de renforcer leur parcours professionnel en adaptant leurs formations aux besoins des entreprises # construction et sécurisation des parcours <p>En ce sens, La GPEC Territoriale doit permettre de mieux valoriser les ressources existantes de l'Archipel, d'assurer leur correspondance avec les besoins présents, et de prévoir leur adaptation aux évolutions à venir. Elle contribuera en outre à renforcer ou maintenir l'attractivité globale du territoire.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>La mise en place d'une démarche de GPEC Territoriale procédera d'une logique de travail permettant de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer les enjeux prioritaires partagés de la mise en place d'une GEPC Territoriale <p>Formaliser l'engagement des acteurs et parties prenantes dans une démarche de pacte local pour l'emploi et les compétences</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Mutualiser les informations au niveau de l'Archipel <p>Opérer un croisement et le regroupement des informations disponibles déjà détenues par différents organismes (Caisse de Prévoyance Sociale, CACIMA, services de l'Etat, Collectivité Territoriale, Pôle Emploi, branches professionnelles, entreprises et organisations syndicales)</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Identifier les différents champs d'analyse pertinents <ul style="list-style-type: none"> • Situation du marché de l'emploi • Pratiques et outils de gestion des ressources humaines • Activité économique territoriale • Jeux d'acteurs et relations sociales et professionnelles <ol style="list-style-type: none"> 4. Construire des outils de gestion et d'analyse des compétences des entreprises pouvant être mutualisés <p>Pour renforcer la capacité des acteurs à mettre en œuvre les actions les plus en phase avec les problématiques auxquelles les entreprises sont confrontées, la GPEC territoriale doit se fonder sur une base de données précise concernant les emplois et compétences des différentes entreprises du territoire. Un temps de collecte des informations entreprise par entreprise est donc nécessaire. Au sein de ces dernières, les outils de gestion des compétences susceptibles de fournir les informations recherchées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les répertoires des métiers : inventaire des métiers, emplois et postes de l'entreprise • Les référentiels emplois : description du contenu des emplois • Les référentiels de compétences : description des compétences requises pour exercer les activités professionnelles des emplois • Les fiches de poste et accords internes d'entreprise <ol style="list-style-type: none"> 5. Consolider l'ensemble de ces données au niveau territorial <p>Pour cela, il peut apparaître utile de privilégier un système de base de données informatisé, pérenne et facilement mis à jour. L'objectif est que les entreprises puissent modifier leurs</p>

	<p>données en fonction des évolutions de leur masse salariale et que cela se répercute automatiquement sur la base de données consolidées au niveau territorial.</p> <p>6. Établir un véritable diagnostic territorial sur le fondement de l'ensemble des informations récoltées</p> <p>À partir de l'ensemble des éléments réunis, une approche globale du territoire peut se dessiner. La mutualisation et la quantité d'informations drainées rendent ce diagnostic aisément partageable par les acteurs et leur offrent une base commune pour établir un plan d'action et de développement des emplois et des compétences.</p> <p>Ce plan devra intégrer, au regard du cap fixé par le Schéma de Développement Stratégique, une dimension prospective des scénarios de devenir de l'Archipel.</p>
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation des jeunes sur les compétences liées aux besoins et projets du territoire • Mise en œuvre de mobilités professionnelles plus naturelles, plus aisées à appréhender et à réaliser au sein même du bassin d'emploi • Réponses plus rapides des ajustements entre offre et demande d'emploi à l'échelon local • Plus grande participation des entreprises à la stratégie globale de développement de l'Archipel • Meilleure anticipation des besoins des entreprises • Augmentation du nombre de retours durables des jeunes sur le territoire • Renforcement de l'attractivité de l'emploi privé sur le territoire • Dialogue social élargi • Développement et croissance des entreprises

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL

	Personne référente – Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Marion Letournel	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Chef de projet	Marion Letournel	
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Groupe partenarial reliant l'ensemble des acteurs et services de l'emploi, de la formation, du champ social et de la jeunesse, et les entreprises du territoire	

Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Expliquer communiquer et « faire accepter » le principe et les enjeux pratiques positifs d'une GPEC Territoriale ● Débroussailler les informations disponibles sur les entreprises : « quelles sont les entreprises existantes à SPM ? » ● Définir des secteurs d'activités - références ● Engager la GPEC sur deux secteurs tests (agriculture et hôtellerie-restauration) ● « Péleriner » le territoire et les entreprises des secteurs tests ● Valoriser l'expérimentation sectorielle ● Etendre la GPEC aux autres secteurs économiques de l'Archipel ● Développer une plateforme d'utilisation partagée des données GPEC et assurer une actualisation permanente de la donnée
--------------------------	---

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Programmes et schémas territoriaux

Contrat de développement et de Transformation de Saint-Pierre-et-Miquelon 2019-2022
Diagnostic et Baromètre Jeunesse Saint-Pierre-et-Miquelon (2019-2020) et Programme Territorial Jeunesse

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

[Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande](#)

FA 1.1 - Développer un service d'informations économiques consolidées

[Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble](#)

FA 2.12 - Développer des projets d'insertion sociale et d'adaptation au marché du travail

[Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil](#)

FA 3.16 - Accompagner les parcours de formation des jeunes

FA 3.17 - Promouvoir l'implantation d'entreprises

FA 3.18 - Poursuivre et amplifier l'initiative Fier SPM 2.0

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Nombre de salariés du secteur privé**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT						
	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>
<i>Communication et promotion de la démarche GPEC</i>	2	2	2	2	2	10
<i>Extension post-expérimentation aux autres secteurs</i>	-	-	-	7,5	7,5	15
<i>Exploitation de la donnée - Acquisition et adaptation d'une plateforme</i>	-	-	35	-	-	35
<i>Maintenance et évolution de la plateforme</i>	-	-	-	7,5	7,5	15
TOTAL DE L'ACTION	2	2	37	17	17	75

FINALITE STRATEGIQUE 3

Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil

Axe	Engager une stratégie emplois et compétences	
	FICHE-ACTION 3.16	Accompagner les parcours de formation des jeunes

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Garantir la réussite des parcours des jeunes étudiants
Rappel du contexte	<p>En 2016, l'Archipel compte 1339 jeunes âgés de 9 à 30 ans, dont 612 de plus de 18 ans et 727 enfants mineurs.</p> <p>Ces derniers bénéficient pour leur scolarité d'une offre locale compétente, de la maternelle au collège, tant sur Saint-Pierre que sur Miquelon. Deux lycées, un lycée professionnel, ayant parallèlement statut de centre de formation des apprentis, et, un lycée général, conduisant les élèves jusqu'aux épreuves du baccalauréat ou l'obtention de certificats d'aptitude professionnelle (CAP) et de brevets d'étude professionnelle (BEP).</p> <p>Le diagnostic de la jeunesse auguré fin 2019 dressait le constat en analyse du système actuel comme suit :</p> <p>« Parmi les points forts,</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Des classes avec des effectifs peu importants ● Des équipes pédagogiques stables ● Des résultats très satisfaisants aux examens ; des orientations qui correspondent aux envies et au niveau des élèves (avec toutefois des interrogations dans certains cas sur le degré d'ambition de leurs choix) ● Une offre culturelle et sportive complémentaire intéressante dans le cadre scolaire ● Des collaborations entre les différents établissements ● Une ambition volontaire de l'Education Nationale sur le développement de l'anglais ● L'aboutissement de l'internat à Saint-Pierre pour les lycéens miquelonnais <p>Parmi les points de vigilance,</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Une baisse des effectifs à 10 ans préoccupante pour ce qui concerne les différents établissements scolaires, en particulier sur les filières du lycée professionnel et l'école du socle à Miquelon ● Une certaine inadaptation des filières au regard des besoins en main d'œuvre de l'Archipel, doublée d'une absence de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale ● Un déficit de reconnaissance du Centre d'Information et d'Orientation par les familles et les élèves sur les questions d'orientation » <p>Passé le cap des 18 ans, le territoire n'offre pas de solution pour une poursuite d'études niveau post bac. Le départ pour la Métropole ou le Canada est alors un point de passage obligé.</p> <p>Une situation vécue par près de 250/300 jeunes.</p>

	<p>Pour rendre accessible pour tous et accompagner cette possibilité de poursuite de formation, la Collectivité Territoriale a développé un système de bourses sans condition de ressources ni de contrepartie, pour un budget annuel de près de 3 millions d'euros.</p> <p>Pour autant, de nombreux constats sont aujourd'hui posés sur la fragilité de ce système ou son incomplétude :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Certains jeunes ne sont pas prêts, pas en maturité ou en capacité d'autonomie suffisante, pour assumer et vivre positivement un départ à 18 ans ● Chaque année, des jeunes connaissent des situations de retour précoce ou prématuré, soit de par des erreurs d'orientation et de choix de filière, soit de par des problématiques d'adaptation ou d'isolement ressenti ; situations de retour très douloureusement vécues par les jeunes (poids du regard des autres, préjugés et « jugement » sur l'Archipel) ● Des aspirations « d'ailleurs » qui prennent le pas sur la préparation au départ ● Des ressources d'appui (Centre d'Information et d'Orientation - CIO, Caisse de Prévoyance Sociale - CPS, par exemple) mal identifiées et peu mobilisées pour la construction et un déroulement sécurisé des parcours ● Des projets de formation qui ne sont pas reliés à des réalités actuelles ou possibles à moyen terme du territoire ● Une absence de suivi structuré, légitimé et reconnu pour l'accompagnement des jeunes boursiers ● Une perte de contact entre le territoire et les jeunes boursiers alors que les relie la question du financement des études ● Des réussites de jeunes, quels que soient leurs filières d'études et leur niveau de formation, peu valorisées sur l'Archipel <p>L'ensemble de cette configuration amplifie la fragilisation du territoire, dans sa relation à sa jeunesse d'une part, mais aussi dans sa capacité à travailler avec elle une projection de devenir et de construction d'un nouveau modèle économique et social pour l'Archipel d'autre part.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Au regard de ces constats, l'action vise la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, de l'amorce du projet du jeune (la construction de son parcours de formation) jusqu'à sa finalisation et valorisation, et, ce tout au long du déroulement de celui-ci.</p> <p>Ce dispositif s'attachera en premier lieu à revisiter les initiatives mises en place ces dernières années et à en tirer des enseignements pour un calibrage efficient d'un service territorial global et multi partenarial d'accompagnement des jeunes.</p> <p>Citons par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'organisation avec succès d'une réunion conjointe d'information (Collectivité Territoriale, CPS et CIO) au départ des jeunes à destination de ces derniers et de leurs parents, sur Saint-Pierre et sur Miquelon (informations sur les bourses et l'accès aux droits) ● Des ateliers de préparation pratique à la vie en autonomie (gestion du budget nourriture, informations sur le logement, le transport, bons plans...) et sessions de prévention des risques (très faible fréquentation et peu d'intérêt marqué des jeunes et des parents) ● Une expérimentation de co-construction d'un journal d'échanges avec un petit groupe de jeunes ● Le développement d'un réseau d'ambassadeurs volontaires (FIER SPM - Forum des Initiatives Entrepreneuriales en Réseau de Saint-Pierre-et-Miquelon), installés notamment en Métropole, potentiellement personnes-ressources et relais pour des étudiants de l'Archipel, mais non identifiés et non mobilisés pour ce type de soutien à ce jour <p>Également, devront être mis à l'étude, formalisés et initiés en actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La constitution d'un réseau d'acteurs partenaires (opérateurs locaux sur l'Archipel et partenaires extérieurs au territoire) et la détermination de leurs rôles respectifs dans l'appui pouvant être apporté aux jeunes

	<ul style="list-style-type: none"> • Le repérage des périodes clés pour la construction et le suivi des parcours • Le développement d'outils et de supports facilement appropriables par les jeunes leur permettant de mobiliser librement des ressources d'accompagnement durant leur parcours de formation • La communication et l'échange autour des évolutions et des opportunités d'emploi ou de stages sur l'Archipel • L'organisation de forums des métiers ciblant plus précisément les métiers en tension mais aussi en développement sur le territoire • La valorisation des parcours de jeunes sur Saint-Pierre-et-Miquelon (y compris, les réussites non professionnelles, engagements associatifs, projets culturels...) • La reconnaissance des filières et des métiers manuels afin de ne pas enfermer la logique de réussite sur les seuls parcours de formation de type universitaire • Les évolutions souhaitables et possibles du système des bourses
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du mieux-être des jeunes • Sécurisation des parents au moment de la séparation et de l'éloignement des jeunes • Diminution des risques de décrochage et d'abandon de parcours • Renforcement du potentiel de réussite pour chaque jeune • Évolution des mentalités sur l'appréciation et les représentations des notions de réussite et d'échec relatif de parcours d'un jeune • Valorisation du capital humain de l'Archipel • Mobilisation des chefs d'entreprises dans les projets de formation des jeunes • Développement de nouvelles opportunités d'emplois et d'activités sur le territoire

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL

	Personne référente - Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Marion LETOURNEL	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Chef de projet	Cathy Sabarots	Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Centre d'Information et d'Orientation, Pôle Emploi, « Au coin d'la rue » (service action sociale de la Caisse de Prévoyance Sociale), service des bourses de la Collectivité Territoriale, services de l'Etat, réseau des ambassadeurs de FIER SPM	
Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • En amont des départs en formation hors de l'Archipel : <ul style="list-style-type: none"> ○ Intervenir plus directement sur l'accompagnement et l'orientation de jeunes ○ Anticiper les difficultés et risques liés au départ ○ Développer des solutions alternatives à mobiliser pour des jeunes non prêts (plateformes projets, préparation et entraînement des jeunes à l'autonomie, développement et renforcement de l'accessibilité à des dispositifs de formation ouverte et à distance...) • Tout au long du parcours de formation 	

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer un portail numérique des boursiers (permettant l'envoi d'informations, le dépôt et recueil de documents administratifs, le maintien de lien et de contacts simples avec chaque jeune) ○ Développer un service d'accompagnement et de tutorat à la réalisation du parcours ○ Faciliter et renforcer la mise en relation étudiants-entreprises pour des périodes de stages ou de travail à durée déterminée ○ Organiser la rencontre des étudiants et des entreprises pendant les périodes de vacances ou de retour sur l'Archipel <ul style="list-style-type: none"> ● Parallèlement, faire le lien entre la dynamique nouvelle de suivi et d'accompagnement des étudiants et la démarche de GPEC Territoriale ● Formaliser une analyse des fragilités et points d'amélioration du système des bourses, pour idéalement aboutir à la formalisation de 3 scénarios d'évolution possible du système des bourses et de soutien à la formation des jeunes de l'Archipel
--	--

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Programmes et schémas territoriaux

Diagnostic et Baromètre Jeunesse Saint-Pierre-et-Miquelon (2019-2020) et Programme Territorial Jeunesse

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

[Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande](#)

FA 1.3 - Développer un espace de co-working

[Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble](#)

FA 2.10 - Appuyer et développer les usages numériques facilitateurs du quotidien

FA 2.12 - Développer des projets d'insertion sociale et d'adaptation au marché du travail

[Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil](#)

FA 3.15 - Mettre en place une GPEC territoriale

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Nombre de jeunes en situation de décrochage ou en échec dans leur parcours**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT						
	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>	<i>k€</i>
<i>Préparation des jeunes au départ</i>	5	5	5	5	5	25
<i>Portail numérique des boursiers</i>	-	35	-	-	-	35
<i>Maintenance et évolution de la plateforme</i>	-	-	5	5	5	15
<i>Service d'accompagnement parcours jeunes</i>	-	-	38	50	50	138
<i>Mise en relation étudiants-entreprises pour stage / travail</i>	-	5	-	-	-	5
TOTAL DE L'ACTION	5	45	48	60	60	218

FINALITE STRATEGIQUE 3

Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil

Axe	Planter et accueillir des entreprises extérieures	
	FICHE-ACTION 3.17	Promouvoir l'implantation d'entreprises

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Encourager et soutenir l'implantation d'entreprises extérieures dans l'Archipel
Rappel du contexte	<p>La première mouture du programme FIER SPM (Forum des Initiatives Entrepreneuriales en Réseau) a mis l'accent sur la valorisation de l'entreprenariat auprès des acteurs et citoyens du territoire, développant différents outils et animations :</p> <p>La mise en place d'un concours innovation, pour valoriser des initiatives innovantes et prometteuses</p> <p>La promotion du financement participatif, pour expérimenter le crowdfunding au sein du territoire</p> <p>L'engagement d'une initiative-pilote d'accompagnement et de tutorat de mobilités, pour accompagner les jeunes dans leurs parcours professionnels et faciliter leur retour dans l'Archipel</p> <p>L'organisation annuelle d'une conférence dédiée à l'innovation ; premier palier d'engagement d'une stratégie plus ambitieuse de conduire l'Archipel dans une dynamique de prospective et d'intelligence économique, pour anticiper les tendances de demain et renforcer l'ingénierie économique territoriale</p> <p>La formalisation d'un parcours coordonné d'accompagnement des projets innovants</p> <p>Également, a été constitué un réseau d'ambassadeurs FIER SPM, afin d'une part d'appuyer et d'étendre la dynamique de communication et de promotion du programme, mais aussi, d'autre part, de mettre en mouvement et en mobilisation la diaspora de l'Archipel, et ce tant sur Saint-Pierre-et-Miquelon qu'en Amérique du Nord et en Métropole. Pour stimuler le lancement de ce réseau, différentes rencontres ont été organisées sur nombre de territoires de vie de la diaspora.</p> <p>L'ensemble de cette démarche étant soutenu et conforté par une plateforme web dédiée à l'initiative économique, pouvant devenir à terme la principale interface de communication et de « matching » entre les jeunes, les chefs d'entreprise et la diaspora saint-pierraise et miquelonnaise (https://www.fierspm.com/).</p> <p>Cette initiative a globalement commencé à porter ses fruits :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Implantation d'une distillerie sur Saint-Pierre ● Lancement de nouveaux entrepreneurs locaux (brasserie de l'Anse sur Miquelon, plateforme et services associés de préparation de voyage, easystay SPM, projet de complexe hôtelier Les Terrasses du Port) ● Adhésion et engagement de plus de 150 ambassadeurs FIER SPM

	<p>Les tables rondes et discussions pour la mise en place du Schéma de Développement Stratégique 2021-2025 ont néanmoins fait ressortir certaines lacunes et problématiques structurelles qui perdurent, notamment pour l'implantations de nouvelles entreprises mais aussi pour l'accueil de salariés et candidats à l'installation sur Saint-Pierre-et-Miquelon.</p> <p>Citons par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le bas taux de chômage de l'Archipel qui cache une réalité plus complexe du marché de l'emploi local, et entretient la perception d'indisponibilité de main d'œuvre pour des entreprises externes qui souhaiteraient venir s'installer à Saint-Pierre-et-Miquelon. ● Le manque d'informations et de données permettant l'anticipation des besoins en ressources humaines ● La méconnaissance des parcours et projets de formation des jeunes hors de l'Archipel permettant d'envisager et de construire des stratégies de développement des entreprises à partir d'un capital humain mobilisable à moyen terme ● Le peu de visibilité de l'ensemble des dispositifs de soutien et d'appui pour les chefs d'entreprises et investisseurs candidats à l'installation sur l'Archipel ● La faible communication sur le potentiel de développement de Saint-Pierre-et-Miquelon (en termes d'économie bleue, de potentiel d'énergies durables, de ressources naturelles ou de tourisme) <p>Différentes actions programmées dans la cadre de la finalité stratégique 1 « Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande » ou dans l'axe d'intervention « Engager une stratégie emplois et compétences » sont génératrices de nouvelles solutions au regard de ces difficultés.</p> <p>En complément de cette dynamique qui conduit à repenser les modes d'intervention et d'accompagnement des entreprises et des futurs entrepreneurs, il reste essentiel de renforcer une stratégie visant à se porter pleinement à leur rencontre pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Vendre le potentiel de l'Archipel à l'extérieur des frontières ● Valoriser les opportunités réelles et objectives offertes par Saint-Pierre-et-Miquelon ● Créer des liens permanents et générer un climat de confiance réciproque avec la sphère des entrepreneurs et des investisseurs ● Garantir un soutien tout au long du parcours d'implantation de tout nouvel arrivant sur le territoire
<p>Description de l'action</p>	<p>L'action vise donc à engager une dynamique pro-active continue de marketing territorial global (croisant les dimensions économiques, sociales et environnementales) et de mobilisation/motivation d'acteurs cibles en Métropole et au Canada.</p> <p>Deux dimensions d'initiatives complémentaires seront déclinées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Un premier volet de l'action pour promouvoir l'accueil et l'implantation, et, simplifier le parcours des entrepreneurs ● Un second volet pour comprendre le parcours des candidats salariés externes, et, engager un processus d'accompagnement afin de les mettre en relation avec les entreprises identifiées et aider à leur arrivée et installation sur le territoire <p>Volet Entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Promotion de l'Archipel à l'extérieur à destination d'entrepreneurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Formalisation d'une démarche structurée de marketing territorial afin d'assurer un discours homogène en termes de promotion de l'Archipel (en lien et en complémentarité avec FIER SPM, la dynamique des ambassadeurs, la stratégie de promotion touristique) ○ Création du site web Investir à SPM et, en déclinaison, production de-supports de communication et de promotion (plaquette de l'agence de développement Archipel Développement, dossiers thématiques par secteurs d'activités stratégiques...) ○ Mobilisation précise et ciblée du réseau des ambassadeurs ; en s'appuyant en préalable sur un travail de catégorisation des ambassadeurs par secteur d'activité et nature de mobilisation

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation de rencontres économiques dédiées, participation et présence à des salons de la création d'entreprises, en lien avec les secteurs prioritaires du Schéma de Développement Stratégique <p>Volet Emplois - Salariés</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Participation à des forums emploi (sectoriels, Outre-Mer) et renouvellement du forum virtuel de Pôle Emploi ● Identification et structuration des différents parcours d'accueil des nouvelles populations afin de les aider à élaborer un projet de vie ● Lancement d'un chantier relatif aux procédures administratives pour l'embauche de travailleurs extra-insulaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Préparation d'une étude action de benchmarking sur des initiatives similaires de politiques d'accueil volontaristes de ressources humaines exogènes (auprès de service international de Chambres de Commerce et d'Industrie, d'agences de développement ou de collectivités territoriales) ○ Création d'un guide d'accueil dématérialisé attractif et exhaustif pour les travailleurs saisonniers ou salariés provenant de l'extérieur du territoire ○ Mise en place d'un plan de communication via la plateforme Investir à SPM ● En partenariat avec la Mairie de Saint-Pierre, ouverture d'un bureau d'aide à l'hébergement temporaire et à l'installation logement des nouveaux arrivants (populations extérieures et diaspora de retour sur l'Archipel)
<p>Impacts attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Augmentation du nombre d'entreprises à Saint-Pierre-et-Miquelon ● Augmentation de la proportion de salariés privés sur l'Archipel ● Développement de nouvelles opportunités de secteurs d'activités et d'emplois ● Valorisation du potentiel entrepreneurial de l'Archipel ● Augmentation du nombre de retour de la diaspora ● Augmentation de l'immigration sur l'Archipel ● Renforcement des liens entre Saint-Pierre-et-Miquelon et les territoires de la diaspora ● Engagement pro-actif des ambassadeurs FIER SPM

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL

	Personne référente - Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Rudy l'Espagnol	Archipel-Développement
Chef de projet	Marie-Laure Lemoine	Archipel-Développement
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Collectivité Territoriale, Préfecture et services de l'État, Mairies, CACIMA, Réseau des Ambassadeurs Fier SPM, Pôle Emploi, Caisse de Prévoyance Sociale	

Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Formalisation d'une démarche structurée de marketing territorial <ul style="list-style-type: none"> ● Actualiser la stratégie de marketing territorial ○ Déclinaison des outils de promotion du plan de marketing territorial 2021-2025 <ul style="list-style-type: none"> ● Actualiser la stratégie de marketing territorial ● Produire des supports de promotion ● Construire une boîte à outils à destination du réseau des développeurs et des ambassadeurs FIER SPM ○ Organisation de rencontres économiques dédiées <ul style="list-style-type: none"> ● Organiser des rencontres économiques thématiques numériques et en présentiel régulières ● Participer à des salons de la création d'entreprises, en lien avec les secteurs prioritaires du Schéma de Développement Stratégique ○ Amélioration de l'accueil des nouvelles populations <ul style="list-style-type: none"> ● Recueillir et analyser des initiatives similaires sur d'autres territoires et formaliser la stratégie d'accueil de SPM ● Identifier et structurer les différents parcours d'accueil ● Créer un guide d'accueil dématérialisé attractif ● Mettre en place un plan de communication ● Participer à des forums emploi (sectoriels, Outre-Mer) ○ Collaboration avec les Mairies à la mission d'aide à l'hébergement temporaire et à l'installation logement <ul style="list-style-type: none"> ● Accompagner l'installation logement des nouveaux arrivants (populations extérieures et diaspora de retour sur l'Archipel) à travers l'ouverture d'un bureau d'aide
--------------------------	---

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION
Programmes et schémas territoriaux
Plan d'Action Marketing 2015-2020
Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique
<p>Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande</p> <p>FA 1.1 - Développer un service d'informations économiques consolidées FA 1.2 - Améliorer l'accès aux financements et mettre en place un fonds d'investissement local FA 1.8 - Développer et valoriser l'offre de produits à destination du marché local FA 1.9 - Mettre en place une dynamique Fab Lab agricole aquacole agroalimentaire</p> <p>Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil</p> <p>FA 3.14 - Développer une offre de logements dans une logique de parcours résidentiel FA 3.15 - Mettre en place une GPEC territoriale FA 3.18 – Accompagner le développement économique en mode FIER SPM</p>

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Nombre d'entreprises implantées**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	k€	k€	k€	k€	k€	k€
<i>Ajustement du site WEB : Investir à SPM</i>	4	-	-	-	-	4
<i>Supports de promotion</i>	10	10	10	10	10	50
<i>Boite à outils pour réseau des développeurs et des ambassadeurs FIER SPM</i>	50	-	-	-	-	50
<i>Rencontres économiques thématiques</i>	35	35	35	35	35	175
<i>Participation salons création d'entreprises</i>	15	15	15	15	15	75
<i>Guide d'accueil dématérialisé</i>	5	-	-	-	-	5
<i>Participation à des forums emploi</i>	10	10	10	10	10	50
TOTAL DE L'ACTION	129	70	70	70	70	409

FINALITE STRATEGIQUE 3

Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil

Axe	Implanter et accueillir des entreprises extérieures	
	FICHE-ACTION 3.18	Accompagner le développement économique en mode FIER SPM

PRESENTATION DE L'ACTION

Objectif	Améliorer la qualité de l'accompagnement du développement économique
Contexte	<p>« Le développement de l'innovation constitue un enjeu majeur pour la compétitivité économique des entreprises et des territoires et le positionnement induit en appui et en accompagnement des services publics. Parce que l'innovation est à la fois changement de culture et processus progressif et appliqué de transformation et de création nouvelle, elle contribue directement à la construction de réponses différenciées à des enjeux sociétaux et participe de l'évolution d'un territoire. »</p> <p>Cette ambition a pris forme dans le précédent volet de programmation du Schéma de Développement Stratégique 2015-2020 à travers le déploiement d'un axe spécifique centré sur la stratégie d'innovation et le lancement d'expérimentations territoriales.</p> <p>Un engagement dans des dynamiques d'innovation en grande partie mobilisé pour répondre à l'un des enjeux majeurs de l'Archipel : l'attractivité et la stimulation entrepreneuriale du territoire.</p> <p>En effet, constat partagé par l'ensemble des parties prenantes mobilisées lors des temps participatifs de concertation et de co-production, le territoire perdure en fragilité culturelle, symbolique et sociétale sur son rapport à la notion d'entreprendre dans le domaine économique et sur la représentation des hommes et des femmes qui ont entrepris ou ambitionnent de le faire, et ce, quelle que soit la forme envisagée de mise en action ou d'initiative.</p> <p>C'est sur cette base que l'agence de développement économique de Saint-Pierre-et-Miquelon, Archipel Développement, a conçu en 2017 le projet FIER SPM (Forum des Initiatives Entrepreneuriales en Réseau) avec un objectif premier : mobiliser les énergies du territoire pour mieux accompagner et stimuler autrement les initiatives économiques et entrepreneuriales, en conciliant innovation et création d'entreprise.</p> <p>A travers FIER SPM, ont été initiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'organisation annuelle d'une conférence dédiée à l'innovation ; premier palier d'engagement d'une stratégie plus ambitieuse de conduire l'Archipel dans une dynamique de prospective et d'intelligence économique, pour anticiper les tendances de demain et renforcer l'ingénierie économique territoriale ● La mise en place d'un concours innovation, pour valoriser des initiatives innovantes et prometteuses

	<ul style="list-style-type: none"> ● La promotion du financement participatif, pour expérimenter le crowdfunding au sein du territoire ● L'engagement d'une initiative-pilote d'accompagnement et de tutorat de mobilités, pour accompagner les jeunes dans leurs parcours professionnels et faciliter leur retour dans l'Archipel ● La formalisation d'un parcours coordonné d'accompagnement des projets innovants ● La constitution d'un réseau d'ambassadeurs FIER SPM ● Le lancement d'une plateforme web dédiée à l'initiative économique, pouvant devenir à terme la principale interface de communication et de « matching » entre les jeunes, les chefs d'entreprise et la diaspora saint-pierraise et miquelonnaise (https://www.fierspm.com/) <p>Parallèlement, d'autres opérateurs et organismes locaux ont renforcé ou adapté leurs interventions pour appuyer cette mise en mouvement territoriale :</p> <p>L'organisation par la CACIMA de « jeux de simulation entreprise » lors des mercredis de l'entrepreneuriat</p> <p>La mise en place par la Caisse de Prévoyance Sociale en partenariat la DCSTEP (Direction de la Cohésion Sociale, du Travail, de l'Emploi et de la Population) de sessions ludiques, par exemple, sur le décryptage de fiche de salaire ou les obligations employeurs</p> <p>Si l'ensemble de ces initiatives ont permis de marquer différemment le positionnement de l'Archipel, il n'en demeure pas moins que toutes les conditions ne sont pas encore pleinement réunies pour générer une dynamique de plus grande ampleur et autrement efficiente pour franchir un cap sur la stimulation entrepreneuriale.</p> <p>Citons par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La faiblesse opérationnelle de la mise en réseau des acteurs du développement économique ● La perdurance de barrières et d'une certaine méconnaissance entre ces derniers ● L'insuffisance de temps de présence aux côtés des entrepreneurs, dans les entreprises, de manière régulière et continue <p>Autant d'éléments qui ont conduit les participants aux travaux de concertation lors de l'élaboration du Schéma de Développement Stratégique 2021-2025 à décider de la poursuite et de l'amplification de FIER SPM 2.0.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>L'action vise le renforcement de la dynamique de stimulation et d'appui au développement économique telle qu'engagée précédemment.</p> <p>Trois axes seront prioritairement renforcés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La structuration d'un réseau des développeurs <p>⇒ Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer les synergies entre les acteurs du développement économique ○ Garantir un accompagnement pratique de qualité pour toutes les entreprises à tous les instants de leur processus de création ou de développement <p>⇒ Pistes d'actions à mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Structurer de façon opérationnelle le réseau des développeurs d'entreprises de l'Archipel ○ Mettre en place des outils collaboratifs en ligne permettant le partage d'informations et le suivi des accompagnements (liste des porteurs de projet, stade de la création, identification de besoins spécifiques, état d'avancement des business plan...) ○ Formaliser un annuaire des acteurs de la création et du développement d'entreprise (annuaire détaillant les personnes ressources et les prestations proposées) ○ Améliorer l'information sur le parcours de la création et les acteurs impliqués à chaque étape de la vie de l'entreprise ○ Accompagner la montée en compétences des membres du réseau dans une logique d'organisation apprenante

	<ul style="list-style-type: none"> ● L'animation économique territoriale ⇒ Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Stimuler et faciliter la mise en initiatives des entreprises et porteurs de projets ○ Renforcer et accompagner le tissu entrepreneurial de l'Archipel ⇒ Pistes d'actions à mener : <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser, au niveau du réseau des développeurs de l'Archipel, de rencontres : temps d'échanges d'expériences, sessions de co-production collaborative, challenges de simulations de projets (entre porteurs de projets, et, entre chefs d'entreprises et des jeunes) ○ Accompagner l'évolution des entreprises en termes de développement durable, responsabilité sociétale, formation professionnelle, démarches et processus innovants ○ Programmer 1 à 2 fois par an des rencontres collectives conviviales avec une demi dizaine de chefs d'entreprise (de manière à prendre le pouls des secteurs d'activité, d'identifier les difficultés rencontrées et de proposer des solutions adéquates) ○ Mener des actions de communication communes ludiques et interactives en réponse aux besoins identifiés des entreprises ○ Assurer un suivi terrain partagé régulier des entreprises et de leurs projets ● Co-élaboré avec l'ensemble des développeurs du territoire, la mise en place d'un plan de communication et de valorisation des expériences entrepreneuriales ⇒ Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Valoriser les parcours et réalités d'engagement des chefs d'entreprise ○ Stimuler la création d'entreprises
Impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> ● Stimulation de la dynamique entrepreneuriale et des initiatives de création et de développement d'entreprises ● Maximisation des conditions de réussite des projets d'entreprises ● Renouvellement de la génération actuelle des chefs d'entreprises ● Affirmation de nouveaux projets et de nouvelles opportunités de devenir pour les jeunes de l'Archipel ● Évolution positive de l'image de l'entrepreneuriat et valorisation de la réussite des entrepreneurs et chefs d'entreprise ● Renforcement de la création territoriale de richesses et d'emplois à moyen et long terme ● Soutien à la diversification de l'offre de services locale ● Renforcement de l'engagement des entreprises vers des démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ● Valorisation du potentiel et des ressources d'accompagnement du réseau d'appui territorial au développement économique ● Construction d'une image différenciée positive de l'Archipel, territoire durable, innovant et entreprenant

DEPLOIEMENT OPERATIONNEL

	Personne référente - Fonction	Structure
Pilotage		
Directeur d'axe	Rudy L'Espagnol	Archipel Développement

Chef de projet	Rudy L'Espagnol	
Partenariat dans la mise en œuvre de l'action	Direction du Développement Économique de la Collectivité Territoriale, CACIMA, chefs d'entreprises, Caisse de Prévoyance Sociale, Services de l'État, DCSTEP, IEDOM, établissements financiers et bancaires, Agence Française de Développement (AFD), Éducation Nationale, diaspora et réseau des ambassadeurs de FIER SPM	
Phases de travail	<p>Phases-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Structuration du réseau des développeurs <ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en place le réseau SPM Dév' ● Créer un CRM mutualisé SPM Dév' de suivi des entreprises ● Élaborer un portail d'orientation basé sur le parcours de la création ● Accompagner la montée en compétences des acteurs de SPM Dév' ○ Co-construction d'un plan de communication et de valorisation des expériences entrepreneuriales <ul style="list-style-type: none"> ● Organiser des temps d'échanges d'expériences, des sessions de co-production collaborative, et des challenges de simulations de projets ○ Renforcement des actions d'animation du tissu entrepreneurial <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer les actions d'animation du tissu entrepreneurial afin mieux identifier les besoins des entreprises et y apporter des réponses adaptées 	

CONNEXIONS SCHEMAS ET PROGRAMMES TERRITORIAUX LIENS INTER FICHES-ACTION

Liens inter Fiches-Action du Schéma de Développement Stratégique

[Finalité Stratégique 1 - Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande](#)

FA 1.1 - Développer un service d'informations économiques consolidées

FA 1.3 - Développer un espace de co-working

FA 1.9 - Mettre en place une dynamique Fab Lab agricole aquacole agroalimentaire

[Finalité Stratégique 2 - Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble](#)

FA 2.10 - Appuyer et développer les usages numériques facilitateurs du quotidien

[Finalité Stratégique 3 - Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil](#)

FA 3.15 - Mettre en place une GPEC territoriale

FA 3.17 - Promouvoir l'implantation d'entreprises

EVALUATION DE L'IMPACT

Indicateur d'évaluation : **Nombre de projets d'entreprises accompagnés par le réseau des développeurs**

MONTANT PRÉVISIONNEL D'ENGAGEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	SDS
Description des dépenses	k€	k€	k€	k€	k€	k€
<i>CRM mutualisé - Portail d'orientation - parcours de la création</i>	30	-	-	-	-	30
<i>Montée en compétences - réseau des développeurs</i>	10	10	10	10	10	50
<i>Plan de communication des expériences entrepreneuriales</i>	10	10	10	10	10	50
<i>Animation du tissu entrepreneurial</i>	10	10	10	10	10	50
TOTAL DE L'ACTION	60	30	30	30	30	180

EVALUATION DES IMPACTS

Les objectifs de développement durable du Schéma de Développement Stratégique

L'ensemble de la stratégie de territoire, portée par l'ambition de remettre en croissance vertueuse le coupe démographie / modèle économique du territoire vise un objectif de développement durable principal : **Une croissance économique durable.**



ODD 8 - Objectif de développement durable principal

« Croissance économique durable et d'un niveau élevé de productivité économique pour créer des emplois de qualité bien rémunérés et pour atteindre une prospérité mondiale. L'ODD 8 vise à parvenir au plein emploi productif et à garantir à tous un travail décent tout en mettant fin au travail forcé, à la traite d'êtres humains et au travail des enfants et en promouvant les droits des travailleurs ainsi que la sécurité sur le lieu de travail. »

8.1	Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national (et >7 % pour les PMA).
8.2	Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.
8.3	Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
8.9	D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.

Indicateurs d'impact du SDS sur l'ODD 8 :

- Taux d'emploi privé/public (FA 3.15)
- Montant de financement attribué par le fonds d'investissement (FA 1.2)
- Fréquentation touristique (FA 1.5)

- A créer, un baromètre d'épanouissement collectif

A partir de cet objectif de développement durable pivot de croissance économique durable, trois autres objectifs opérationnels de durabilité (ODD4, ODD11 et ODD 12) sont visés par le schéma de Saint-Pierre-et-Miquelon.



ODD 4 - Objectif de développement durable secondaire

« Assurer un accès à une éducation équitable et de qualité tout au long de la vie. Au-delà des qualifications formelles, l'ODD 4 vise également à augmenter le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat. »

4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

Indicateurs d'impact du SDS sur l'ODD 4 :

→ Nombre de jeunes en situation d'échec dans leur parcours (FA 3.16)



ODD 11 - Objectif de développement durable secondaire

« Vise à (ré)aménager les villes et autres lieux d'établissement humain de manière à garantir l'égalité des chances pour tous en assurant un accès à des services de base, à l'énergie, au logement, aux transports et à des espaces publics verts, tout en améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources et en réduisant les impacts négatifs sur l'environnement. »

11.3 Renforcer l'urbanisation durable dans tous les pays. Privilégier les planifications et gestions participatives des établissements humains.

11.4 Effectuer plus d'effort pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial.

Indicateurs d'impact du SDS sur l'ODD 4 :

→ Nb de kWh/habitant/année (Consommation énergétique par habitant) (FA 3.14)

ODD 12 - Objectif de développement durable secondaire

« Agir sur tous les fronts: adoption de pratiques viables et de rapports de durabilité par les entreprises ; promotion des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés et rationalisation des subventions inefficaces aux combustibles fossiles par les responsables politiques ; modes de vie des consommateurs respectueux de l'environnement ; développement de nouvelles technologies et de nouveaux modes de consommation et de production par les chercheurs, scientifiques et autres acteurs concernés. »

12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.

Indicateurs d'impact du SDS sur l'ODD 4 :

→ *Part de marché des productions locales (FA 1.8)*

Assistance Technique à la Révision du Schéma de Développement Stratégique 2010–2030 de Saint–Pierre–et–Miquelon, et à l'Élaboration d'un Plan d'Actions 2021–2025

Projet No. 2019/407292/1



Contexte territorial Enjeux & Finalités stratégiques



Note liminaire

Les travaux et échanges préparatoires menés avec la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon nous ont conduits à un accord partagé sur une construction singulière du présent rapport d'éclairage du contexte afin de déterminer l'enjeu et les axes d'intervention du nouveau Schéma De Développement Stratégique 2021 - 2025.

En effet, au regard des exercices précédents de programmation, il est apparu que les diagnostics d'appui à l'engagement des schémas se sont révélés d'un très faible degré de praticabilité et d'appropriation par les parties prenantes du projet de territoire ; fragilisant parfois même leur capacité à analyser, expliciter et communiquer les orientations stratégiques fixées.

De fait, il a été décidé de procéder à un **exercice simplifié et pragmatique de formulation du diagnostic, répondant au souci premier de le rendre accessible, exploitable pour l'ensemble des acteurs et partenaires associés du Schéma de Développement Stratégique.**

Cet exercice s'inscrit également dans une approche revisitée de la démarche participative visant à impliquer et à mobiliser l'ensemble de la population de l'Archipel, notamment en matière de suivi et d'évaluation continue du Schéma. A cette fin, l'ensemble des productions du Schéma devra donc viser une appropriabilité renforcée par le plus grand nombre.

Note liminaire

Le présent rapport fait suite à l'analyse documentaire aux différentes rencontres et réunions menées sur l'Archipel lors des missions de terrain des 16 au 21 septembre 2019, puis du 5 au 19 novembre 2019.

Il a été mis en débat lors de la 3^{ème} mission qui s'est tenue du 3 au 7 février 2020, puis finalement complété à l'issue de la 4^{ème} et dernière mission (du 16 au 27 novembre 2020).

Ce document de synthèse du contexte territorial a été produit M. Amiri, M. Chénier et M. Baylac.

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de DT Global IDEV Europe SL et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne.

Sommaire

Le Schéma de Développement Stratégique 2010 - 2030

Un projet global de territoire pour être acteur de son développement	5
Un projet global de territoire, une ambition : Offrir aux jeunes de nouvelles et réelles perspectives d'avenir	9
Un premier exercice SDS 2010 – 2015	10
Un second exercice SDS 2015 – 2020	13

Les enseignements des deux premiers Schéma de développement stratégiques 2010 - 2015 et 2015 - 2020

L'affirmation de la légitimité et de la capacité de la Collectivité Territoriale à élaborer et mettre en scène un projet de territoire	16
Le SDS, une première réponse portée aux défis majeurs du territoire	17
La démonstration de nouveaux possibles pour l'Archipel	18
Une mobilisation et un engagement du secteur privé à renforcer	19
Le besoin d'une vision stratégique claire et de projets fédérateurs	20

Le contexte actuel de Saint-Pierre-et-Miquelon

L'évolution démographique, enjeu majeur pour le territoire	21
La surreprésentation de la sphère publique dans le système économique de l'Archipel, objectif d'un changement de paradigme	25
Revitalisation et diversification ciblée, les impératifs de développement du secteur privé	28
Le tissu économique et social, sortir des contrastes et paradoxes	29
Mettre fin à la déprise du couple Démographie/Modèle économique du territoire	33

Les opportunités et les atouts de l'Archipel pour une reprise du couple démographie/modèle économique du territoire

Un écosystème naturel, environnemental et géo-climatique, valeur du territoire	34
Le potentiel de l'économie bleue et la réconciliation avec la Mer	37
Le développement possible et nécessaire du secteur agricole et de l'agro-alimentaire	40
L'affirmation d'une filière tourisme	42
Un Archipel qui flirte avec qualité et art de vivre	44
Le capital humain, moteur d'une réussite de projet de territoire	46

La stratégie du Schéma de Développement Stratégique 2021 - 2025

Un nouveau SDS construit autour d'un projet politique	47
Les ateliers de concertation : La traduction du SDS en actions	50
Un SDS en correspondance d'objectifs de développement durable	53
La volonté et l'engagement d'impulser une nouvelle dynamique de Schéma de Développement Stratégique	55

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2010 – 2030

Un projet global de territoire pour être acteur de son développement

Tout au long de son histoire, Saint-Pierre-et-Miquelon a été marqué par une relation de dépendance tant économique que culturelle à la pêche, notamment la pêche à la morue, et aux activités portuaires.

Depuis le début des années 90 (moratoire sur la pêche de 1992 et décision arbitrale réduisant la zone économique exclusive), le devenir de l'Archipel ainsi que ses équilibres fondamentaux ont été profondément remis en cause.

Au-delà des impacts directs en termes de déprise majeure, **la fin de son modèle économique et social** a également porté **atteinte à l'identité du territoire, enrayant sa capacité à se projeter et à s'envisager de nouvelles alternatives de développement.**

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2010 – 2030

Un projet global de territoire pour être acteur de son développement

Pendant vingt ans, afin de maintenir le territoire en activité, la réponse des pouvoirs publics a été d'engager **une politique de grands travaux** (construction d'un nouvel aéroport, d'un nouvel hôpital...).

Cet engagement public, outre le fait qu'il a induit la création, de toutes pièces, d'un secteur de travaux publics dont les capacités techniques et professionnelles, la compétitivité, n'ont cessé de s'améliorer depuis, a permis de **freiner la tendance au déclin** et de **moderniser des infrastructures**.

Il s'est traduit pour le territoire par la construction et l'aménagement d'équipements collectifs nécessaires aux conditions de vie des populations et indispensables pour assoir un nouveau développement économique.

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2010 – 2030

Un projet global de territoire pour être acteur de son développement

Si **la commande publique** a permis de produire un schéma de substitution partiel à la pêche en appuyant le développement de la filière du bâtiment et les travaux publics, elle **ne peut pas être pour autant une réponse pérenne à la durabilité du territoire.**

En effet, **ces équipements dits « structurants » ne peuvent pas susciter, par eux-mêmes, des effets de reconversion économique de grande ampleur.**

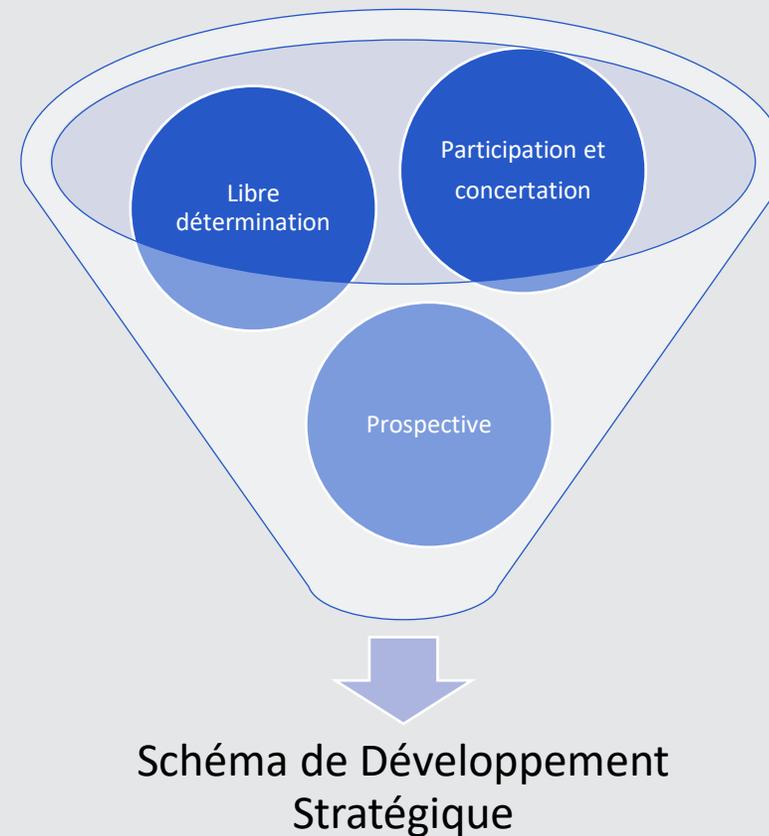
En outre, ce mécanisme de substitution d'activité économique a placé l'Archipel dans **un nouveau cercle de dépendance** alors que le territoire a prioritairement besoin de conduire un travail de résilience et d'engager de manière collective et concertée une dynamique de projection et de choix de son modèle de développement.

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2010 – 2030

Un projet global de territoire pour être acteur de son développement

C'est pour permettre cette détermination partagée **de nouveaux possibles** et **d'un autre modèle de territoire** que s'est engagée en 2009 une démarche novatrice pour l'Archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, l'élaboration d'**un Schéma de Développement Stratégique**.

Un projet de territoire à horizon 2030.



Permettre à tous de proposer de nouveaux possibles et de contribuer au scénario de devenir de l'Archipel

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2010 – 2030

Un projet global de territoire, une ambition :

Offrir aux jeunes de nouvelles et réelles perspectives d'avenir

Le changement majeur que vise à opérer le **Schéma de Développement Stratégique** consiste à placer **au premier rang de ses finalités, la dynamique de développement économique** (les infrastructures matérielles et collectives étant conçues comme des moyens nécessaires mais non suffisants).

Cette finalité implique que soient consolidées, renforcées, diversifiées, les activités économiques marchandes de l'Archipel.

Et ce pour répondre à un enjeu premier : **l'impérative nécessité d'offrir aux jeunes des perspectives d'avenir, aujourd'hui insuffisantes**, c'est-à-dire des emplois durables correspondant à leurs qualifications et projets d'une part, et aux perspectives et besoins actuels et à venir du territoire d'autre part.

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2010 – 2030

Un premier exercice SDS

2010 – 2015

Un premier plan d'intervention pour contrecarrer l'érosion des activités motrices originelles de l'Archipel et **poser les bases d'un développement économique.**

Des engagements pour **parachever la mise à niveau en équipements du territoire.**

Le lancement d'une nouvelle forme d'organisation du territoire en mode-projet.

Les axes d'intervention du SDS 2010 - 2015

- Accentuer et accélérer l'insertion de l'Archipel dans l'environnement économique régional et international
- Consolider, moderniser, diversifier l'économie marchande
- Promouvoir et valoriser les ressources humaines
- Conduire un aménagement durable et équilibré du territoire
- Mettre en œuvre une gestion performante du Schéma

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2010 – 2030

Un premier exercice SDS

2010 – 2015

Parmi les **projets réalisés** et les **initiatives enclenchées**.

- Pose d'un câble numérique reliant l'Archipel à Terre-Neuve Labrador (*appel d'offre lancé pendant le SDS 1 et mis en service pendant le SDS 2*)
- Opérations de réhabilitation du quai en eau profonde de Saint-Pierre (2011) et de la digue du port de Miquelon (2012), gare maritime
- Création de la Maison de la Nature et de l'Environnement à Miquelon (*ouverte en 2014*)
- Soutien financier à l'ouverture d'établissements hôteliers, hôtels Jacques Cartier et Nuits Saint-Pierre

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2010 – 2030

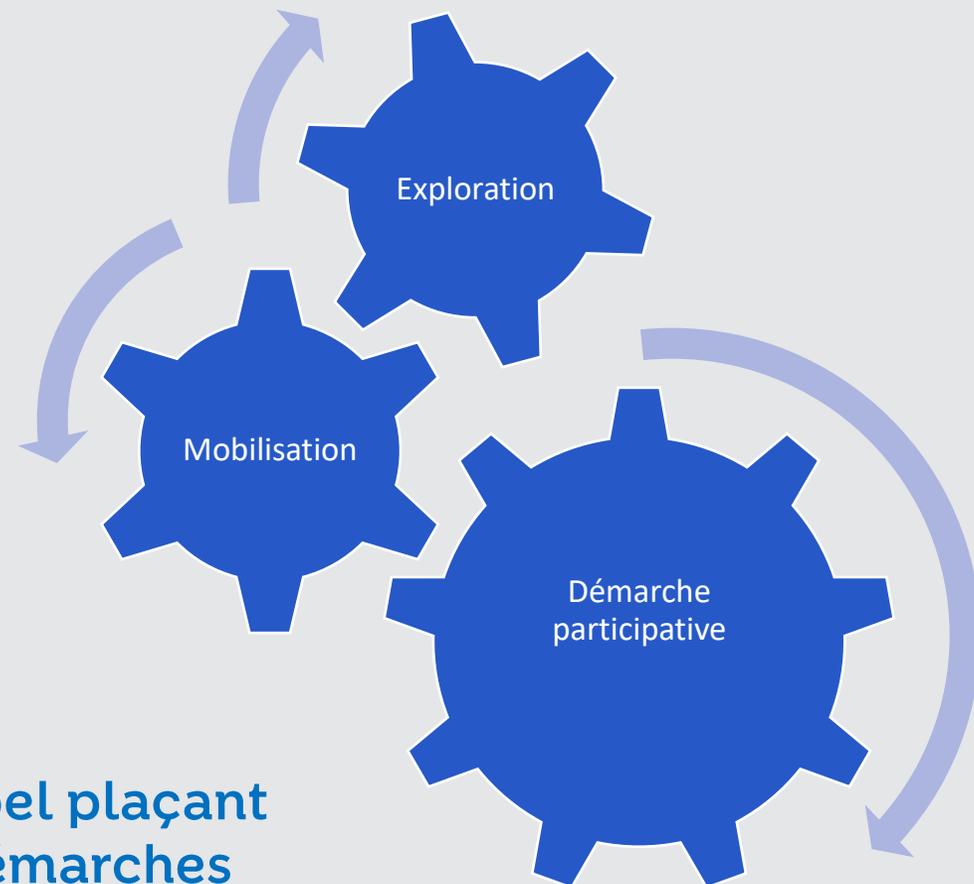
Un premier exercice SDS

2010 – 2015

Un premier programme du Schéma de Développement Stratégique qui a amené le territoire à entrer en **apprentissage d'une dynamique de construction de projet.**

Mais qui reste encore fortement marqué par une logique de politique de moyens.

Le début d'une nouvelle dynamique pour l'Archipel plaçant la concertation et la participation au cœur des démarches et des projets



LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2010 – 2030

Un second exercice SDS

2015 – 2020

Un second volet de programmation du SDS pour **connecter et relier le territoire à son environnement** et garantir son accessibilité.

Un engagement marqué dans **la structuration d'une filière économique, le tourisme**. Un soutien-test et des investissements stratégiques pour appuyer l'affirmation de ce secteur comme l'un des nouveaux moteurs de développement économique.

Un projet de territoire qui oriente progressivement l'Archipel dans une stratégie de développement soutenable et durable.

Les axes d'intervention du SDS 2015 - 2020

- Attractivité du territoire pour les investisseurs
- Tourisme durable
- Culture et développement (dont célébrations du bicentenaire)
- Énergie durable, pilier d'une gestion intégrée du territoire
- Stratégie d'innovation et expérimentations territoriales

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2010 – 2030

Un second exercice SDS

2015 – 2020

Parmi les **projets réalisés** et les **initiatives enclenchées**.

- Création du portail d'information géographique Géo SPM
- Mise en service des deux ferries (*mise en service en 2018*)
- Création de la marque territoriale et élaboration de la stratégie de marketing territorial 2016-2023
- Appui au développement du secteur touristique : projet Terrasses du Port (*travaux lancés en 2019*), foodtruck Tinpeu, extension de l'auberge Saint-Pierre, boulangerie pâtisserie des Graves, achats de bus touristiques
- Implantation d'une distillerie de whisky
- Mise en place d'un réseau de chaleur et déploiement d'un Point Info Energie
- Lancement de FIER SPM : plateforme internet dédiée, réseau d'ambassadeurs, concours d'innovation territorial, expérimentation MoTIVEs

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2010 – 2030

Un second exercice SDS

2015 – 2020

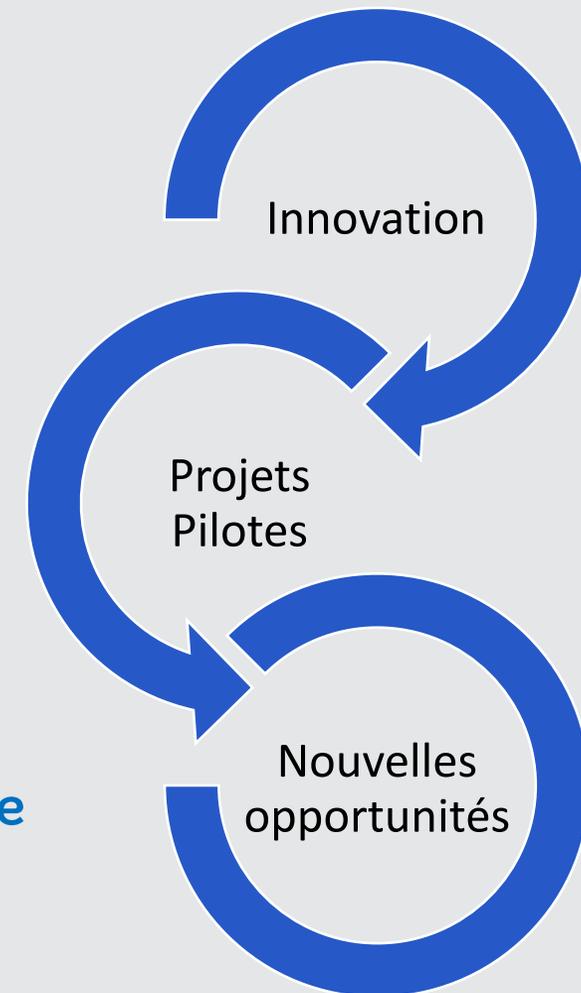
Un second Schéma de Développement Stratégique placé sous le signe de **l'expérimentation**.

Si la mise en mouvement de ce deuxième volet a pour objet premier le tourisme, le **projet de territoire** est dorénavant assimilé comme un outil-support devant renforcer l'équilibre social et la satisfaction des populations locales.

La confirmation d'un besoin de changement de paradigme autour des mots clefs :

Entreprendre

Entreprises



LES ENSEIGNEMENTS DES DEUX PREMIERS SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUES 2010 – 2015 ET 2015 – 2020

L'affirmation de la légitimité et de la capacité de la Collectivité Territoriale à élaborer et mettre en scène un projet de territoire

En apportant son soutien au Schéma de Développement Stratégique, l'Union Européenne a accompagné le renforcement du rôle et de la compétence de la Collectivité Territoriale dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de développement économique globale pour le territoire.

La Collectivité Territoriale a plus que jamais pour rôle d'ordonner le changement et de fixer, à partir d'une vision stratégique, le cap de devenir de l'Archipel.

Pour ce faire, une **option méthodologique** a été consacrée : **la démarche participative.**

LES ENSEIGNEMENTS DES DEUX PREMIERS SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUES 2010 – 2015 ET 2015 – 2020

Le SDS, une première réponse portée aux défis majeurs du territoire

L'engagement du **Schéma de Développement Stratégique** a permis de **s'attaquer aux principaux défis** auxquels le territoire est confronté, en particulier ses **importantes difficultés d'accès et de connexion** en termes de transports et d'accès au numérique, ainsi que la construction d'autres **infrastructures clefs**, notamment dans le domaine de l'environnement.

Ainsi, parallèlement, les fonds européens de développement ont eu un effet positif sur le traitement des déchets, l'accès et la gestion des ressources en eau, l'engagement d'actions novatrices sur les énergies renouvelables et plus généralement sur une gestion autrement raisonnée et équilibrée des ressources.

Autant d'**actions impactant directement** les conditions et **la qualité de vie des habitants de l'Archipel**, et **structurant les éléments-socle nécessaires à la mise en place d'une stratégie de relance économique** et de développement sur le long terme.

LES ENSEIGNEMENTS DES DEUX PREMIERS SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUES 2010 – 2015 ET 2015 – 2020

La démonstration de nouveaux possibles pour l'Archipel

Alors que le modèle de Saint-Pierre-et-Miquelon peut se qualifier à travers le caractère monopoliste de l'économie d'une part et une économie étatisée d'autre part, le Schéma de Développement Stratégique a permis d'enclencher un premier niveau de **mobilisation du secteur privé** de l'Archipel :

- Avec **un exercice d'application concret et réussi en soutien et en accélération du développement touristique** (du développement de produits à la structuration de la filière en passant par la création de nouveaux hébergements).
- Et des premiers engagements positifs sur **une dynamique de soutien à l'innovation et de promotion de l'entrepreneuriat.**

LES ENSEIGNEMENTS DES DEUX PREMIERS SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUES 2010 – 2015 ET 2015 – 2020

Une mobilisation et un engagement du secteur privé à renforcer

Pour relayer, accélérer et décupler les incidences positives de l'effort d'investissement des acteurs publics, il est primordial que **le secteur privé prenne plus de place dans la vie sociale et économique de l'Archipel.**

Promouvoir l'entrepreneuriat et soutenir les acteurs privés à travers une approche transversale et plurisectorielle, est nécessaire pour donner au tissu économique plus de vitalité et en faire un partenaire à part entière de l'action territoriale. Ce d'autant plus que le poids du secteur non marchand et de l'administration publique reste largement prépondérant dans l'économie de l'Archipel (42 % du PIB contre 23% en France Métropolitaine en 2015).

D'où l'importance de procéder à un **exercice pragmatique ciblé d'examen, d'inventaire des opportunités et d'élaboration de stratégies du secteur privé** ; ce qui serait hautement bénéfique au développement d'une vision solide de celui-ci, et par effet induit générateur d'une valorisation des emplois existants et futurs.

Le secteur privé, moteur d'une dynamisation durable de l'économie

LES ENSEIGNEMENTS DES DEUX PREMIERS SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUES 2010 – 2015 ET 2015 – 2020

Le besoin d'une vision stratégique claire et de projets fédérateurs

Une nécessité d'**approfondir la réflexion sur une vision plus large de la stratégie de développement** au niveau territorial.

Un besoin parallèle d'améliorer la communication sur les choix et les actions spécifiques nécessaires à la mise en œuvre de cette **vision stratégique**.

Un impératif de **mettre en œuvre cette vision politique de manière volontaire et cohérente**.

Après deux volets de programmation du Schéma de Développement Stratégique en grande partie axés sur une stratégie de moyens, le territoire a besoin que se dégage de façon plus perceptible **un projet fédérateur dans lequel chacun puisse se reconnaître et au service duquel chacun puisse se mobiliser. Et ce afin que s'enclenche durablement une spirale vertueuse de développement.**

Une orientation politique affirmée et incarnée, qui sert de cadre de référence pour une mobilisation territoriale au service du devenir de l'Archipel

LE CONTEXTE ACTUEL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

L'évolution démographique, enjeu majeur pour le territoire

Lors du dernier recensement effectué par l'INSEE à Saint-Pierre-et-Miquelon en 2015, la population totale était estimée à 6.021 habitants, dont 5.415 à Saint-Pierre et 606 à Miquelon-Langlade.

Après une phase de croissance démographique ininterrompue de 1945 à 1999 (+0,7% en moyenne par an sur cette période), la **population** connaît une tendance à la baisse (**-0,3% en moyenne annuelle entre 1999 et 2015**).

Une baisse continue de la population depuis 20 ans

Evolution de Saint-Pierre-et-Miquelon depuis le milieu du 20ème siècle

Source : Insee Recensements & Agence de la France d'Outre Mer - Traitement Compas



Evolution de la population municipale au différents RP

	2011		2016	
	2006	Taux d'évolution 2006-2011(%)	2006	Taux d'évolution 2011-2016(%)
Miquelon-Langlade	616	+1,3	596	-4,5
Saint-Pierre	5 509	-1,0	5 412	-0,8
Saint-Pierre-et-Miquelon	6 125	-0,7	6 008	-1,2
France métropolitaine	61 399 719	+2,7	64 468 721	+2,2

LE CONTEXTE ACTUEL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

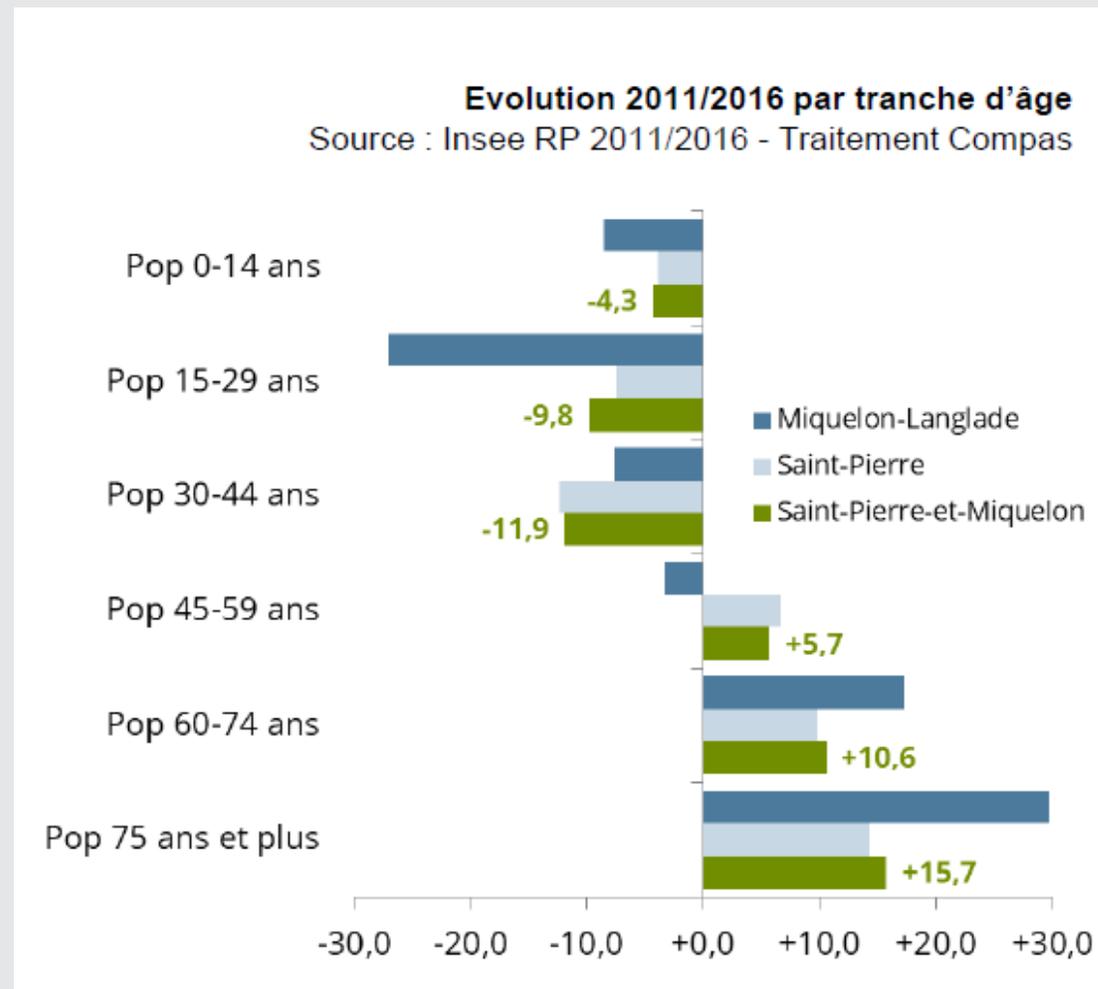
L'évolution démographique, enjeu majeur pour le territoire

Le nombre de naissances est passé de 59 par an en 2014 à 32 en 2018. Parallèlement, le nombre de décès a diminué de 3 points (de 51 à 48).

Ce qui porte l'accroissement naturel d'un rapport de 8 à -16 sur la même période.

La part des plus de 60 ans représente 22,3% en 2015 contre 15,6% en 1999.

Un vieillissement marqué de la population renforcé par le phénomène de gérontocroissance

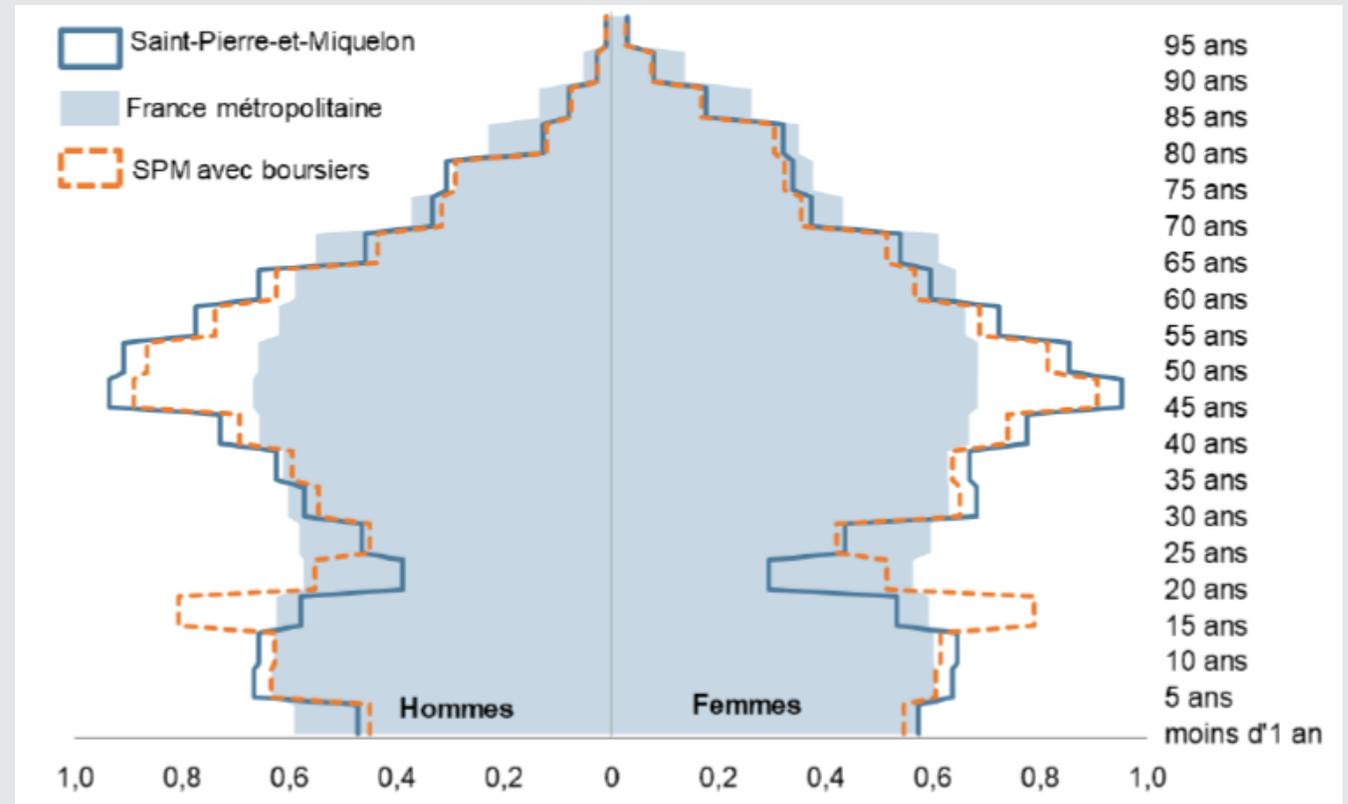


LE CONTEXTE ACTUEL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

L'évolution démographique, enjeu majeur pour le territoire

Une **pyramide des âges** marquée par un **déficit pour la tranche d'âge 15-29 ans** (13,5% de la population en 2015 contre 19,7% en 1999).

La nécessité de quitter l'Archipel pour suivre des études supérieures et les difficultés rencontrées au retour, notamment en termes de perspectives professionnelles, expliquent en partie ce déficit.



Un territoire qui s'appauvrit de sa jeunesse

LE CONTEXTE ACTUEL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

L'évolution démographique, enjeu majeur pour le territoire

La perdurance de ce **double phénomène** de **dépopulation jeune** et de **vieillesse** de l'Archipel constitue un enjeu majeur pour Saint-Pierre-Miquelon.

L'inversion de cette tendance est à la fois une condition et un objectif d'une relance économique et sociale durable.

Faute de quoi, la Collectivité Territoriale sera conduite sur un mode d'engagement différent de celui d'aujourd'hui, à l'image des conseils départementaux métropolitains pour lesquels 64% des budgets de fonctionnement sont consacrés à l'action sociale (en grande partie sur les questions de la perte d'autonomie, de la dépendance et du vieillissement).

Rappel de l'analyse démographique dans le SDS 2010 - 2015

« La tendance au déclin démographique au sein de l'Archipel est considérée à juste titre comme préoccupante par tous les responsables. Elle induit de nombreux effets négatifs, notamment sur les finances publiques, les activités commerciales, de transports et autres services...

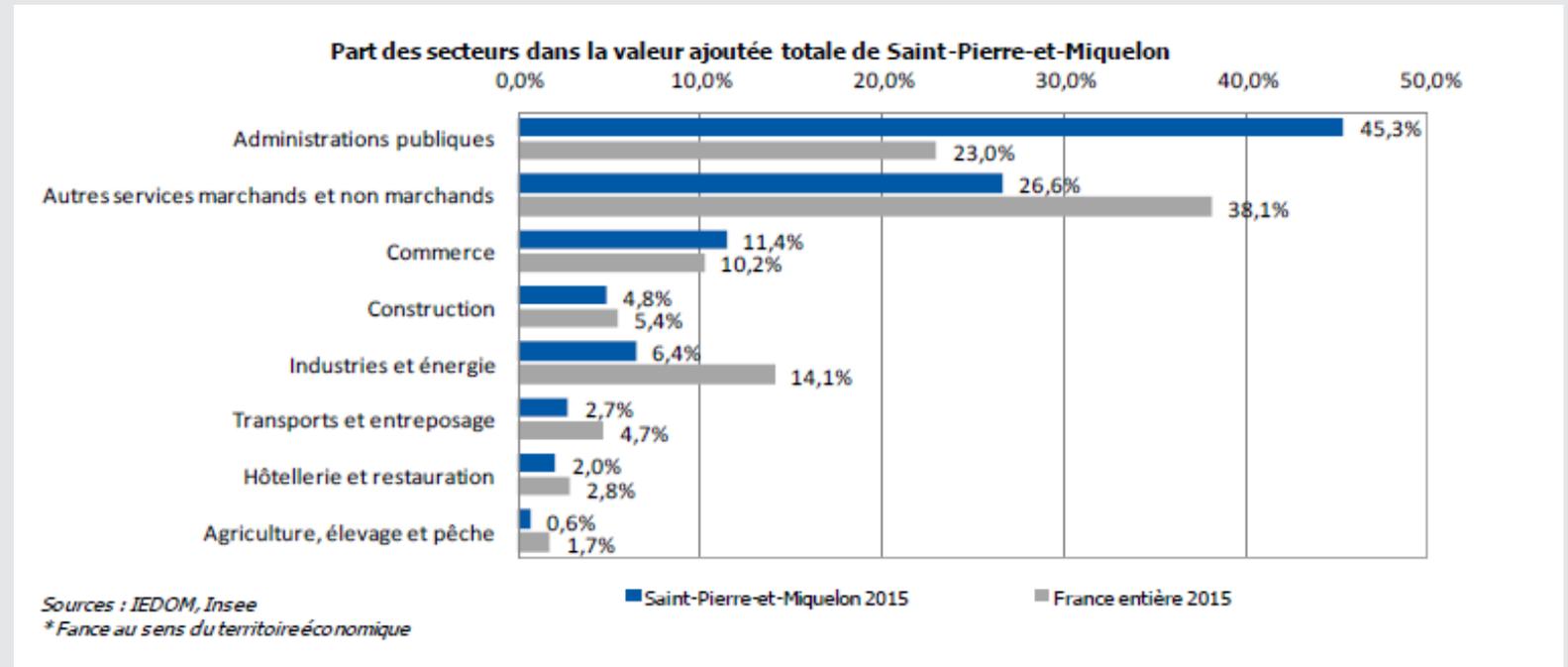
Elle peut, en partie, être réorientée à partir d'une dynamique interne. En effet, un des défis porte sur le retour des jeunes formés en métropole...

L'inversion de la tendance dépendra également d'apports de nouveaux résidents originaires de Métropole, du Canada, voire d'autres pays d'Europe ».

LE CONTEXTE ACTUEL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

La surreprésentation de la sphère publique dans le système économique de l'Archipel, objectif d'un changement de paradigme

Assurant plus de **45% de la valeur ajoutée** créée, les **administrations publiques** restent prépondérantes dans le système et le modèle économique de l'Archipel.



Rappel de l'analyse économique dans le SDS 2010 - 2015

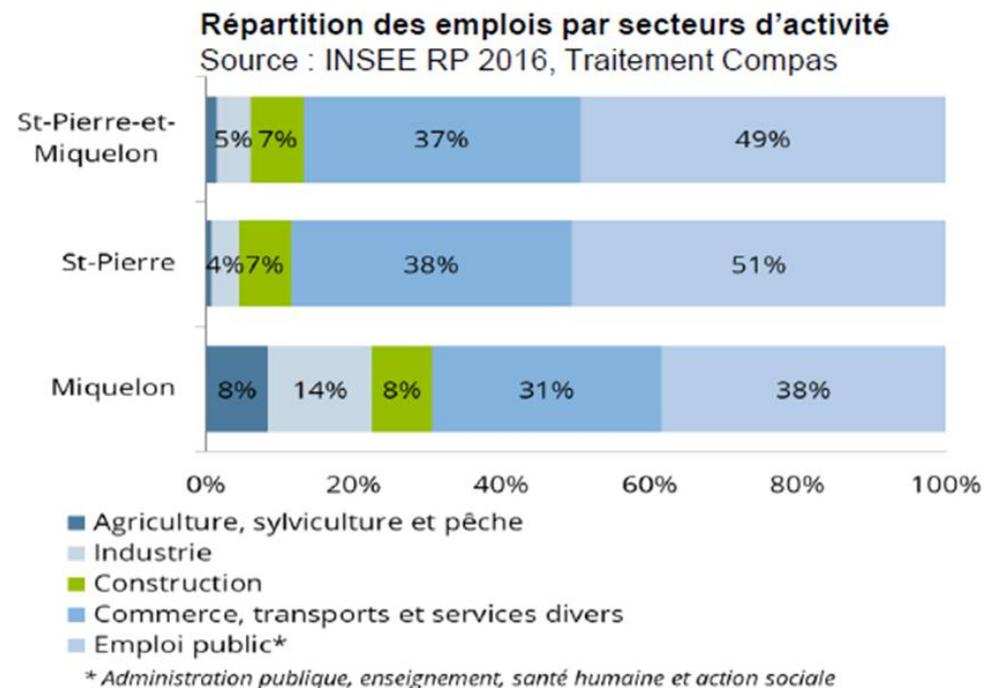
« La relance économique, assortie d'une dynamique fortement intensifiée et renouvelée de sa composante marchande, correspond à un impératif de survie durable ».

LE CONTEXTE ACTUEL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

La surreprésentation de la sphère publique dans le système économique de l'Archipel, objectif d'un changement de paradigme

Plus de 49% de la population active relève directement d'un **emploi public**.

Cette **importance prise par le secteur public** dans l'économie de l'Archipel (tant dans l'exigence qui lui est posée en termes de **commande publique** que dans l'**aspiration en emploi**) représente aujourd'hui un **frein au développement et à l'incitation aux initiatives d'entreprendre**.



Secteur d'activité	Miquelon	Saint-Pierre	Saint-Pierre-et-Miquelon
Agriculture, sylviculture et pêche	23	21	44
Industrie	38	100	138
Construction	22	190	212
Commerce, transports et services divers	84	1 022	1 106
Emploi public*	104	1 361	1 465
Ensemble des emplois	271	2 694	2 965

* Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale

LE CONTEXTE ACTUEL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

La surreprésentation de la sphère publique dans le système économique de l'Archipel, objectif d'un changement de paradigme

Une culture locale fortement influencée par une philosophie de secteur public...

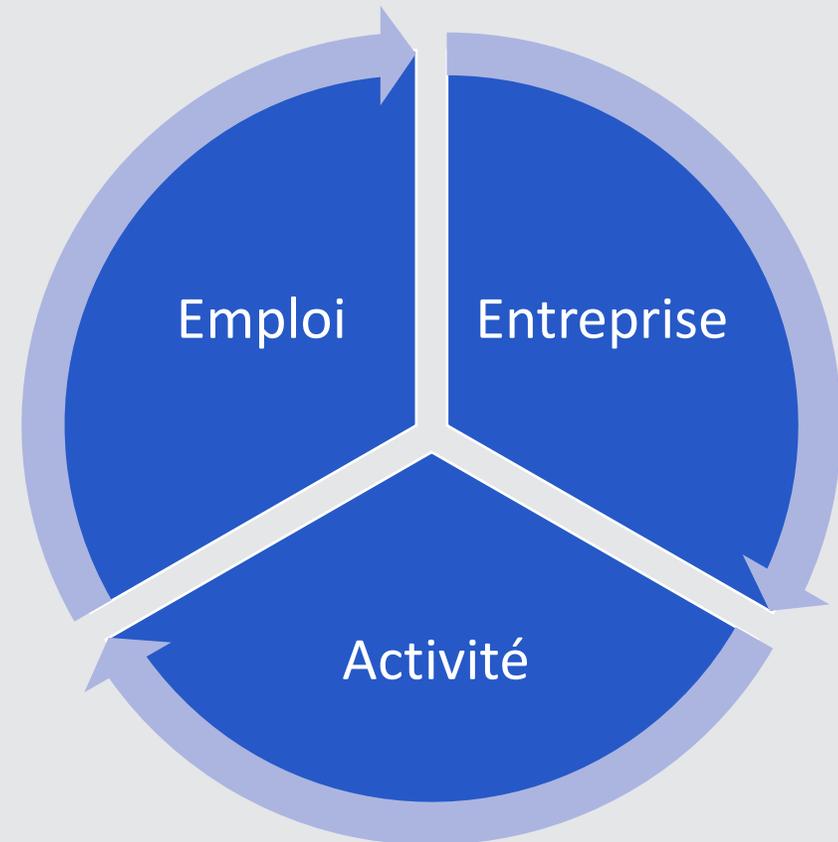
Une relative négation, pour certains acteurs, de la nécessité de changement...

Un certain manque de réflexion ou de prise de conscience sur les conséquences néfastes d'une stratégie d'immobilisme (Business As Usual)...

Une impérieuse nécessité, tant dans les actes qu'au niveau des représentations : **relancer et valoriser une spirale vertueuse**

#Entreprise, créatrice d'activité

#Activité, créatrice d'emploi



LE CONTEXTE ACTUEL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Revitalisation et diversification ciblée, les impératifs de développement du secteur privé

La valeur ajoutée par branche

« Le secteur tertiaire constitue la principale source de création de valeur ajoutée (VA) de l'Archipel : 88 % de la valeur ajoutée totale en 2015. Les administrations publiques sont prépondérantes (45,3 %), suivis de la branche commerce (11,4 %), portée par la forte consommation des ménages. Les secteurs de l'énergie et de l'industrie marquent une nette progression en passant de 2,9 % de la valeur ajoutée en 2008 à 6,4 % en 2015, soutenus notamment par la construction de la nouvelle centrale EDF. La part relative de la branche construction dans la valeur ajoutée recule, passant de 8,0 % en 2008 à 4,8 % en 2015. Les secteurs primaires (agriculture, élevage, pêche...) génèrent toujours moins de 1 % de la valeur ajoutée ».

IEDOM – Rapport annuel 2018

	Saint-Pierre-et-Miquelon		France
	2008	2015	2015
Services principalement non marchands	62,7 %	58,0 %	24,3 %
<i>dont APU</i>	<i>49,4 %</i>	<i>45,3 %</i>	<i>23,0 %</i>
Commerce	9,3 %	11,4 %	10,2 %
Industries extractives et énergie	2,2 %	5,6 %	2,8 %
Activités financières et d'assurance	5,1 %	5,0 %	4,5 %
Construction	8,0 %	4,8 %	5,4 %
Information et communication	2,4 %	4,3 %	5,0 %
Activités administratives et de soutien	3,3 %	3,1 %	12,8 %
Transport et entreposage	2,4 %	2,7 %	4,7 %
Hôtellerie et restauration	2,0 %	2,0 %	2,8 %
Autres services	1,2 %	1,1 %	3,0 %
Industries manufacturières	0,7 %	0,8 %	11,2 %
Agriculture, sylviculture et pêche	0,7 %	0,6 %	1,7 %
Activités immobilières	0,1 %	0,4 %	12,8 %

Sources : IEDOM, Insee

Une sphère économique privée sans vecteurs sectoriels stratégiques clairement marqués

LE CONTEXTE ACTUEL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Le tissu économique et social, sortir des contrastes et paradoxes

Une **augmentation continue du nombre de création d'entreprises** (+14 créations nettes entre 2017 et 2018), dont certaines sur des approches ou des concepts novateurs...

Mais un tissu économique qui reste restreint et **une économie globalement peu dynamique.**

Encore trop peu d'acteurs privés se caractérisent comme des porteurs de projet économiques ambitieux.

Un climat d'investissement peu favorable

	2008	2018	Variation 2018/2008
Indicateurs sectoriels			
Nombre d'entreprises recensées	484	639	31,0 %
Nombre d'entreprises artisanales	177	214	+20,9 %

IEDOM – Rapport annuel 2018

Parallèlement, **un territoire qui revendique un développement économique...**

Mais un système bancaire peu enclin à la prise de risque et à **l'accompagnement du développement économique.** Et des investisseurs et **des entrepreneurs** plus souvent **sujets de critiques** et interpellés davantage sur leurs échecs que sur leurs réussites.

Un **entrepreneuriat peu valorisé.**

LE CONTEXTE ACTUEL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Le tissu économique et social, sortir des contrastes et paradoxes

Un marché local certes étroit ; pour autant **un marché de proximité avec des opportunités de clientèle captive et de produits-niches...**

A titre d'exemple, près de 90% des **produits** alimentaires sont **importés**, ce qui laisse **une marge de manœuvre et de positionnement pour des acteurs locaux** .

Autre illustration de ces contrastes et paradoxes :

Des ambitions sur de nouvelles filières, les services numériques par exemple...

Mais en dehors d'un ou deux projets privés, **un territoire qui n'est pas dans une réalité des usages et des services.**

Un plan de développement économique stratégique à impulser, des marchés niches à cibler et à privilégier, en dehors d'intérêts singuliers

LE CONTEXTE ACTUEL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Le tissu économique et social, sortir des contrastes et paradoxes

Un marché du travail proche du plein emploi, rendant difficile le développement de certains secteurs d'activités.

Mais de relatives réticences à encourager une immigration qui permettrait d'apporter du dynamisme à l'économie.

Demandes d'emploi en fin de mois (à la fin de l'année)

	2014*	2015	2016	2017	2018	Variations 2018/2017	Part en 2018
DEFM catégorie A	268	218	160	189	151	-20,1 %	100,0 %
Hommes	139	137	105	118	96	-18,6 %	63,6 %
Femmes	129	81	55	71	55	-22,5 %	36,4 %
Moins de 25 ans	39	30	24	31	14	-54,8 %	9,3 %
25 à 49 ans	168	130	92	104	92	-11,5 %	60,9 %
50 ans et plus	61	58	44	54	45	-16,7 %	29,8 %

* Les chiffres communiqués par la DCSTEP pour les années 2013 et 2014 tiennent compte du chômage au sens de la définition de Pôle Emploi pour les catégories A et B, puisqu'il n'était pas possible techniquement d'individualiser ces 2 catégories sur l'archipel avant 2015.

Source : DCSTEP et Pôle emploi

Rappel de l'analyse économique dans le SDS 2010 - 2015

« La dynamique économique devra combiner la mobilisation des atouts internes et, tout particulièrement la mobilisation des compétences et capitaux privés locaux ainsi qu'une ouverture plus déterminée sur l'extérieur. ».

LE CONTEXTE ACTUEL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Le tissu économique et social, sortir des contrastes et paradoxes

Un **important dispositif financier d'aide aux études pour tous les jeunes de l'Archipel** (près de 2 millions d'euros par an de budget pour la Collectivité Territoriale).

Bourse sans condition de ressources

Données Collectivité Territoriale

- Près de 300 boursiers / an
- Près de 175 étudiants en Métropole
- Près de 80 étudiants au Canada (dont plus de 80% au Québec)
- Entre 30 et 40 lycéens boursiers (plus de 10%)

Frais de transport aérien Métropole

Données 2016/2017 - Collectivité Territoriale

- Prise en charge 50% CT + 50% Etat ou 100% CT ou 100% Etat
- 289 jeunes bénéficiaires y compris lycéens
- Prise en charge : 63% par la CT (37% Etat)

Mais, pas de guidance ni d'approche prévisionnelle des emplois et des compétences attendues sur et pour le territoire en appui de la construction des projets et parcours de formation des jeunes.

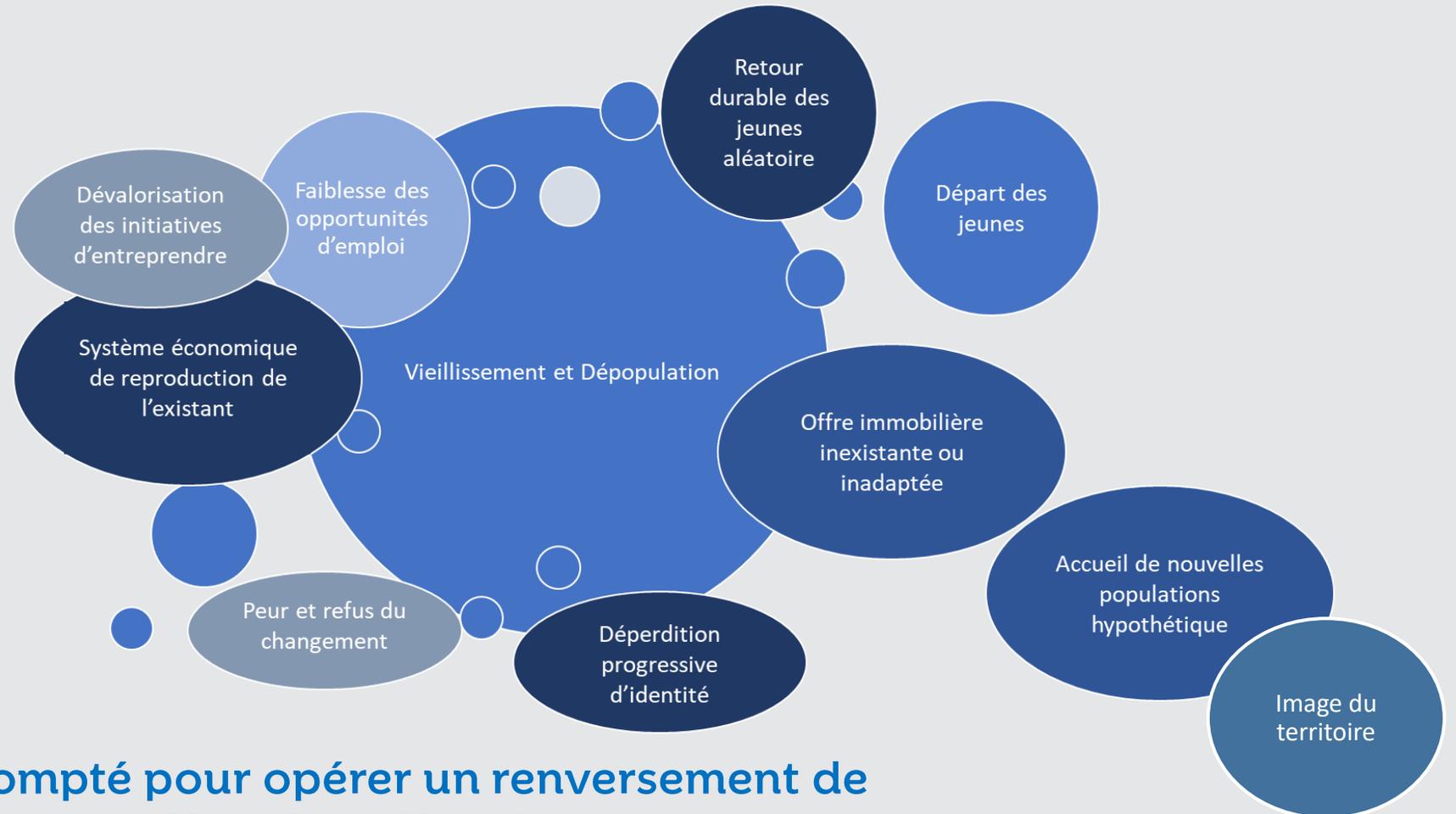
Un accompagnement au retour et à l'installation pour partie inexistant.

Un marché immobilier incompatible avec une politique de re-accueil des jeunes ou d'accueil de nouveaux arrivants, hors personnels de l'Administration venus de métropole.

LE CONTEXTE ACTUEL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Mettre fin à la déprise du couple Démographie/Modèle économique du territoire

Plus qu'une problématique spécifique principale, une combinaison de situations génératrice d'une spirale négative



Le temps est désormais compté pour opérer un renversement de tendance progressif mais aussi définitif et affirmé

LES OPPORTUNITÉS ET LES ATOUTS DE L'ARCHIPEL POUR UNE REPRISE DU COUPLE DÉMOGRAPHIE/MODÈLE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Un écosystème naturel, environnemental et géo-climatique, valeur du territoire

Des premières expériences engagées sur le volet des énergies renouvelables lors du précédent SDS confirmant l'**orientation** de la Collectivité Territoriale **vers un modèle de développement durable**.

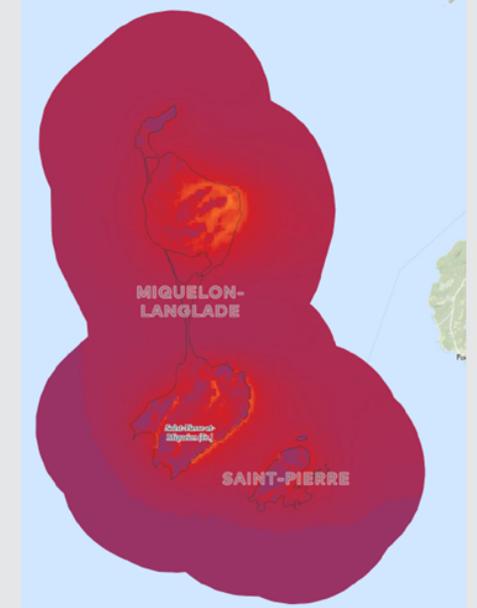
Un **contexte d'Archipel** qui offre un **large panel de possibles en termes d'engagement d'une politique énergétique durable**.

Efficacité énergétique et énergies renouvelables

Viser 100% de la production de l'énergie électrique à partir de source renouvelable d'ici 2030

- **Éolien** : potentiel non exploité très prometteur, pourrait rendre l'archipel indépendant de l'énergie fossile
- **Marémotrice** : source disponible, études technico-économique à réaliser
- **Câble sous-marin** : relié au continent, énergie hydroélectrique fiable et renouvelable, étude technico-économique à réaliser

GLOBAL WIND ATLAS
MEAN WIND POWER DENSITY MAP
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON (FR.)

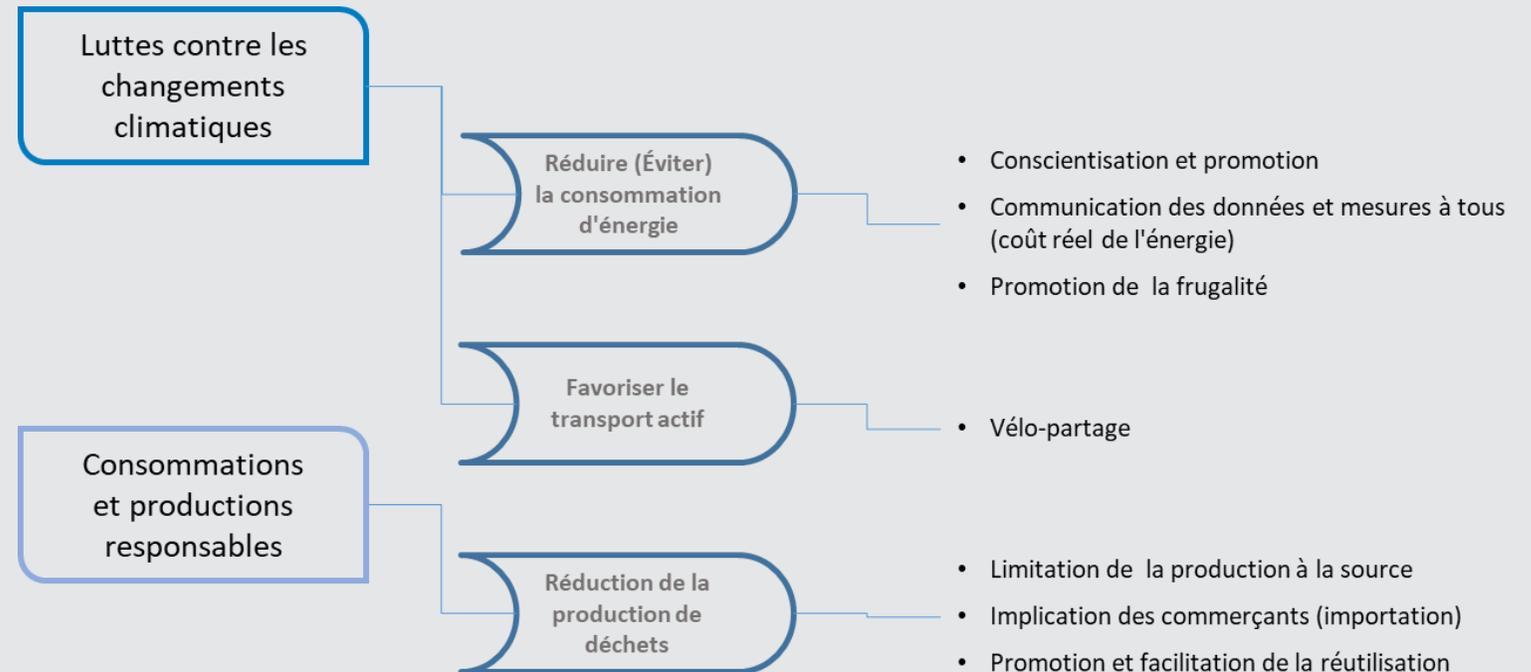


LES OPPORTUNITÉS ET LES ATOUTS DE L'ARCHIPEL POUR UNE REPRISE DU COUPLE DÉMOGRAPHIE/MODÈLE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Un écosystème naturel, environnemental et géo-climatique, valeur du territoire

Une opportunité de passer d'une mise en initiatives sur les énergies renouvelables à **une politique stratégique territoriale plus large en termes de responsabilité et de soutenabilité.**

Le **développement durable** comme **pilier de l'identité du territoire** et, au même titre que la jeunesse, **enjeu transverse d'un Schéma de Développement Stratégique.**



LES OPPORTUNITÉS ET LES ATOUTS DE L'ARCHIPEL POUR UNE REPRISE DU COUPLE DÉMOGRAPHIE/MODÈLE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Un écosystème naturel, environnemental et géo-climatique, valeur du territoire

Saint-Pierre-et-Miquelon, un territoire nature par excellence.

Une faune marine et terrestre d'une grande richesse (phoques, baleines à bosses, rorquals et dauphins, macareux moines, pétrels et petits pingouins, cerfs de Virginie, lièvre arctique, harfang des neiges...)

Une végétation et une flore typées (forêt boréale, tourbières, pelouse subarctique, plate-bière...).

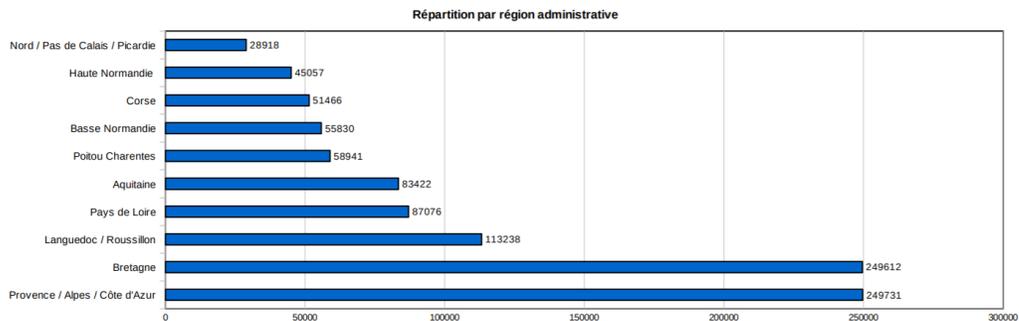
Une stratégie de développement qui peut conjuguer préservation et valorisation des ressources naturelles pour conduire l'Archipel vers un autre modèle économique et social

LES OPPORTUNITÉS ET LES ATOUTS DE L'ARCHIPEL POUR UNE REPRISE DU COUPLE DÉMOGRAPHIE/MODÈLE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le potentiel de l'économie bleue et la réconciliation avec la Mer

Un territoire et une population maritimes par excellence.

Flotte des navires de plaisance au 31/08/2018 en eaux maritimes
Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer – Septembre 2018



RÉGION	VOILIERS										Total voiliers	NAVIRES À MOTEUR										Total autres(*)	Total	
	<5m	5 à 6m	6 à 7m	7 à 8m	8 à 10m	10 à 12m	12 à 15m	15 à 18m	18 à 24m	>=24m		<5m	5 à 6m	6 à 7m	7 à 8m	8 à 10m	10 à 12m	12 à 15m	15 à 18m	18 à 24m	>=24m			Total moteur
GUADELOUPE	71	47	98	103	274	523	580	80	16	1792	7730	2098	1267	644	526	431	201	33	16	12946	1223	15961		
MARTINIQUE	114	91	122	96	321	492	406	41	3	1686	5852	1879	1801	835	476	280	95	24	4	11246	1315	14247		
GUYANE	33	8	16	13	33	30	8	3		144	1382	560	275	143	92	18	5	1	1	2478	218	2840		
RÉUNION / ILES ÉPARSES	114	45	31	26	47	91	55	8		417	1786	1402	391	137	91	18	16	1		3842	327	4586		
SAINT PIERRE ET MIQUELON	23	10	5	4	11	7	6		1	67	311	325	168	48	37	22	13		2	926	46	1039		
TOTAL DOM	355	201	272	242	686	1143	1055	132	20	4106	17061	6264	3902	1807	1222	769	330	59	23	31438	3129	38673		
TOM																								
NOUVELLE CALÉDONIE			2	3	4	33	86	48	4	1	181	29	11	6	6	4	5	4	1	66	1	248		
POLYNÉSIE FRANÇAISE			2	2	3	4	18	56	38	6	2	131	7	1	2	1	2	1		1	1	16	1	148
MAYOTTE			5	13	5	8	17	32	20	2	1	103	464	373	253	43	22	11	2		1168	110	1381	
TOTAL TOM	7	17	11	16	68	174	106	12	4	0	415	500	385	261	50	28	17	6	2	1	0	1250	112	1777
TOTAL DOM/TOM	362	218	283	258	754	1317	1161	144	24	0	4521	17561	6649	4163	1857	1250	786	336	61	24	1	32688	3241	40450

(*) Autres modes de propulsion, y compris non renseignés

Avec un taux 17%, Saint-Pierre-et-Miquelon est le territoire français disposant du **plus fort taux de navires de plaisance en eaux maritimes ramené à la population**. Parallèlement, l'Archipel connaît le plus bas taux d'accidentologie en mer.

Deux signes d'un **maintien de lien continu à travers le temps et d'une intimité première entre les hommes et les femmes de l'Archipel et l'Océan**.

LES OPPORTUNITÉS ET LES ATOUTS DE L'ARCHIPEL POUR UNE REPRISE DU COUPLE DÉMOGRAPHIE/MODÈLE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

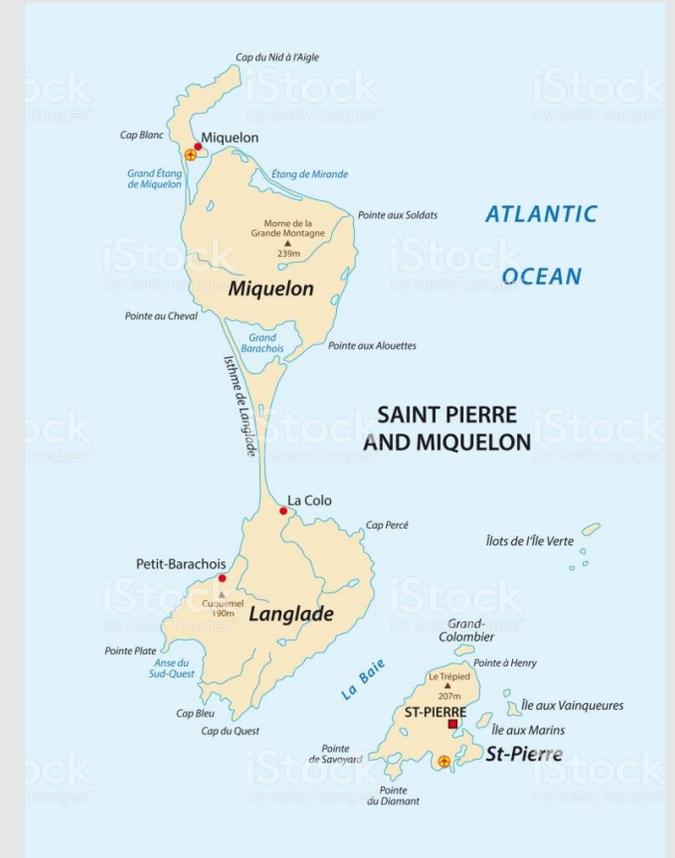
Le potentiel de l'économie bleue et la réconciliation avec la Mer

Une histoire qui, à travers les époques, n'a cessé de conjuguer Saint-Pierre-et-Miquelon et la mer.

Une proximité et une immédiateté de tout instant, de tout point de l'Archipel avec l'Océan et les traces de sa présence.

Des connexions intra-insulaires revisitées et investies depuis l'acquisition de deux ferries assurant les rotations Saint-Pierre – Miquelon – Fortune, et la reconfiguration de la desserte de l'Île-aux-Marins.

Un patrimoine naturel et bâti riche de multiples potentiels.



LES OPPORTUNITÉS ET LES ATOUTS DE L'ARCHIPEL POUR UNE REPRISE DU COUPLE DÉMOGRAPHIE/MODÈLE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le potentiel de l'économie bleue et la réconciliation avec la Mer

Un pêche artisanale en dynamisme depuis trois ans.

Un potentiel de développement à exploiter, de manière diversifiée et, aussi, dans une stratégie raisonnée d'alimentation locale.

De nouvelles opportunités autour d'une aquaculture durable à envisager.

Pêche artisanale	(en tonnes)					Variations 2018/2017
	2014	2015	2016	2017	2018	
Total des prises	1 223	1 860	1 662	1 736	2 356	35,7%
<i>dont morue</i>	479	240	324	43	21	-51,0%
<i>dont crabe des neiges</i>	101	28	6	21	86	313,0%
<i>dont poissons plats*</i>	199	166	181	236	89	-62,2%
<i>dont concombre</i>	9	1 163	967	1 198	2 068	72,7 %
<i>dont coquille</i>	328	184	99	74	33	-55,3%
<i>dont bulot</i>	59	26	1	0	23	8675,5%

Source : DTAM
Dates de campagnes : du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante
* Raie, pile, limande et flétan

Une stratégie de développement tournée vers la mer pour réconcilier la population de l'Archipel avec son identité première, en préservant une activité pêche, en développant également des activités portuaires ainsi que des projets de recherche sur l'environnement marin et l'économie bleue

LES OPPORTUNITÉS ET LES ATOUTS DE L'ARCHIPEL POUR UNE REPRISE DU COUPLE DÉMOGRAPHIE/MODÈLE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le développement possible et nécessaire du secteur agricole et de l'agro-alimentaire

Malgré la taille réduite de l'Archipel et les contraintes de production inhérentes à sa géographie et à son climat, le territoire a à sa portée de **nombreuses opportunités** dans le **développement** de son **secteur agricole** et d'une **filière agro-alimentaire**, à destination **première du marché local** (*pour rappel, aujourd'hui, le taux de dépendance alimentaire de l'Archipel est à environ plus de 90%*).

Les possibilités sont diverses (productions maraichères, ovines et avicoles), ce d'autant plus qu'aujourd'hui, par exemple, les techniques sous serre classique ou en version hydroponie permettent d'une certaine manière de s'affranchir de problématiques climatiques.

Avec une **approche ciblée** en termes de **circuit court** et de **valeur ajoutée durable**, le **secteur primaire** peut être un **élément** premier **d'une stratégie plus globale d'innovation et d'identité locale**.

Poids du secteur dans ...		
... la création de richesses en 2015 (Source : IEDOM)	... la population active occupée en 2015 (Source : Insee)	... la démographie des entreprises en 2018 (Source : CACIMA)
1 %	1 %	4 %

LES OPPORTUNITÉS ET LES ATOUTS DE L'ARCHIPEL POUR UNE REPRISE DU COUPLE DÉMOGRAPHIE/MODÈLE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le développement possible et nécessaire du secteur agricole et de l'agro-alimentaire

Le développement de ce secteur et de son extension possible sur certains segments de produits semi-transformés et/ou élaborés a par ailleurs des **incidences connexes** non négligeables en termes de:

- **Nutrition et capital santé**
- **Gestion raisonnée et durable des importations et des déchets**
- **Image de territoire** et lien avec une **stratégie de marketing touristique** axée entre autres sur la gastronomie et les produits français

Une filière agricole, vecteur d'équilibre territorial, génératrice potentielle de développement économique à impacts positifs

Un secteur stratégique en effort de développement.

« À la fin de l'année 2018 le Plan de développement de l'agriculture durable (PDAD) a été adopté à Saint-Pierre-et-Miquelon. Le PDAD tient compte du Schéma de développement stratégique 2010-2030, du Contrat de développement État-Collectivité territoriale (CDECT), du dernier programme sectoriel agricole 2014-2017 (PSA) et du Schéma territorial d'aménagement et d'urbanisme (STAU). Ce plan vise à :

- renforcer la part de l'agriculture dans l'économie de l'archipel ;
- améliorer la couverture des besoins en produits agricoles par des produits locaux ;
- renforcer le rôle de l'agriculture dans l'aménagement du territoire, la conservation de la biodiversité et l'entretien des paysages. »

IEDOM – Rapport annuel 2018

LES OPPORTUNITÉS ET LES ATOUTS DE L'ARCHIPEL POUR UNE REPRISE DU COUPLE DÉMOGRAPHIE/MODÈLE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

L'affirmation d'une filière tourisme

Un secteur qui a été la **première cible du Schéma de Développement Stratégique**, et soutenu fortement par l'Union européenne par le biais des ressources allouées à la Collectivité Territoriale dans le cadre du 11^{ème} FED (26,2 millions d'euros sur la période 2014-2020).

Un appui sectoriel avec **une finalité, faire la démonstration de nouveaux axes de développement possibles** du territoire.

De **premières concrétisations marquées** à travers le renforcement et **la mise à niveau des équipements du territoire** (desserte territoriale, infrastructures d'hébergement et d'accueil, Maison de la Nature et de l'Environnement...).

Le tourisme, secteur au centre des politiques publiques.

« En 2018, le nombre de touristes étrangers se contracte (-13,4 %). Cette évolution est en très grande partie due à la baisse du nombre de croisiéristes (-37,3 %) et dans une moindre mesure des touristes d'affaires (-15,3 %). Hors croisiéristes et affaire, la fréquentation touristique s'inscrit en hausse (+3,7 %). Les Canadiens demeurent les principaux touristes de l'archipel (67,4 % du total des touristes étrangers).

Considéré comme un axe potentiel de croissance et de diversification économique, le tourisme demeure jusqu'à présent une activité de faible ampleur dans l'économie de l'archipel. L'hébergement-restauration, secteur emblématique de cette industrie, ne contribuant qu'à hauteur de 2 % de la valeur ajoutée. Cependant, l'activité touristique concerne directement ou indirectement plus de 10 % de la population active occupée de l'archipel : outre l'hôtellerie et la restauration, les activités culturelles, l'artisanat, le transport, etc. participent au développement de ce secteur»

IEDOM – Rapport annuel 2018

LES OPPORTUNITÉS ET LES ATOUTS DE L'ARCHIPEL POUR UNE REPRISE DU COUPLE DÉMOGRAPHIE/MODÈLE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

L'affirmation d'une filière tourisme

L'engagement d'une stratégie marketing opérationnelle et d'une marque territoriale.

« *Saint-Pierre-et-Miquelon, des îles d'exception* »

Le développement d'une offre de produits touristiques centrés sur une approche de tourisme durable, à compléter, notamment dans une logique de relation à la Mer. A partager et à vivre également avec la population locale.

Une mobilisation et une professionnalisation des acteurs engagée à parachever.

Des investissements et un appui à la filière tourisme à maintenir pour la confirmation d'une success story de territoire



LES OPPORTUNITÉS ET LES ATOUTS DE L'ARCHIPEL POUR UNE REPRISE DU COUPLE DÉMOGRAPHIE/MODÈLE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Un Archipel qui flirte avec qualité et art de vivre

Un territoire reconnu pour sa **tranquillité**, la sécurité de son cadre de vie quotidien, une **propension à valoriser les équilibres de temps de vie**.

Un **tissu associatif dense** (plus de 300 associations reconnues en Préfecture, dont plus du tiers en activité continue) couvrant l'ensemble des domaines concourant à l'épanouissement humain (sport, santé, jeunesse, culture, patrimoine et cohésion sociale).

Un secteur associatif reconnu, encouragé et soutenu par les acteurs publics.

En 2018, plus de 850 K€ de dotations et subventions versées par l'Etat et près de 1,5 M€ émanant de la Collectivité Territoriale.

Des évènements festifs, vecteurs de lien et d'attractivité.

*Festivals Les Transboréales, Dunefest, Rock'n Rhum
Fête de la Musique
Fête basque
Fête de l'Acadie
Manifestations sportives telles que les 25 kilomètres de Miquelon
Course océanique, la Route Halifax
Saint-Pierre*

LES OPPORTUNITÉS ET LES ATOUTS DE L'ARCHIPEL POUR UNE REPRISE DU COUPLE DÉMOGRAPHIE/MODÈLE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Un Archipel qui flirte avec qualité et art de vivre

Entre **tradition et modernité**, un territoire qui conjugue histoire originelle singulière, particularisme géographique régional, folklore et héritage assumés et vécus, richesse patrimoniale, dynamisme artistique.

Un ensemble de réalités du territoire qui s'appuie sur **un capital patrimonial et humain créateur de richesses**, à valoriser pour une mise en scène au service de l'Archipel, de son développement et de son attractivité.

Une qualité de vie et une cohésion sociale à conforter et renforcer

Une identité collective à redéterminer de manière partagée comme socle de développement

La perception d'un environnement naturel, sécuritaire et source de lien social



Source : Baromètre jeunesse 2019
Traitement des occurrences : Compas
Filtre : ensemble des répondants
Outil : <https://nuagedemots.co/>

LES OPPORTUNITÉS ET LES ATOUTS DE L'ARCHIPEL POUR UNE REPRISE DU COUPLE DÉMOGRAPHIE/MODÈLE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le capital humain, moteur d'une réussite de projet de territoire

Brasserie artisanale, concept café-galerie, foodtruck, agence d'organisation de séjours clés en main, projet d'hôtel-spa-fitness-bar santé... Des **porteurs de projets** qui se révèlent comme **une nouvelle génération en envie et en audace d'entreprendre de manière différenciée**.

Restauration et valorisation d'embarcations traditionnelles de l'Archipel (les Doris), organisation d'un festival de musique, à teinte électro, en pleine dunes de Miquelon... **Des responsables ou bénévoles associatifs, co-acteurs et relais positifs** d'une stratégie de développement et **d'une dynamique de territoire**.

Des **cadres de la Collectivité Territoriale en compétences et motivés**, des expériences pratiques de fonctionnement en méthode-projet... **Une ressource volontaire et mobilisée pour un Schéma de Développement Stratégique opérationnel** et impactant le devenir de l'Archipel.

Des hommes et des femmes, acteurs démonstrateurs de nouveaux possibles, à reconnaître et à valoriser

LA STRATÉGIE DU SCHÉMA DE DEVELOPPEMENT 2021– 2025

Un nouveau SDS construit autour d'un projet politique

L'ensemble des apports et réflexions portés au cours de l'accompagnement de la Collectivité Territoriale a permis de dégager **un marqueur politique spécifique** pour ce **nouveau Schéma de Développement Stratégique**.

Il repose sur un leitmotiv, une vision, **une ambition de territoire** :

Remettre en croissance vertueuse le couple

Démographie

#

Modèle économique et fonctionnement du territoire

LA STRATÉGIE DU SCHÉMA DE DEVELOPPEMENT 2021– 2025

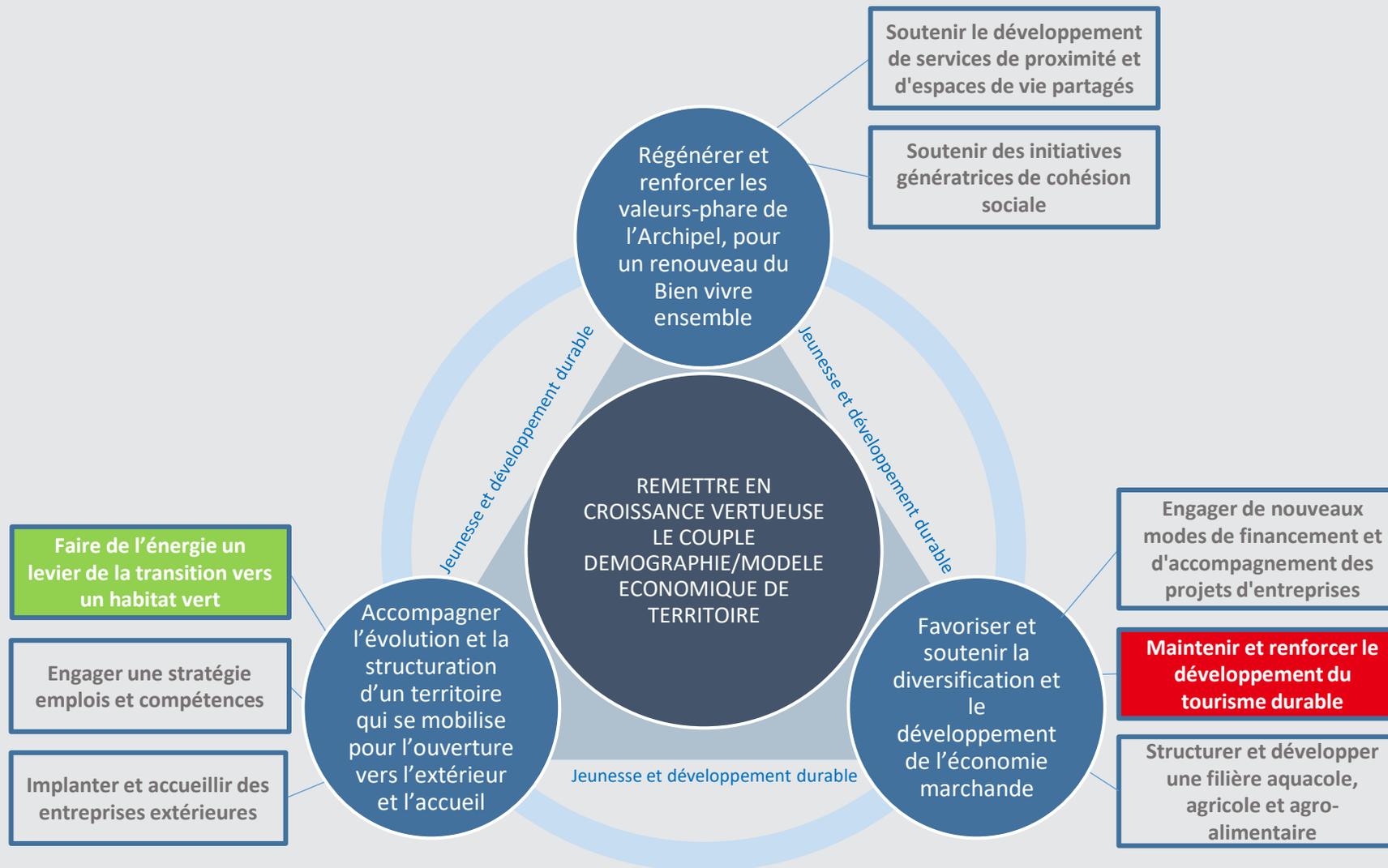
Un nouveau SDS construit autour d'un projet politique

Cette orientation se traduit dans **trois finalités stratégiques** appréciées comme prioritaires pour l'Archipel :

- **Favoriser et soutenir la diversification et le développement de l'économie marchande**
- **Régénérer et renforcer les valeurs-phare de l'Archipel, pour un renouveau du Bien vivre ensemble**
- **Accompagner l'évolution et la structuration d'un territoire qui se mobilise pour l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil**

Deux enjeux transverses ont été parallèlement retenus comme fil rouge de toutes les initiatives portées et soutenues par le schéma ; **la jeunesse et le développement durable**.

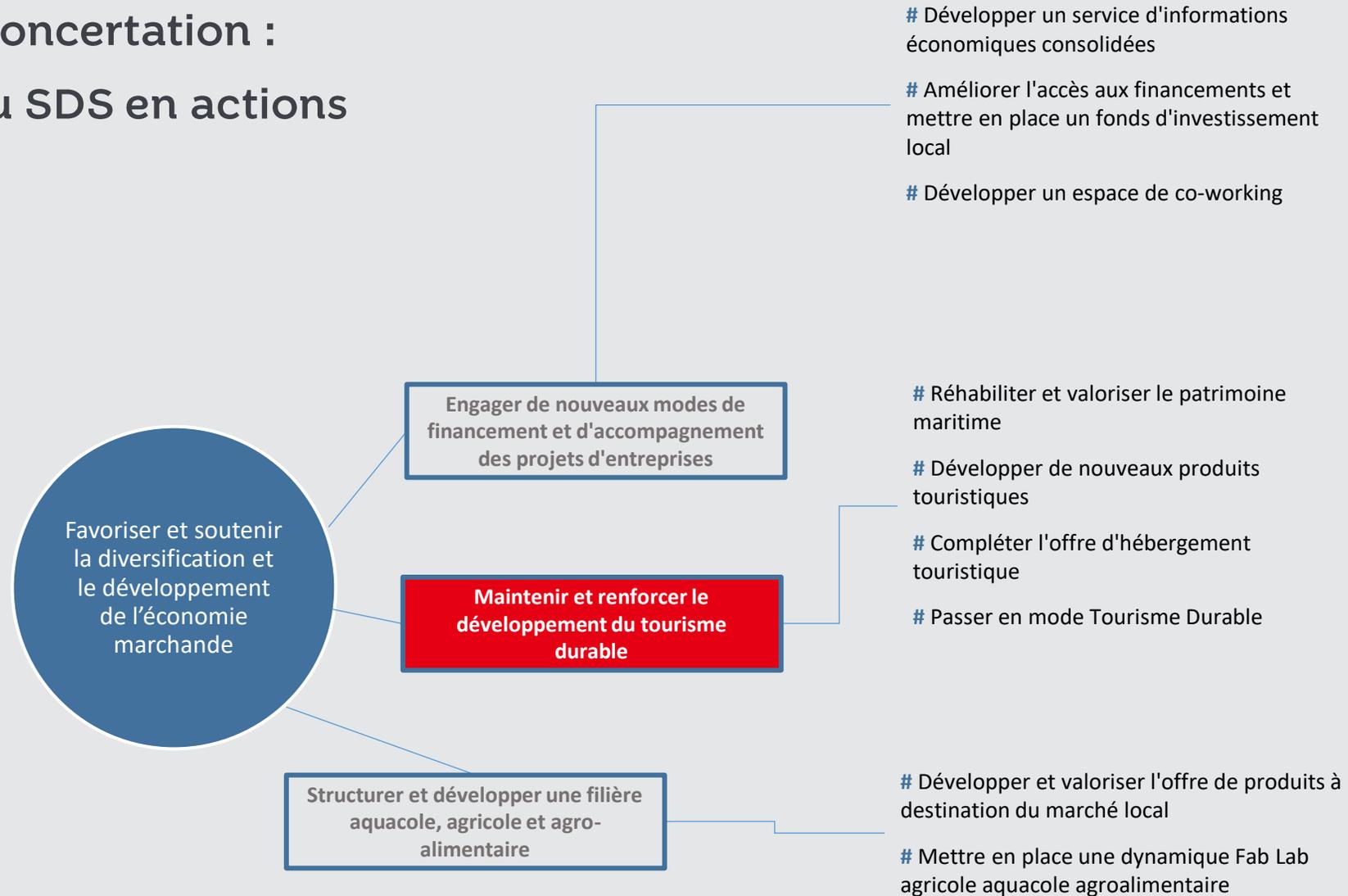
LA STRATÉGIE DU SCHÉMA DE DEVELOPPEMENT 2021- 2025



LA STRATÉGIE DU SCHÉMA DE DEVELOPPEMENT 2021 – 2025

Les ateliers de concertation :

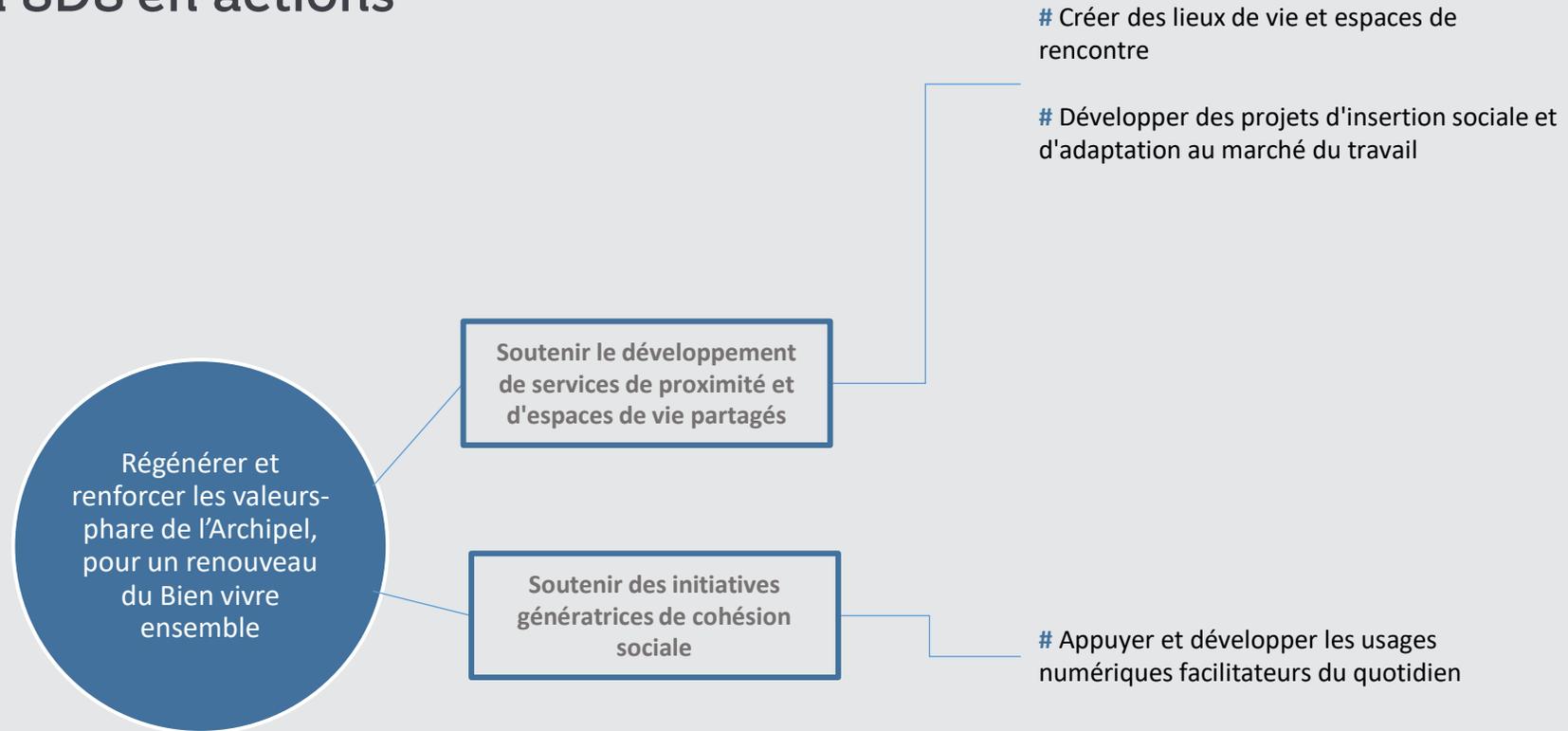
La traduction du SDS en actions



LA STRATÉGIE DU SCHÉMA DE DEVELOPPEMENT 2021 – 2025

Les ateliers de concertation :

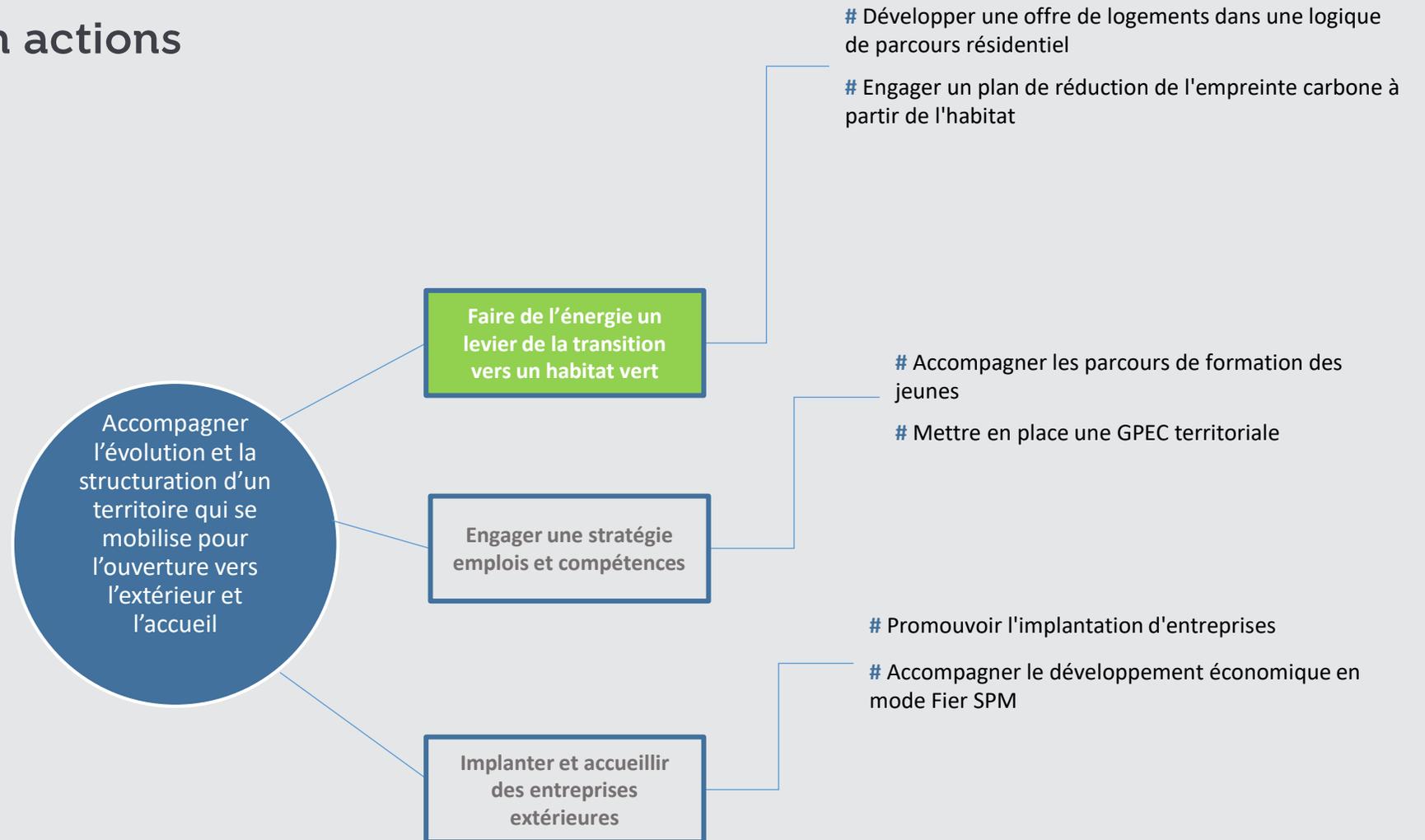
La traduction du SDS en actions



LA STRATÉGIE DU SCHÉMA DE DEVELOPPEMENT 2021 – 2025

Les ateliers de concertation :

La traduction du SDS en actions



LA STRATÉGIE DU SCHÉMA DE DEVELOPPEMENT 2021– 2025

Un SDS en correspondance d'Objectifs de Développement Durable

L'ensemble de la stratégie de territoire, portée par l'ambition de remettre en croissance vertueuse le coupe démographie / modèle économique du territoire vise un objectif de développement durable principal : **Une croissance économique durable** (ODD8).



*« Une croissance économique soutenue et partagée peut entraîner des progrès, créer des emplois décents pour tous et améliorer le niveau de vie. »
(Organisation des Nations Unies)*

LA STRATÉGIE DU SCHÉMA DE DEVELOPPEMENT 2021– 2025

Un SDS en correspondance d'Objectifs de Développement Durable

A partir de cet objectif de développement durable pivot de **croissance économique durable**, **trois autres objectifs opérationnels de durabilité (ODD4, ODD11 et ODD 12)** sont visés par le schéma.



Assurer un accès à une éducation équitable et de qualité tout au long de la vie. Au-delà des qualifications formelles, l'ODD 4 vise également à augmenter le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat



(Ré)aménager les villes et autres lieux d'établissement humain de manière à garantir l'égalité des chances pour tous en assurant un accès à des services de base, à l'énergie, au logement, aux transports et à des espaces publics verts, tout en améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources et en réduisant les impacts négatifs sur l'environnement



Agir sur tous les fronts : adoption de pratiques viables et de rapports de durabilité par les entreprises ; promotion des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés et rationalisation des subventions inefficaces aux combustibles fossiles par les responsables politiques ; modes de vie des consommateurs respectueux de l'environnement ; développement de nouvelles technologies et de nouveaux modes de consommation et de production par les chercheurs, scientifiques et autres acteurs concernés.

LA STRATÉGIE DU SCHÉMA DE DEVELOPPEMENT 2021 – 2025

Au final, la volonté et l'engagement d'impulser une nouvelle dynamique de Schéma de Développement Stratégique

Un Schéma de Développement Stratégique :

- **Plus “palpable »**, incarné et ancré dans le concret
- Construit **sur plus de liens, de synergie** et d'interdépendances **entre les actions et les projets**
- **Plus appropriable**
- **Autrement communiqué** et valorisé
- **Différemment ouvert à la participation de la population**, notamment pour son suivi et l'évaluation de ses impacts

Un Schéma de Développement Stratégique, pour passer d'une politique de moyens à une politique de résultats



DT Global